11-201F
c. 2

file copy

Bureau federal de la statistique

Rapport annuel

Année financière close le 31 mars 1969

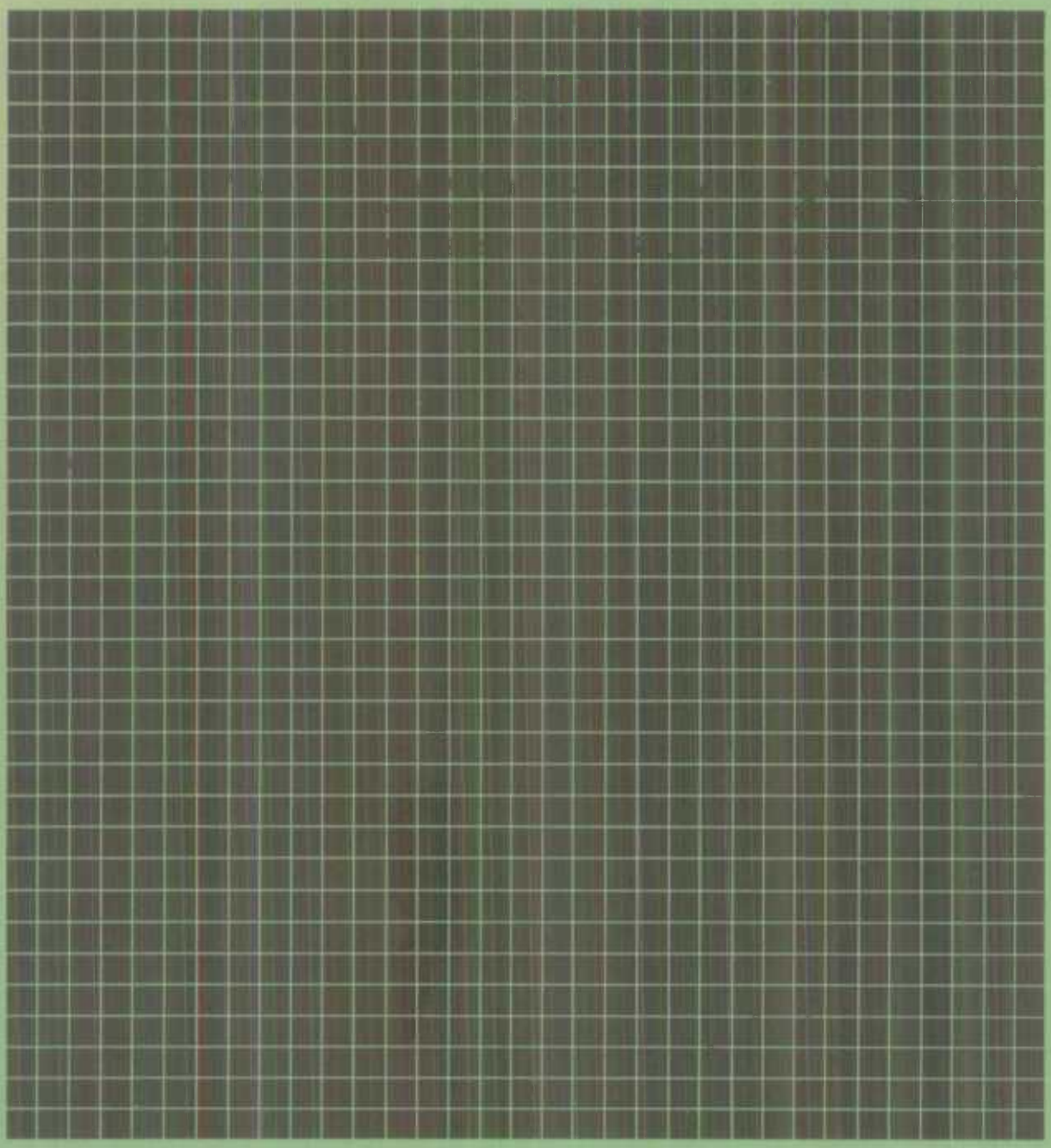

N° de CATALOGUE
11-201F

CANADA

RAPPORT ANNUEL

DU

BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE

ANNÉE FINANCIÈRE CLOSE
LE 31 MARS 1969

Mars 1970
0001-503

L'Imprimeur de la Reine, Ottawa

L'HONORABLE JEAN-LUC PEPIN, C.P.
MINISTRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE
OTTAWA, CANADA

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel sur l'activité du Bureau fédéral de la statistique durant l'année financière close le 31 mars 1969.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments dévoués.

Le statisticien fédéral,

Victor E. Duffett.

Ottawa, Canada
Mars 1970.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Organigramme du B.F.S.	6
Activité générale	7
Division de l'Annuaire du Canada	8
Division de l'information	8
Intégration et développement	11
Classification centrale et intégration sociétés-établissements	11
Recherches en sondages et enquêtes	11
Recherches en économétrie	15
Statistiques régionales (recherches et intégration)	16
Études spéciales et consultations sur la main-d'oeuvre	16
Expert-conseil en recherches démographiques	16
Direction des comptes économiques	17
Division de la balance des paiements et des flux financiers	17
Division des comptes nationaux, de la production et de la productivité	17
Direction de la statistique financière	18
Division des finances des entreprises	18
Service d'application de la Loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers	21
Service central de renseignements sur le personnel	23
Division des gouvernements	24
Direction de la statistique économique	25
Division du commerce extérieur	25
Recherche et développement en intrant-extrant	26
Division du travail	27
Division des industries manufacturières et primaires	28
Division du commerce et des services	30
Division des prix	32
Division des transports et des services d'utilité publique	34
Direction de la statistique socio-économique	35
Division de l'agriculture	35
Division du recensement	39
Recherches sur les finances des consommateurs	42
Division de l'éducation	43
Division de la santé et du bien-être	46
Service de liaison et de consultation avec les provinces	51
Division des enquêtes spéciales	51
Direction des opérations et du développement des méthodes	52
Division des services de calcul	53
Division centrale de la programmation	53
Section des services de gestion	54
Section des répertoires centraux	54
Services administratifs	55
Organisation du personnel	55
Relations de travail	56
Classification	56
Formation et perfectionnement du personnel	56
Primes à l'initiative	57
Bilinguisme	57
Gestion des dossiers	58
Services financiers	58
Services de bureau	58
Principaux fonctionnaires du Bureau fédéral de la statistique	59

31 mars 1969

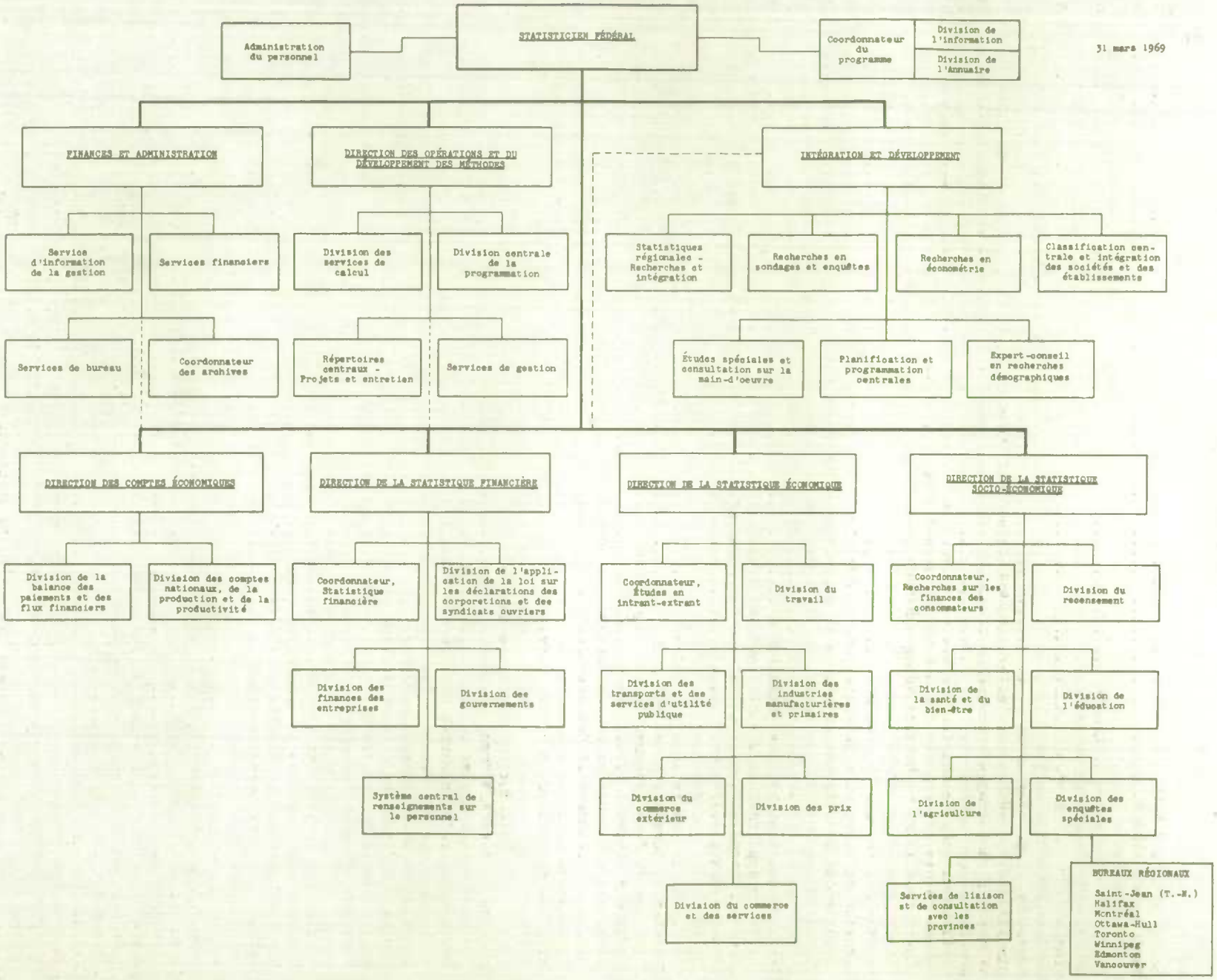
STATISTICIEN FÉDÉRAL
Administration du personnel
Coordonnateur du programme
Division de l'information
Division de l'annuaire
FINANCES ET ADMINISTRATION
Service d'information de la gestion
Services financiers
Services de bureau
Coordonnateur des archives
DIRECTION DES OPÉRATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT DES MÉTHODES
Division des services de calcul
Division centrale de la programmation
Répertoires centraux - Projets et entretien
Services de gestion
INTÉGRATION ET DÉVELOPPEMENT
Statistiques régionales - Recherches et intégration
Recherches en sondages et enquêtes
Recherches en économétrie
Classification centrale et intégration des sociétés et des établissements
Études spéciales et consultation sur la main-d'oeuvre
Planification et programmation centrales
Expert-conseil en recherches démographiques
DIRECTION DES COMPTES ÉCONOMIQUES
Division de la balance des paiements et des flux financiers
Division des comptes nationaux, de la production et de la productivité
DIRECTION DE LA STATISTIQUE FINANCIÈRE
Coordonnateur, Statistique financière
Division de l'application de la loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers
Division des finances des entreprises
Division des gouvernements
Système central de renseignements sur le personnel
DIRECTION DE LA STATISTIQUE ÉCONOMIQUE
Coordonnateur, Études en intrant-extrant
Division du travail
Division des transports et des services d'utilité publique
Division des industries manufacturières et primaires
Division du commerce extérieur
Division des prix
Division du commerce et des services
DIRECTION DE LA STATISTIQUE SOCIO-ÉCONOMIQUE
Coordonnateur, Recherches sur les finances des consommateurs
Division du recensement
Division de la santé et du bien-être
Division de l'éducation
Division de l'agriculture
Division des enquêtes spéciales
Services de liaison et de consultation avec les provinces
BUREAUX RÉGIONAUX
Saint-Jean (T.-N.)
Halifax
Montréal
Ottawa-Hull
Toronto
Winnipeg
Edmonton
Vancouver

ACTIVITÉ GÉNÉRALE

Le 24 mai 1968, le Bureau fédérale de la statistique célébrait le cinquantième anniversaire de sa fondation. Les recensements du Canada s'effectuent régulièrement depuis 1666-1667 c.-à-d. depuis que Jean Talon, intendant de la Nouvelle-France, a commandé le premier recensement du Canada, et, depuis la Confédération, des renseignements d'importance capitale ont été compilés par plusieurs ministères. Il n'en a pas moins fallu attendre l'adoption de la Loi sur la statistique, en 1918, avant que ne soit établi un organisme statistique centralisé, à fonctions coordonnées et intégrées. La Loi a été révisée en 1952 et de nouvelles modifications sont présentement à l'étude.

Le 19 juillet 1968, le Bureau fédéral de la statistique avait l'honneur de recevoir le Premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, qui a dévoilé l'horloge démographique du Canada située dans le hall d'entrée de l'édifice principal du B.F.S. L'horloge enregistre graphiquement l'évolution de la population estimée et les quatre facteurs primordiaux qui influencent l'accroissement de la population du Canada, soit les naissances, les décès, l'immigration et l'émigration. Environ toutes les 82 secondes, l'horloge indique que la population a augmenté d'une personne. A la mi-mars 1969, la population du Canada atteignait 21 millions d'habitants.

Le B.F.S. a fait des progrès sensibles en ce qui a trait à la collecte des principales statistiques au niveau national, témoignant ainsi du développement économique, financier et social du Canada, mais les demandes de renseignements statistiques sûrs augmentent toujours en fonction des besoins pressants tant des gouvernements fédéral, provinciaux, et régionaux que du monde des affaires, des commissions royales d'enquête, des comités parlementaires et des groupes d'étude. Les possibilités d'élargissement du champ d'application et d'amélioration du système statistique font l'objet d'études permanentes afin de suivre l'évolution actuelle. A cet égard, le B.F.S. consacre d'importantes ressources à l'amélioration de l'efficacité et de la productivité pour répondre aux nouveaux besoins aussi économiquement et aussi efficacement que possible.

L'usage des techniques modernes et du matériel d'informatique a accéléré dans une certaine mesure la production des documents statistiques, d'où un élargissement de la portée et de l'éventail des questions qui peuvent être posées et recevoir des réponses quantitatives. L'installation prochaine d'un quatrième ordinateur (IBM 360/65) à la Direction des opérations et du développement des systèmes permettra de réduire encore les délais de production des séries statistiques existantes, et d'accélérer la réalisation d'autres programmes encore à l'étude. Par ailleurs, le recours aux ordinateurs de l'extérieur et aux experts-conseils travaillant à forfait a permis au Bureau de compenser le manque de personnel spécialisé dans l'exécution de certaines fonctions.

Afin de promouvoir l'utilisation la plus efficace des ressources et d'aider les cadres de gestion du B.F.S. dans l'établissement des priorités, dans l'organisation des systèmes et dans l'application des programmes d'application immédiate et à long terme, on élabore actuellement un système de planification, un système d'information, ainsi qu'un système de comptabilité analytique et de surveillance de la gestion (PRACAS). De plus, le B.F.S. travaille à la mise au point d'un système important et à long terme appelé Système canadien d'informatique socio-économique (CANSIM). Dès la première étape de la réalisation de cette banque centrale nationale et automatisée, nous pourrons, et ce, très bientôt, puiser et publier un grand nombre de séries statistiques à l'un ou l'autre des stades de groupement.

Le B.F.S. se prépare à tenir un recensement décennal plus complet de la population, de l'habitation et de l'agriculture en 1971. Des essais sur le terrain ont été effectués dans des régions urbaines et rurales. Un système de stockage et d'extraction des données à référence géographique est actuellement à l'étude et on espère qu'il sera prêt à temps pour utiliser les données du recensement de 1971 et autres. Ce système permettra l'extraction rapide des données précises pour des régions géographiques limitées comme pour l'ensemble du Canada.

L'évolution de la situation socio-économique au Canada, qu'il s'agisse des programmes onéreux d'éducation et d'assistance sociale, de maintien des revenus ou d'aménagement régional, exige de plus en plus de renseignements statistiques. Pour répondre aux besoins, et dans la mesure où ses ressources le lui permettent, le B.F.S. s'efforce d'élargir son champ d'observation dans tous les domaines, en particulier dans celui des prix, de l'éducation, des industries des services et de la construction.

Afin de se tenir au diapason des progrès techniques modernes, le Bureau a organisé un programme de perfectionnement professionnel. Outre les cours de langues, il offre actuellement des cours de mathématiques, d'informatique et de gestion. Au 31 mars 1969, le personnel se composait de 2,868 personnes, réparties dans quatre édifices à Ottawa, et dans

huit bureaux régionaux dispersés dans tout le Canada. Les responsables élaborent les plans de construction du nouvel édifice du B.F.S. qui doit être terminé à temps pour le recensement de 1971 et abriter tout le personnel du B.F.S. en poste à Ottawa.

Il s'est produit au cours de l'année des changements de personnel. Ont pris leur retraite M. C. Douglas Blyth, directeur général de la Direction des comptes économiques, M. M.J. Mahoney, directeur de l'Intégration sociétés-établissements, et M. J.L. Forsyth, ancien directeur intérimaire de la Division du recensement. M. Frank Denton, directeur des Recherches économétriques, nous a quitté pour se joindre au personnel de l'Université McMaster. Nous leur sommes reconnaissants de leurs conseils et de leur participation à la bonne marche du Bureau. Par ailleurs, le B.F.S. a accueilli M. E.B. Carty, nouveau directeur général de la Direction des comptes économiques, M. Paul Rubinyi, directeur de la Programmation et de la planification et M. T.J. Vander Noot, directeur général associé de la Direction des opérations et du développement des méthodes. Dans une période de pression continuelle, l'effectif du B.F.S. a néanmoins fourni des efforts et une coopération magnifique. Le maintien et l'expansion d'un programme statistique de qualité n'a été possible que grâce au dévouement et à la bonne volonté du personnel du B.F.S. à tous les paliers.

DIVISION DE L'ANNUAIRE DU CANADA

Le travail de la Division comprend la préparation, l'établissement, la rédaction et la publication chaque année des versions anglaise et française de deux documents officiels d'information sur l'économie canadienne, soit *l'Annuaire du Canada* et le *Canada*, la révision de textes sur le Canada pour un certain nombre d'annuaires nationaux et internationaux, et la tenue d'une bibliothèque bien garnie disposant des services voulus pour la recherche et les études statistiques. Les éditions anglaise et française de *l'Annuaire du Canada 1968* ont été publiées en novembre 1968, et celles de *Canada 1968*, en janvier 1969. Par ailleurs, l'édition espagnole de *Canada Un Siècle 1867-1967 (Canada One Hundred 1867-1967)* est presque terminée et on prévoit qu'elle paraîtra en 1969.

La Sous-section des renseignements spéciaux puise dans la statistique destinée à *l'Annuaire du Canada* et autres les éléments voulus pour fournir régulièrement des séries de données statistiques au Bulletin mensuel de statistique des Nations Unies, à *l'Annuaire statistique des Nations Unies* et au Bureau international du travail. De plus, elle met à jour des tableaux et des textes statistiques sur le Canada pour un grand nombre d'ouvrages de référence à caractère national ou international et communique des données courantes et chronologiques en réponse aux diverses demandes de renseignements.

La bibliothèque du Bureau fédéral de la statistique renferme une grande quantité de volumes, périodiques, documents et rapports à l'usage du personnel du B.F.S., des chercheurs et du grand public. Elle possède aussi une importante collection d'ouvrages statistiques. Vu l'accroissement considérable des demandes de nouvelles publications et l'augmentation des fonds destinés aux achats, une étude complète de la bibliothèque et de son organisation est prévue pour 1969. L'objet de cet examen est de donner les grandes lignes du développement, des améliorations nécessaires et, au besoin, de la création de nouveaux services. On s'attend à ce que, en temps voulu, la bibliothèque multipliera ses services: indexage, analyse descriptive des documents, et établissement de succursales et de bibliothèques satellites dans les divisions spécialisées. On étudie aussi la possibilité d'appliquer le système des cartes perforées dans le cas de certains dossiers fondamentaux avec l'idée d'adopter éventuellement un système d'ordinateur.

DIVISION DE L'INFORMATION

Une prise de conscience croissante par le public de la valeur et de l'utilité des renseignements statistiques a été aussi bien la cause que l'effet du programme publicitaire de la Division en 1968-1969. Des campagnes de réclame, de publicité et d'information ont contribué à provoquer un plus grand intérêt pour l'utilisation des données statistiques et la réaction du public a fait augmenter les demandes de renseignements dans les bureaux de la Division. Cette

tendance s'est reflétée dans chacune des quatre sections actives de la Division, à savoir: Services de publicité, Propagation de l'emploi des statistiques, Publications et Renseignements.

Lancés comme source de renseignements pour les moyens d'information canadiens, le *Bulletin quotidien du Bureau fédéral de la statistique* et son bulletin-frère, le *Bulletin hebdomadaire*, ont continué à gagner beaucoup de nouveaux lecteurs durant l'année. A l'heure actuelle, la grande majorité des 1,950 destinataires sont des utilisateurs de données statistiques plutôt que les moyens d'information. De même, les utilisateurs de données statistiques représentent la plus grande partie des lecteurs du *Bulletin hebdomadaire* du Bureau fédéral de la statistique, tiré à 4,900 exemplaires et expédié à des particuliers, à des fonctionnaires gouvernementaux, à des directeurs de publications et à des directeurs d'entreprises à travers le Canada.

L'efficacité du *Bulletin quotidien de la Division fédérale de la statistique* comme source d'information pour la presse, la radio et la télévision a été soulignée par une agence canadienne de nouvelles qui estime que quelque 50 bulletins de nouvelles émanant chaque semaine de son bureau d'Ottawa sont fondés sur des renseignements du Bureau fédéral de la statistique fournis avant tout par le *Bulletin quotidien du B.F.S.* La même enquête démontre que plusieurs lecteurs du *Bulletin* y recourent directement sans attendre l'arrivée du rapport statistique lui-même.

Le B.F.S. fêtait en 1968 son cinquantième anniversaire de fondation et une campagne de publicité restreinte a été lancée pour signaler cet événement, particulièrement aux utilisateurs des données statistiques du B.F.S., et aux sources de renseignements. La campagne publicitaire a été menée à l'aide d'affiches du type tire-l'oeil, de papillons collants sur le courrier à expédier, et par l'emploi des matrices à oblitérer utilisées dans les bureaux de poste. Le Bureau a également fait monter l'horloge démographique du Canada qui a été mise en place dans le hall d'entrée de l'édifice principal du B.F.S. L'horloge, dévoilée au cours d'une cérémonie publique présidée par le Premier ministre le 19 juillet 1968, indique le taux probable de croissance de la population du Canada d'après les estimations trimestrielles du B.F.S. Elle simule également le taux de changement dans chacun des principaux facteurs déterminants de la population: naissances, décès, immigration et émigration.

La Section des services de publicité a continué à étendre son programme visant à établir des liens plus étroits entre les répondants aux questionnaires du B.F.S. et les sections et divisions statistiques responsables dans les divers domaines. A mesure que de nouvelles enquêtes du B.F.S. étaient approuvées, la Division de l'information collaborait avec les divisions impliquées afin d'assurer la liaison avec ceux qui seront appelés à fournir les renseignements nécessaires. On a eu recours avec grand succès, aux techniques publicitaires modernes. Dans bien des cas, les réponses ont dépassé les espérances et dans une plus forte mesure qu'auparavant.

La Division a réussi à identifier 85 p. 100 du volume brut de l'industrie lors du lancement d'une enquête sur le recensement des entrepreneurs en mécanique. L'enquête sur le bétail en cours d'engraissement en Alberta a été instituée avec battage publicitaire, et la Division a reçu des réponses dans une proportion de 35 p. 100 alors qu'elle avait estimé que 25 p. 100 serait un bon objectif à viser. La Section du bétail de la Division de l'agriculture rapporte que les techniques publicitaires ont presque doublé le taux de réponses par rapport aux secteurs où ces techniques n'ont pas été employées. Dans les divers tests faits par la Division du recensement, le recours au service postal direct et à d'autres formules publicitaires ont été jugés comme facteur de premier plan pour obtenir une collaboration volontaire de l'ordre de 51 à 85 p. 100.

Des tests de recensement ont été faits à Toronto et dans quatre secteurs agricoles à travers le Canada en 1968. La Division de l'information s'est inspiré du programme publicitaire établi pour les tests de recensement à London l'année précédente. On a eu recours aux procédés d'autodénombrement pour voir la possibilité de les utiliser à l'échelle nationale lors du recensement décennal de 1971.

Durant les tests de 1968, la publicité par courrier direct était appuyée des communiqués, des feuillets, des affiches et des contacts directs avec le personnel des stations de radio, de télévision et les journalistes.

Dans une autre étape en vue d'améliorer la liaison entre le Bureau, ceux qui lui fournissent des renseignements statistiques et ceux qui les utilisent, la Division de l'information a organisé des présentations spéciales avec un personnel délégué à des réunions de groupes d'affaires et professionnels qui semblaient partager des intérêts communs. Des expositions ont été préparées au cours de l'exercice 1968-1969 et présentées lors des réunions des organismes suivants: l'Association canadienne des conditionneurs d'aliments, à Montréal, l'Association canadienne des plastiques, à Ottawa, les *Canadian Learned Societies*, à Calgary, la Conférence de l'Association des manufacturiers canadiens, à Toronto, l'Association canadienne des bibliothèques, à St-Jean (T.-N.) et l'Association canadienne des hôpitaux, à Ottawa. Les deux dernières réunions ne devaient pas avoir lieu avant le début de l'année financière 1969-1970, mais les éléments de présentation ont déjà été choisis et préparés.

La Division a également secondé les autres directions du B.F.S. lors des trois séances d'études tenues sous les auspices de l'Association des manufacturiers canadiens. Les discussions portaient sur l'utilité des données statistiques pour les manufacturiers et avaient lieu à Toronto le 18 septembre 1968, à Moncton (N.-B.) le 12 mars 1969, et à St-Jean (T.-N.), le 14 mars 1969.

La Section de la propagation de l'emploi des statistiques touche trois secteurs importants: la recherche pour savoir qui utilise les renseignements du B.F.S. et comment ils sont utilisés; la propagation et la multiplication des utilisations des données, tout particulièrement par le monde des affaires, au moyen de visites industrielles, de réunions d'étude et de cours, pour donner à la masse des données statistiques établies par la Division un plus grand rayonnement; l'élaboration des moyens d'atteindre les utilisateurs de façon à ce que les renseignements du B.F.S. soient rendus plus accessibles, par exemple, à l'aide de manuels ou de brochures d'information.

Au cours de l'année, un fonctionnaire de cette Section a été affecté à la région de Toronto. Un agent régional de propagation de l'utilisation des statistiques travaille dans la région de Montréal depuis 1967.

La Section a complété un relevé des réponses données par le B.F.S. aux demandes reçues par la poste. Cette étude a révélé que 42 p. 100 des demandes provenaient du monde des affaires, 27 p. 100 de gouvernements ou d'organismes gouvernementaux, 21 p. 100 de professeurs, étudiants et chercheurs dans les collèges et universités et 9 p. 100 d'utilisateurs divers. L'étude a également démontré que les données statistiques du Bureau étaient le plus souvent utilisées dans le monde des affaires de la manière suivante: 43 p. 100 pour la commercialisation, 16 p. 100 pour la détermination de la part du marché et autres comparaisons semblables et 10 p. 100 pour l'implantation. D'autres usages commerciaux importants visaient la recherche de nouveaux produits, les placements, les rapports d'exploitation interne et les conventions collectives. Les utilisateurs venaient de toutes les catégories d'industrie, de toutes les régions géographiques du Canada, et des entreprises grandes et petites.

La Section encourage le recours aux données statistiques par la tenue de séances d'étude auprès d'associations commerciales et d'entreprises. Au cours de l'année, elle a lancé à Montréal et à Toronto son programme de prise de contact avec chaque groupe d'industrie dans le but d'aider les hommes d'affaires à utiliser les renseignements statistiques du B.F.S. La réaction du monde des affaires a été favorable.

Les fonctionnaires de la Section de la propagation de l'emploi des statistiques ont également accompli d'autres travaux directs de liaison avec le monde des affaires. Plusieurs problèmes touchant les renseignements statistiques des affaires sont référés directement à la division appropriée du B.F.S. pour de plus amples renseignements ou pour une compilation spéciale. Une telle façon de procéder a permis une meilleure utilisation des données disponibles et dans la mesure où la responsabilité de la Division est impliquée, à mener des changements dans les rapports et les enquêtes du B.F.S. Même si la Section met l'accent sur sa mission envers le monde des affaires, elle aide également les organismes publics et les ministères spécialement au niveau régional.

La Section des renseignements a connu une autre année bien remplie; elle a répondu en moyenne à 1,600 demandes chaque mois par lettre, par téléphone ou à des visiteurs. Les chiffres à eux seuls ne révèlent aucunement toute la portée du travail ni l'efficacité des services rendus. Quelques demandes de renseignements nécessitaient des recherches de plusieurs heures et la préparation de calculs spéciaux afin de satisfaire les demandes particulières des intéressés. Les données recueillies provenaient de plusieurs sources, notamment du B.F.S., mais aussi d'autres milieux gouvernementaux ou privés. La plupart des demandes de renseignements étaient formulées par des Canadiens, bien qu'on ait noté une augmentation du nombre des demandes des pays étrangers.

L'expansion du programme publicitaire, par lequel la Division de l'information incite les individus et les sociétés commerciales à se prévaloir davantage des services de renseignements statistiques du B.F.S., a reçu un accueil favorable. Les annonces publicitaires comportaient des coupons détachables pour faciliter au public la formulation de ses demandes. L'utilisation de ces coupons, à elle seule, a amené plus de 3,000 nouvelles demandes de renseignement, ce qui a augmenté d'autant la tâche du personnel préposé.

La Section a dressé et publié un nouveau catalogue de 356 pages énumérant les publications du Bureau fédéral de la statistique, soit la première édition révisée du catalogue depuis 1964. Le catalogue de 1968 renfermait pour la première fois une section sur les fichiers de données les renseignements non publiés.

La Section des renseignements a également publié durant l'année un catalogue spécial de 20 pages qui présente la liste de toutes les publications préparées à partir des données du recensement de 1966 sur le commerce et les services. Ce catalogue était semblable à celui de 1967-1968 qui portait sur les recensements de la population et de l'agriculture.

INTÉGRATION ET DÉVELOPPEMENT

Les services spécialisés énumérés ci-après sont rattachés au bureau du Statisticien fédéral adjoint chargé de l'intégration et du développement: classification centrale et intégration sociétés-établissements, recherches en sondages et enquêtes, recherches en économétrie, recherches et intégration en statistiques régionales, études spéciales et consultation sur la main-d'oeuvre, expert-conseil en recherches démographiques. Voici un résumé de l'activité de ces services au cours de l'année financière:

Classification centrale et intégration sociétés-établissements

Les services "intégration sociétés-établissements" et " classification centrale" ont été réunis au cours de l'année.

La mise au point de l'ouvrage intitulé Classification et dictionnaire canadiens des professions s'est poursuivie. Il s'agit d'un travail que le B.F.S. effectue en collaboration avec le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration. Ce dernier s'est chargé des définitions des professions, tandis que le personnel du B.F.S. fait le travail de classification et de structuration. La structure de la nouvelle classification, qui contient des définitions des groupes, sous-groupes et unités, a été établie à l'automne de 1968. Les définitions des industries ont été établies de façon à être utilisées en association avec les définitions des professions. Ces définitions des industries résument celles qui se trouvent dans le manuel de la Classification type des industries, édition de 1960. Il était nécessaire, afin d'établir la corrélation entre la Classification des professions du recensement de 1961 et la nouvelle classification, d'insérer les anciennes définitions dans la nouvelle structure et cette tâche est maintenant à moitié complétée. Les recherches se poursuivent également en vue d'élargir l'index des professions et de nombreuses sources sont étudiées: enquêtes sur la main-d'oeuvre et sur les emplois vacants, registres de l'assurance-chômage, un échantillon de 1,000 secteurs d'énumération du recensement de 1961 et le matériel provisoire destiné au recensement de 1971. Un manuel sera rédigé pour le recensement d'essai d'octobre 1969 et le manuel définitif de la Classification des professions sera prêt pour le recensement de 1971.

Au cours de l'année, un comité de hauts fonctionnaires du B.F.S. a entrepris un examen de la Classification type des marchandises. Près de la moitié des classes ont été révisées à ce jour. Les travaux se poursuivent sur la Classification géographique type, la Classification type des industries et sur la recherche en matière de classification.

Le service "intégration sociétés-établissements" vise avant tout à réunir les statistiques des finances et celles de la production recueillies par le B.F.S. en une série complète et intégrée qui permettra à l'avenir de répondre aux enquêtes de façon moins rigide, dans un cadre plus uniforme et plus détaillé. La première étape de l'étude se fait auprès des grandes sociétés; après un premier contact, elles sont consultées et invitées à collaborer. Six sociétés, parmi les plus grandes et les plus complexes, ont été choisies parce que leurs activités présentaient un intérêt particulier pour l'éventail de statistiques économiques et financières recueillies par le Bureau. Les recherches sont actuellement en cours. Les résultats devraient jeter les bases nécessaires à l'examen des autres grandes sociétés. L'utilisation croissante dans le secteur industriel et le secteur gouvernemental, des ordinateurs électroniques pour le traitement des données a influencé cette étude.

La deuxième étape consiste dans la recherche des modalités d'utilisation des documents existants telle la déclaration d'impôt sur le revenu des sociétés, qu'établit chaque entreprise petite ou moyenne, et dont dispose le Bureau en vertu de la Loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers. Avec les années, les déclarations d'impôt sur le revenu deviennent de plus en plus complexes et constituent une source de renseignements plus détaillés et, par là d'une plus grande utilité du point de vue statistique. Toutefois, à cause de différences au niveau des définitions, on a constaté que la plupart des données tirées des déclarations d'impôt ne correspondent pas à celles qui sont réunies par les méthodes classiques du B.F.S. Il y a là un vaste et difficile champ de recherches qu'il est nécessaire d'explorer avant de parvenir à une concordance et une intégration complètes.

Deux nouveaux projets de recherches ont été lancés au cours de l'année. Le premier consiste en une comparaison entre la statistique financière relative aux grossistes (au niveau de la société) et la statistique tirée du recensement annuel des grossistes (au niveau de l'établissement). Le second vise à intégrer au Registre central des sociétés et établissements l'ensemble des sociétés qui produisent des données financières. Les travaux de recherches se sont poursuivis sur l'effet sur les statistiques par industrie de l'utilisation de la société ou de l'établissement comme unité déclarante. Les données sur l'emploi ont servi à cette analyse.

Recherches en sondages et enquêtes

La tâche primordiale de ce service est de travailler sur la méthodologie des enquêtes du B.F.S., mettre au point des nouvelles enquêtes

et réviser les anciennes, enfin donner des avis et participer à la tenue des enquêtes. Le but de ce travail est de réaliser, par l'échantillonnage, des techniques d'enquête perfectionnées ou l'automatisation, au moins un des objectifs suivants: accroître la fiabilité des statistiques, en optimaliser la production et(ou) en réduire le coût de compilation. La plus grande partie du travail du personnel de ce service peut donc se rattacher à l'activité des diverses divisions.

Projets de la Division du recensement. - Les travaux entrepris pour mesurer les erreurs de couverture du Recensement de la population de 1966 ont progressé durant l'année. Un rapport a été rédigé sur les erreurs de couverture en relation avec le recensement de l'agriculture et a été publié par la Division du recensement.

L'enquête mise au point pour évaluer les erreurs de couverture liées à l'autodénombrement par la poste, lors du test à London, est terminée et deux rapports ont été publiés. Un troisième sera achevé en 1969.

On a préparé des recherches analytiques pour la meilleure utilisation des données recueillies aux fins d'évaluation. Ces études portent sur des problèmes comme la migration intraprovinciale ou interprovinciale et les caractéristiques économiques des personnes non dénombrées par le recensement.

Le personnel du service a également lancé deux études de possibilités qui seront menées en 1969 en vue du programme d'évaluation du recensement de 1971. L'une de ces études devrait permettre d'optimiser les données sur l'évaluation de la couverture et l'autre de mettre à l'épreuve les nouvelles méthodes d'évaluation.

La méthode de pondération de données choisies parmi celles du recensement d'essai effectué à London est décrite dans un rapport. On a également mené une enquête sur l'influence de la publicité et sur les motivations des gens à remplir les formules de recensement. Les résultats ont été publiés dans un rapport.

La question de prendre pour le recensement de 1971 un échantillonnage représentatif ou de faire une énumération complète a été étudiée sérieusement. Un rapport détaillé sur le pour et le contre de chaque méthode, et présentant une approximation de l'écart quadratique moyen, a été préparé en collaboration avec d'autres spécialistes du B.F.S. C'est en tenant compte de la différence de coût entre la méthode par sondage et celle par énumération complète, et en s'inspirant de l'expérience du recensement de 1961 et des tests plus récents que le problème de l'écart quadratique moyen a été étudié.

Des plans pour le contrôle de qualité ont été établis pour les travaux d'énumération et de révision lors des deux recensements d'essai (à London, en 1967, et à Toronto, en 1968). Les opérations de contrôle de qualité ont été étendues au recensement d'essai de 1969 et des plans ont déjà été élaborés pour les trois premières opérations énumérées ci-dessous:

i) contrôle de qualité de l'impression des questionnaires de recensement;
ii) contrôle de qualité de l'énumération;
iii) contrôle de qualité du codage;
iv) contrôle de qualité des lecteurs des documents et autres travaux connexes.

A partir des résultats fournis par ces contrôles lors du recensement d'essai de 1969, et des résultats d'un programme d'évaluation du travail et du système de chroniques par ordinateur établi par la Division du recensement, pour le test d'énumération de 1969 des analyses détaillées des coûts et de la qualité correspondante qui pourront être obtenus. On préparera alors, en fonction du budget disponible, des plans appropriés de contrôle de la qualité pour le recensement de 1971.

Enquête sur la main-d'oeuvre. - Le programme de recherches sur la variance mensuelle, relié à l'Enquête sur la main-d'oeuvre, a été élargi pour y inclure l'estimation, pour n'importe quel mois, de la variance de plus de 30 caractéristiques supplémentaires.

Des tableaux présentent les estimations mensuelles, les écarts-types et les coefficients de variance de plus de 40 caractéristiques, pour chaque province et région et pour le Canada entier. Ces tableaux comprennent les titres descriptifs des caractéristiques, ce qui permet à l'ordinateur de transcrire directement les titres et les chiffres afférents sans intervention manuelle. On produit maintenant des tableaux analogues pour les variations de mois en mois et d'année en année ainsi que des moyennes pondérées pour n'importe quel nombre de mois consécutifs, jusqu'à concurrence d'un an. Ces tableaux sont envoyés automatiquement à la Division des enquêtes spéciales et sont disponibles sur demande. Ce travail a fourni également la matière d'une étude des observations inusitées aux fins de vérification ainsi que la matière brute pour une étude sur la détérioration avec le temps du modèle d'échantillonnage.

Division de l'agriculture. - Au cours de l'année, le personnel du Service a préparé, en collaboration avec la Division de l'agriculture, un certain nombre d'enquêtes qui ont été menées par cette Division. En rapport avec l'enquête sur le bétail en Alberta, des enquêtes semestrielles (l'une en janvier et l'autre en juillet) sur une nouvelle base de probabilité ont été lancées en janvier 1968. Le plan de l'échantillonnage se fonde sur une stratification par région et par taille de ferme, afin de faciliter

l'estimation des erreurs d'échantillonnage. Le taux de réponse à ces enquêtes, évalué par région, a varié entre 30 et 47 p. 100. Les unités non répondantes feront l'objet d'une enquête sur le terrain en août 1969 afin d'évaluer l'effet de la non-réponse sur la fiabilité des données.

Un plan similaire a servi à l'enquête sur les porcs en Ontario. Le Service a, en outre, offert ses conseils sur le plan d'échantillonnage et les méthodes d'estimation des enquêtes sur place portant sur les fruits et les cultures fourragères en Ontario, en Colombie-Britannique et en Alberta.

Enquête sur les voyages canadiens. - En septembre 1968, le Conseil du Trésor avait accepté en principe la tenue en 1970-1971 d'une enquête complète sur les voyages intérieurs recommandée à l'unanimité par la Conférence fédérale-provinciale de 1966 sur le tourisme. L'enquête vise à identifier les modèles et à quantifier l'importance des voyages interprovinciaux et intraprovinciaux et cela avec la plus grande précision géographique possible.

Le B.F.S. a reconnu le besoin de plus amples statistiques dans ce domaine et endossé l'idée d'une enquête sur les voyages canadiens, mais les ressources lui manquaient pour mener à bonne fin une telle enquête. Ainsi, on a décidé de donner le travail sur place, sous contrat, à une maison privée, mais sous la direction du Bureau fédéral de la statistique. Il a également été décidé de former, au sein du B.F.S., une équipe spéciale préposée à l'enquête sur les voyages canadiens, financée au début par l'Office de tourisme. Cette équipe s'est chargée, en 1969, de la préparation d'une étude pilote au coût d'environ $50,000 et d'une enquête sur les voyages canadiens qui coûtera environ un million de dollars. L'équipe devait également contrôler l'exécution des enquêtes par la maison privée. Fin de 1968, une nouvelle section, appelée la Section des voyages canadiens, est venue s'ajouter aux autres sections du service des Recherches en sondages et enquêtes. Le recrutement de deux statisticiens affectés à ce projet était en cours et la Section a commencé son travail le 1er janvier 1969.

Projets de la Division du commerce et des services. - Le nouveau plan de l'enquête sur le commerce de détail, dont il était question dans les rapports antérieurs, a été mis au point pour être appliqué dans les derniers mois de 1969, en collaboration avec la Division du commerce et des services. Ce nouveau plan a été mis à l'épreuve au cours d'une enquête pilote menée dans l'Île du Prince-Édouard. L'enquête comprend deux échantillons: le premier est tiré d'une liste principale qui sera continuellement remise à jour à partir des listes actuellement disponibles au B.F.S.; le second, une liste supplémentaire d'établissements tirée d'un échantillon aréolaire couvrant tout le Canada, permettra une estimation des caractéristiques pertinentes des endroits qui ne se trouvent pas sur la liste principale ou qui n'existent que depuis peu. L'orientation de l'enquête permettra d'optimaliser le traitement systématique par ordinateur et la méthode de cheminement critique a été, et sera, utilisée pour respecter les délais prévus. Le système sera conçu de façon suffisamment souple pour être étendu aux secteurs du commerce de gros et des services de la Division et à d'autres aspects du commerce de détail comme, par exemple, la statistique du crédit. De fait, les premiers entretiens au sujet de la préparation d'une nouvelle enquête sur le crédit ont déjà eu lieu.

On a préparé, pour le recensement d'essai de 1969 sur le commerce, un formulaire destiné à être distribuer par l'agent recenseur et renvoyer par la poste par l'établissement énuméré. Bien qu'il se peut que cette formule ne soit pas utilisée pour le recensement de 1971, on prévoit que les données ainsi recueillies fourniront la base nécessaire à l'élaboration des méthodes qui seront employées. En outre, on a entrepris des séances régulières de discussion et de travail avec la division directement intéressée afin de mettre au point et de contrôler le recensement des commerces de 1971.

Le personnel des Recherches en sondages et enquêtes a été chargé du plan et du choix de l'échantillonnage pour l'enquête sur les ventes des marchandises au détail de 1968 en utilisant comme cadre d'échantillonnage celui du recensement des commerces de 1966. Cette section a également établi les détails du programme et les tests de volume nécessaires et a dessiné le diagramme d'ensemble pour le contrôle du projet jusqu'à l'expédition des documents en février 1969.

La Section a mis au point l'estimation des ventes annuelles des grossistes proprement dits pour 1968, enquête qui vise à fournir des données statistiques annuelles sur les grossistes, par sondage plutôt que par énumération, afin de simplifier le travail. La liste, mise à jour, du recensement de 1966 a servi de base de sondage pour la sélection d'un échantillonnage stratifié.

Projets de la Division du commerce extérieur. - Le service a mis à l'épreuve le lecteur de documents IBM 1287 en vue de déterminer la capacité de cette machine à lire sur les feuilles codées des données manuscrites et à les enregistrer sur ruban magnétique. On a comparé ce système avec celui actuellement en service et qui comprend la codification préalable des renseignements, et leur inscription sur des cartes perforées qui sont lues par l'ordinateur et ensuite enregistrées sur bande magnétique. On a fait de nombreuses comparaisons, sur l'exactitude, la rapidité et les coûts des deux méthodes. Un rapport, intitulé *"IBM 1287 Document Reader Test"*, publié en novembre 1968,

contient une description de la méthodologie suivie, les résultats de l'analyse et des recommandations. Le test a démontré que ce lecteur de document, au moment où l'étude a été faite, ne convenait pas à l'inscription de données manuscrites dans un système d'ordinateur.

L'échantillonnage des importations de petite valeur en provenance des États-Unis (c.-à-d. dont la valeur totale était inférieure à $1,500 par livraison) a été établi et vérifié par la Division du commerce extérieur sur une période de plusieur mois avant d'être mis en vigueur définitivement en janvier 1969. Des échantillons d'importations de faible valeur en provenance des États-Unis sont choisis séparément dans chacun des neuf grands groupes de marchandises, à raison d'un sur dix. Les fractions de sondage seront vérifiées afin de s'assurer de leur précision, en fonction de données actuellement réunies sur la fiabilité des estimations obtenues.

Cet échantillonnage a réduit sensiblement le personnel engagé dans le traitement des données sur l'importation dans la Division du commerce extérieur tout en ouvrant quelques postes pour un contrôle amélioré de la qualité. Il devrait y avoir également diminution correspondante du nombre de cartes perforées et du temps d'opérations des perforatrices pour établir la statistique sur les importations à la Division du commerce extérieur.

Projets de la Division du travail. - On a rédigé les normes provisoires pour trois modules, qui, dans l'ensemble, formeront un système cohérent et avancé destiné à assurer la bonne marche de l'expédition postale, du rappel, du contrôle, de l'attribution et du calcul pour l'Enquête sur l'emploi et la paie dans les grands établissements (ES 1). Avant la programmation, la mise au point plus poussée de ces normes est faite en collaboration avec la Division centrale de la programmation et la Division du travail. L'exécution du travail est prévue pour 1969-1970.

Les travaux de l'Enquête sur l'emploi et la paie dans les petits établissements (ES 2), lancée au cours de l'année, se sont poursuivis. Toutefois, le service des Recherches en sondages et enquêtes a recommandé une collecte combinée des données sur l'emploi et celles sur les emplois vacants pour le secteur des petits établissements. Selon cette proposition, adoptée en principe, les renseignements seraient recueillis par l'Enquête sur les emplois vacants. Toutefois, le dépouillement des données ne se ferait pas d'après les méthodes de cette enquête, pour des raisons d'ordre technique. C'est pourquoi le personnel a entrepris d'élaborer les normes d'un nouveau système ES 2 qui sera utilisé dès 1969-1970. On prévoit d'importantes améliorations qualitatives et un abaissement du coût de l'enquête.

L'Enquête bimensuelle sur les emplois vacants a été lancée, au moins au niveau des grands établissements, et on s'attend à ce qu'elle s'applique également aux autres secteurs dès la première moitié de 1969-1970. La recherche se poursuivra sur les méthodes d'accroître l'efficacité statistique du système utilisé pour cette enquête, retardée jusqu'à un certain point par la nécessité de la rendre opérationnelle.

Projets de la Division des industries manufacturières et primaires. - Le Service a poursuivi, tout au long de l'année, les tests sur les systèmes d'informatique pour l'Enquête sur les expéditions, les stocks et les commandes, et la préparation des données chronologiques destinées à être mises sur cartes perforées. Des difficultés survenues dans la programmation ont retardé la mise en marche des systèmes prévue pour cette année. On a exécuté certains travaux préliminaires relatifs à la participation du service à un projet d'automatisation complète des recensements de l'industrie manufacturière, de l'industrie minière et de l'exploitation forestière.

Projets de la Division des transports et des services d'utilité publique. - Des plans détaillés ont été établis en vue du lancement de deux nouvelles enquêtes dans le domaine du transport. Le premier est en réalité une version nouvelle de l'ancienne Enquête sur le trafic du transport routier. Elle comprend la collecte, par la poste, des renseignements du type "inventaire" à partir d'un échantillonnage de camions établi d'après les dossiers des bureaux provinciaux d'immatriculation des véhicules automobiles. L'enquête comporte certaines difficultés techniques du fait que les méthodes d'immatriculation dans les provinces ne sont pas normalisées, qu'il n'existe pas de double des dossiers, et qu'il faut ramener tous les types de véhicules à un seul système de classification.

La seconde enquête, pour laquelle on prévoit un relevé pilote en 1969-1970, comporte un procédé d'échantillonnage à multiples étapes avec les documents individuels d'expédition (lettres de voiture, ou connaissements) comme unité définitive d'échantillonnage, puis les statistiques sur le mouvement des marchandises selon l'origine ou la destination comme produit définitif. L'univers consiste en des documents d'expédition pour chaque expédition effectuée par des transporteurs commerciaux au cours d'une année civile.

Classification centrale des entreprises. - Des travaux fondamentaux de définition de la structure, de l'utilisation et des moyens de garder à jour un fichier central plus complet ont été exécutés et présentés dans un document qui a servi de tremplin pour le projet d'expansion qui doit être mis en oeuvre au début de

1969-1970. Bon nombre de concepts et de techniques ont été adoptés au cours de la mise au point du système de fichier central pour l'Enquête sur les emplois vacants.

Division centrale de la programmation - Contrôle de la qualité des perforations et des inscriptions .- Trois enquêtes (sur les importations, l'emploi et la paie, ES 1 et ES 2) sont actuellement mises sur cartes perforées et font l'objet d'une vérification par échantillon pour le contrôle de la qualité, au lieu d'une vérification à 100 p. 100. D'autres enquêtes subissent présentement un examen en vue d'un recours possible à la vérification par échantillon. On a entrepris d'autres études sur le contrôle de la qualité des perforations en séries, sur le contrôle de la qualité de l'inscription et sur la conception d'une méthode globale de contrôle de qualité pour la Division centrale de l'informatique.

Projet de géocodage. - Ce projet a été exposé dans les rapports annuels antérieurs. La programmation élaborée pour établir et tenir à jour un fichier central pour les secteurs urbains a été mise à l'essai et appliquée au fichier de la zone Ottawa-Hull, puis mise en état d'utilisation opérationnelle. Cette programmation sert à l'heure actuelle à l'établissement et au maintien des fichiers pour Vancouver et Calgary. Au cours de l'année, un accord a été conclu avec plusieurs municipalités en vue d'établir des cartes de zonage et de coder les rues pour la mise au point d'un fichier central. Les membres de la Section de géographie de la Division du recensement ont donné des cours de formation aux greffiers et surintendants des municipalités participantes.

Le premier bulletin de géocodage a été publié. Le second bulletin est à être rédigé et sera publié en septembre 1969. Il vise à répondre à de nombreuses questions posées par des usagers potentiels du système, sur les mécanismes du système même, et sur la manière dont le système doit fonctionner à leur avantage.

Les procédés et méthodes d'application du géocodage rural ont été choisis et le codage des zones d'essais a été exécuté. Le programme important pour emmagasiner et récupérer les données subit présentement des tests. Cette programmation a servi de base pour des colloques de démonstration tenus à l'intention du personnel et de la direction du Bureau sur le système et son application. Des contrats ont été adjugés en vue de l'établissement d'un programme uniformisé de localisation des rues sur les cartes et de programmes de conversions d'adresses.

En prévision du recensement d'essai de 1969 à St. Catharines et à Sherbrooke, le personnel affecté au projet de géocodage a accéléré le rythme de son travail afin de compléter le géocodage de St. Catharines avant le test de façon à ce qu'une simulation du système du recensement de 1971 puisse être menée sur ordinateur et vérifiée en 1969. De cette manière, l'interaction du géocodage et des opérations de la Division du recensement pourront être évaluées et le temps mesuré.

Des études ont été effectuées sur les concepts et techniques de géocodage rural; sur l'évaluation des besoins de stockage pour le recensement de 1971; sur le traitement des adresses et l'établissement des registres d'adresses à partir des données du recensement de 1971, ainsi que sur la récupération des données par voie de description graphique des secteurs en question. On a rédigé un rapport sur le géocodage expérimental de London en 1967-1968.

Autres projets et tâches. - Le premier numéro du bulletin trimestriel du personnel des Recherches en sondages et enquêtes, destiné à initier les non-techniciens aux travaux de la Division, a paru en avril 1969. Le bulletin présente les travaux en cours, ou terminés avec succès. De brefs comptes rendus des recherches théoriques en cours paraîtront dans les prochaines éditions.

Au cours de l'année, 41 conférences spécialisées ont été adressées à certains fonctionnaires professionnels, et 48 conférences d'introduction ont été prononcées devant des statisticiens spécialisés des Divisions de l'agriculture, de l'éducation, de l'état civil, et du recensement.

Comme par le passé, la Section a fourni des services d'expert-conseil auprès d'un grand nombre de ministères fédéraux et provinciaux pour les plans et la méthodologie des enquêtes.

Recherches en économétrie

Au cours de l'année financière, le service a mis l'accent sur le recours à l'économétrie et techniques connexes afin d'améliorer la qualité des diverses séries produites par le B.F.S. Tout particulièrement, les fonctionnaires du service de recherches en économétrie ont joué un rôle actif dans des groupes d'étude constitués en vue de découvrir les moyens d'optimiser les comptes nationaux trimestriels et d'examiner les possibilités d'améliorer la qualité des indices des prix de la construction.

On a entrepris l'établissement d'un programme de régression non linéaire et le travail de mise au point s'est poursuivi sur l'application de méthodes économétriques à l'estimation des produits par des tableaux d'intrants-extrants et sur les estimations par le B.F.S. des stocks de capital. A cette fin, les fonctionnaires du service ont secondé le personnel de

la Section de la richesse nationale et du stock de capital de la Division des finances des entreprises pour prolonger au-delà de 1969 les estimations du flux des capitaux fixes et des stocks dans l'industrie manufacturière. Cette initiative concertée a permis de compléter le travail dès le début de l'année financière.

Des progrès marquants ont été accomplis dans deux études analytiques entreprises plus tôt: sur le coût de l'hospitalisation en Ontario et sur le taux d'activité des femmes mariées dans la main-d'oeuvre, à partir des données tirées du recensement et des enquêtes.

Les fonctionnaires ont continué à consacrer beaucoup de temps aux services de consultation pour le personnel soit du Bureau, soit de l'extérieur, et un membre du personnel a consacré la majeure partie de son temps à la formation du personnel.

Statistiques régionales (recherches et intégration)

Un projet important visant à améliorer la méthodologie de production des estimations annuelles de population selon le comté et la division de recensement, et à partir de données provenant de sources nombreuses et variées, a été complété et un rapport décrivant la méthodologie élaborée et présentant les estimations de 1967 a été publié.

Un autre projet pour la mise au point des indices de croissance de l'emploi dans l'industrie manufacturière par comté et division de recensement, pour les périodes 1949-1959 et 1961-1965, a aussi été complété. Le rapport sur les indices des écarts régionaux de l'emploi dans l'industrie manufacturière et sur la méthodologie adoptée est sous presse.

Le personnel a recommandé de nouvelles divisions de recensement en Saskatchewan. Un rapport sur les résultats des recherches et sur les divisions suggérées a été soumis comme proposition du B.F.S. à la province de la Saskatchewan.

Des travaux ont été commencés pour établir des estimations annuelles de la main-d'oeuvre par comté et division de recensement. Le personnel a secondé celui des Recherches sur les finances des consommateurs, afin d'établir des estimations globales des revenus par comté et division de recensement et a également travaillé au projet de production d'estimations du chômage sur une base régionale.

Études spéciales et consultations sur la main-d'oeuvre

Le programme de recherches s'est poursuivi en 1968-1969 sur les divers aspects du marché du travail au Canada. Parmi ces travaux figurent ces *Études spéciales sur la main-d'oeuvre*: caractéristiques de la main-d'oeuvre des immigrants de l'après-guerre et des Canadiens de naissance, 1956-1957; la scolarisation au Canada: certains aspects régionaux et sociaux; *La femme au travail: Partie II*; méthodes d'analyse des taux d'activité recoupés de la main-d'oeuvre (pas encore publiée), en plus des monographies sur le recensement de 1961 énumérées ci-après: la travailleuse au Canada; répartition géographique de la main-d'oeuvre au Canada (pas encore publiée) et estimations de la vie active de l'homme au Canada (pas encore publiée).

Deux études en préparation abordent la question de l'utilisation de la main-d'oeuvre au Canada. La première identifiera les sources de sous-utilisation par rapport à un objectif raisonnable; la seconde tentera d'expliquer les variations de la réserve de main-d'oeuvre face aux fluctuations du climat économique, c'est-à-dire, la demande de main-d'oeuvre.

Les recherches appliquées menées par le personnel au cours de l'année 1968-1969 ont encore porté principalement sur la définition des concepts et des procédés adoptés pour la nouvelle Enquête sur les emplois vacants. Le personnel s'est également consacré à développer les concepts définitifs qui seront utilisés pour le recensement de 1971 et à déterminer le programme subséquent de calcul et d'analyse.

Expert-conseil en recherches démographiques

Pour l'année, le travail accompli comprend: un chapitre spécial sur le mouvement de la population rédigé pour *l'Annuaire du Canada, 1969*, des recherches sur la délimitation des zones pour le compte du Comité des zones métropolitaines du recensement de 1971, un bulletin spécial du recensement de 1961 sur la migration vers les zones métropolitaines de recensement, la révision de certaines parties de la monographie sur le recensement de 1961 portant sur la migration interne; une vérification et révision de la traduction française de la monographie sur le recensement de 1961 sur l'urbanisation. De plus, l'expert-conseil a fait partie de plusieurs comités de la Division intéressés par l'organisation du recensement de 1971, et a présidé les comités d'extrapolations et de recherches sur les statistiques de l'état civil; il a également agi à titre de directeur adjoint à la recherche de la Division du recensement.

DIRECTION DES COMPTES ÉCONOMIQUES

Cette Direction, de par ses attributions générales, s'occupe d'une grande variété de statistiques économiques qui comprennent les états fondamentaux et les indices de l'économie canadienne. L'établissement des données statistiques pour les publications qui sont décrites plus bas est confié à la Division de la balance des paiements et des flux financiers, et à la Division des comptes nationaux, de la production et de la productivité. Le domaine couvert par la Direction s'étend à tout le secteur de production organisée du Bureau fédéral de la statistique et au-delà et livre une série de données macro-économiques sur l'économie canadienne. Les données servent aux économistes et à d'autres personnes qui s'occupent de surveiller l'orientation et la tenue de l'économie canadienne et de conseiller les responsables des politiques à suivre.

Division de la balance des paiements et des flux financiers

La Division de la balance des paiements et des flux financiers est chargée d'établir, d'analyser et de publier des états et rapports statistiques portant sur deux séries importantes de relations économiques et financières. La première concerne les estimations de la balance des paiements sur les transactions économiques et financières entre le Canada et les autres pays, les estimations de la position du Canada en matière d'investissements sur le plan international ainsi que la mesure et l'étude de l'actif et du passif extérieurs du pays. La seconde série de relations est englobée dans un ensemble de flux financiers, mettant en relief les créances entre secteurs et exposant le procédé par lequel les ressources réelles et financières sont transférées au sein de l'économie canadienne.

Présentement, le programme des publications de la Division comporte des rapports trimestriels et annuels sur la balance des paiements, des rapports mensuels sur les achats et les ventes de valeurs entre le Canada et les autres pays et des rapports annuels sur les voyages entre le Canada et les autres pays. Il n'a pas été possible de produire un rapport annuel sur la balance des paiements dans le cours de 1968, mais les principales séries visées dans le rapport annuel ont été publiées au fur et à mesure qu'elles devenaient disponibles dans le rapport trimestriel. A la fin de l'année, le premier rapport sur les comptes de flux financiers, qui constitue une expansion du système général des comptes nationaux, était sous presse. Ce rapport renferme des séries trimestrielles et annuelles pour la période 1962-1967.

La situation instable des marchés internationaux du change et des devises et les difficultés de certains des principaux pays du monde avec la balance des paiements ont de nouveau été les caractéristiques d'une grande partie de l'année. La statistique de la balance des paiements continue à attirer fortement l'attention du public et des administrateurs au Canada et à l'étranger. Une balance accrue de transactions non identifiées a suscité beaucoup d'inquiétude, et les efforts du personnel ont porté sur l'examen en profondeur et la solution de ce problème. De nouveaux progrès ont également été réalisés dans les efforts concertés des statisticiens de la balance des paiements aux États-Unis et au Canada afin d'éclaircir certaines contradictions apparentes dans les données recueillies par les deux pays.

En plus de l'étroite coopération accordée à *l'Office of Business Economics* du Département du Commerce des États-Unis, le personnel a participé, sur l'invitation du Fonds monétaire international, à une réunion des techniciens de la balance des paiements, tenue à Paris. Des experts canadiens ont également participé à une réunion convoquée par le Comité des transactions invisibles de l'Organisation de coopération et de développement économiques afin d'étudier le programme de travail relatif aux marchés de capitaux et aux réunions du comité ad hoc des statisticiens financiers, présidé par un membre de la Division. La préparation de la documentation technique pour les groupes d'experts-statisticiens de l'OCDE dans les domaines de l'aide internationale et du tourisme a exigé un travail supplémentaire.

Division des comptes nationaux, de la production et de la productivité

La Division des comptes nationaux, de la production et de la productivité coordonne, traite et analyse des renseignements en provenance de sources diverses. Il lui incombe de tenir les comptes des revenus et des dépenses, d'établir le produit intérieur brut par industrie à la fois en prix courants et constants (indice de la production industrielle) et de mettre au point des moyens appropriés pour mesurer la tenue de la productivité globale de l'économie canadienne et de ses principaux secteurs. La Division est également chargée d'établir la Revue statistique du Canada, de rédiger des articles pour cette publication mensuelle et d'exécuter du travail de mise au point et de recherche dans le domaine des données désaisonnalisées.

Les publications régulières de la Division comprennent, trimestriellement et annuellement *Comptes des revenus et dépenses*, mensuellement, *Indexes of Industrial Production*,

et trimestriellement *Quarterly Indexes of Real Domestic Product*, de même que la publication annuelle *Survey of Production*, qui traite des industries de production de biens sur une base provinciale. Dans le domaine de la productivité, la Division publie chaque année les indices de la production par personne employée et par heure-homme pour l'économie commerciale et ses composantes majeures. Parmi les détails disponibles mentionnons des mesures distinctes de l'ensemble des industries productrices de biens et de services. Au niveau de l'industrie individuelle, l'enquête sur l'industrie des pâtes et papiers a été mise à jour.

En plus de la collaboration apportée tous les jours par le personnel à un grand nombre d'utilisateurs du monde des affaires, du monde de l'enseignement et des gouvernements, une documentation considérable a été mise à la disposition d'organismes publics tels que le ministère des Finances, le Conseil économique du Canada, le ministère de l'Industrie et du Commerce et la Banque du Canada pour les aider dans la préparation de leurs rapports et pour répondre à leurs besoins en tant que conseillers économiques de l'État.

Il est particulièrement intéressant de noter au cours de la dernière année financière le travail accompli pour pondérer la mesure du produit intérieur réel suivant l'industrie d'origine (y compris l'indice de la production industrielle) sur la base de 1961, et pour réviser la Classification type des industries qui a été terminée et publiée. Les données trimestrielles sur le produit intérieur réel ont été repensées cette année pour englober l'industrie agricole sur une base régulière.

En collaboration avec le Conseil économique du Canada, d'autres travaux de mise au point ont été effectués, au cours de la dernière année financière, pour améliorer la banque des données des séries chronologiques. Les autres ministères et organismes fédéraux utilisaient déjà fréquemment la banque des données, et les services de cette banque des données seront mis à la disposition du grand public dès le prochain exercice financier.

La Division a pris une part active aux délibérations et conférences internationales sur le projet de révision du système international de comptabilité nationale normalisée des Nations Unies. A ce sujet, un membre du personnel a participé, à Genève, à une conférence d'un groupe de travail de la Conférence des statisticiens européens.

DIRECTION DE LA STATISTIQUE FINANCIÈRE

Les Divisions de la statistique financière produisent une gamme étendue de données statistiques sur le monde des affaires et celui des gouvernements. Au cours des récentes années, on a manifesté un intérêt tout particulier afin de découvrir quels succès avaient les marchés financiers dans leurs tentatives de rapprochement des emprunteurs et des prêteurs, et dans quelle mesure les séries statistiques actuelles et les séries en voie d'établissement pourraient les aider à évaluer leur rôle. Des travaux relativement importants portent aussi sur la nature et l'importance des services rendus par les gouvernements et sur les transferts de fonds entre gouvernements. La Direction joue un rôle important en s'assurant de la concordance des définitions des séries financières établies par le Bureau et de la satisfaction des besoins des utilisateurs. D'importantes séries non financières, telles que celles des dépenses en immobilisations et des dépenses scientifiques, sont également établies par la Direction.

Division des finances des entreprises

Il incombe à la Division des finances des entreprises de mettre au point, de recueillir, de calculer, d'analyser et de publier des données sur des sujets variés, tels que les bénéfices, l'actif et le passif, les projets et réalisations en matière d'investissements, l'activité du secteur de la construction, la statistique sur l'industrie du bâtiment, l'habitation, les permis de construire, la recherche et le développement scientifiques, les faillites commerciales et les débits bancaires. La Division est également chargée d'établir les estimations des flux financiers dans le secteur des sociétés de l'économie, ainsi que des estimations visant les mouvements et les stocks de biens d'investissement.

La Section des établissements financiers a été formée en 1967 pour s'occuper spécialement de la mise au point d'enquêtes visant l'ensemble des établissements financiers. Au cours de l'année 1968-1969, la Section a continué à recueillir et à publier les données des bilans trimestriels des sociétés de fiducie, de prêts hypothécaires, de financement des ventes et de prêts aux consommateurs, de courtiers en placements, de fonds mutuels et de sociétés de placements à capital fixe, d'assurance-incendie et d'assurances générales. Au cours du troisième trimestre de 1968, des données sur les caisses d'épargne ont été ajoutées à la publication

trimestrielle régulière intitulée *Business Financial Statistics*. Cette publication, avec nouveau format et un nouveau titre *Institutions financières*, est présentée sous une forme bilingue depuis le numéro du dernier trimestre de 1968.

Un nouveau document annuel intitulé *Caisses d'épargne et de crédit*, qui renferme la statistique annuelle des caisses d'épargne pour 1966, a été publié pour la première fois en juin 1968. La deuxième publication renfermant les données de 1967 doit paraître en mai 1969, et pour la première fois, ce deuxième rapport prendra une forme normalisée pour toutes les caisses d'épargne au Canada. La publication de ces nouvelles données fait suite à deux années de travail de mise au point en collaboration avec des représentants des différents gouvernements provinciaux et des membres du mouvement des caisses d'épargne.

Autre fait saillant de l'année, la Direction a entrepris la publication, dans l'édition du dernier trimestre de 1968, d'*Institutions financières* des états des revenus et des dépenses, des bénéfices cumulés, des sources et emplois des fonds pour chacun des groupes visés dans les rapports trimestriels. L'objectif à long terme est de recueillir, classer et publier des données semblables (y compris les bilans) pour toutes les catégories d'institutions financières, y compris les groupements qui ne sont pas encore couverts, tels les banques à charte, les sociétés d'assurance-vie, les sociétés de portefeuille et de gestion, les sociétés de financement des entreprises, les agents d'immeubles et les sociétés de construction domiciliaire.

La Division a continué à publier des rapports trimestriels sur les faillites commerciales au Canada. Ces rapports se fondent sur la documentation transmise au Bureau en vertu des Lois sur la faillite et sur les liquidations. Le nombre des faillites et le montant du passif au moment de la faillite sont donnés par région et par industrie. Des rapports mensuels et annuels ont également été publiés sur la valeur totale des chèques encaissés dans 51 chambres de compensation du Canada, grâce aux renseignements fournis par l'Association canadienne des banquiers.

La Section des enquêtes financières, qui dirige des enquêtes trimestrielles sur les sociétés industrielles, a continué sa publication trimestrielle *Corporation Profits*. En outre, elle a continué à mettre au point d'autres états financiers, et pour la première fois la Section va publier au cours de l'année 1969 des données par trimestre sur les bilans de chacun des grands groupes d'industries depuis 1962.

Au cours de l'année, on a consacré beaucoup d'efforts pour développer le recours à l'informatique dans les opérations à toutes les étapes, depuis la révision des données-repères jusqu'aux méthodes courantes d'enquête. La mise à jour des données-repères et la révision des séries chronologiques à compter de 1962 seront terminées dès que la programmation et les procédés d'informatique auront été fixés.

Des efforts accrus ont également porté sur l'étude des concepts et des techniques de mesure pour l'estimation des profits des sociétés, et un certain nombre d'études et de projets ont été lancés en vue d'optimaliser les estimations trimestrielles.

La Section des établissements financiers et celle des états financiers ont toutes deux poursuivi le travail relatif à la présentation des flux financiers dans le secteur des entreprises, et la publication d'une série de comptes de flux financiers comprenant les données établies par la Section est prévue pour le début de l'année financière 1969-1970.

Dans la Section des immobilisations les enquêtes annuelles sont maintenues afin de fournir des estimations pour l'ensemble du pays, par région et par industrie, sur les projets de l'année à venir et les réalisations de l'année écoulée en matière de dépenses d'immobilisation et de réparation pour la nouvelle construction, la nouvelle machinerie et le matériel. Les projets d'investissements, par industrie et par province, sont publiés au début de chaque année dans *Investissements privés et publics au Canada, Perspectives*. Les résultats de l'enquête de la mi-année des projets révisés sont publiés dans *Investissements privés et publics au Canada, Perspectives, Revue de la mi-année*. Pour la première fois en 1967, la portée du document relatif aux projets révisés de la mi-année a été étendue de manière à couvrir des données comparables à celles qui avaient été publiées plus tôt comme résultat de l'enquête originale sur les projets. Les chiffres par province n'ont cependant pu être publiés qu'à la fin de l'année en raison de l'augmentation considérable du travail. En 1968, il a été possible d'améliorer la coordination au point de pouvoir présenter les résultats par province en même temps que ceux du pays, et dans une seule publication. Avant 1967, la méthode d'enquête de la mi-année ne permettait pas l'estimation par province des projets révisés.

Un nouveau questionnaire sur l'industrie minière (à l'exclusion de l'exploitation du pétrole et du gaz) mis au point en 1967, grâce à la collaboration de l'industrie minière, des gouvernements provinciaux et du gouvernement fédéral, a été utilisé en 1968 et les données obtenues relativement à la formation de capital ont été groupées et publiées dans le document intitulé: *Investissements publics et privés au Canada, Perspectives, 1969*. Le nouveau questionnaire, conforme aux exigences du B.F.S., des ministères fédéraux et provinciaux des mines et des autres principaux utilisateurs, fournit

de meilleurs renseignements et élimine les nombreux doubles emplois dans les rapports. Il est survenu quelques difficultés en ce qui concerne le nouveau questionnaire et les procédés d'enquêtes, mais la plupart ont été éliminées à temps pour ne pas gêner la prochaine enquête annuelle.

Des progrès remarquables ont été accomplis au cours de l'année du côté de l'enquête trimestrielle destinée à évaluer les investissements dans tous les secteurs de l'économie sur la base des prévisions et des réalisations. A la suite des études poussées qui ont été faites sur les difficultés théoriques et pratiques d'une telle enquête, menée au niveau des sociétés plutôt qu'à celui des établissements, un premier jeu de questionnaires avec documentation d'introduction a été expédié par la poste en novembre 1968 à 36 sociétés qui ont leur siège social à Montréal et à Toronto. Des visites de rappel ont été faites auprès de chacune de ces sociétés pour discuter des problèmes que pourrait poser l'inscription des données et pour vérifier les listes d'établissements qui seraient visées dans les rapports des sociétés. En février et en mars 1969, on a procédé de la même façon auprès de 50 sociétés dont les sièges sociaux sont dans les provinces de l'Ouest et, en avril, au moins 60 autres sociétés viendront s'ajouter à l'enquête sans entrevues personnelles de rappel. La portée de l'enquête sera étendue davantage au cours de 1969 et l'on compte qu'en 1970 l'enquête couvrira près de 500 sociétés qui effectuent environ 60 p. 100 des investissements commerciaux chaque année.

Parmi les autres travaux exécutés au cours de l'année, mentionnons le programme constant d'amélioration des enquêtes et en particulier la nouvelle façon de procéder aux enquêtes dans l'industrie de la production de l'électricité. Les travaux se sont également poursuivis pour tenter de comparer les immobilisations des sociétés au Canada qui sont contrôlées par des étrangers avec celles des sociétés canadiennes. L'entreprise, lancée à la fin de 1967, utilise des données que détiennent déjà la Division des finances des entreprises et la Division des déclarations des corporations et des syndicats ouvriers.

En plus des données sur la construction fournies dans les rapports relatifs aux investissements qui indiquent les dépenses de construction (construction nouvelle et réparation) déclarées par les organismes qui payent le coût des travaux exécutés, un autre rapport, publié en juin de chaque année et intitulé *Construction in Canada*, fournit des renseignements sur la valeur des travaux exécutés suivant le genre de construction et sur les estimations globales de la main-d'oeuvre et des matériaux. Le rapport, publié par la Section de la construction de la Division des finances des entreprises, renferme également des estimations séparées selon que les travaux ont été exécutés par des entrepreneurs en bâtiment ou par d'autres personnes à leur propre compte, ainsi qu'une estimation de l'équivalence en années-homme du travail nécessaire à l'exécution du programme annuel de construction. Les renseignements sur les types de constructions sont tirés des enquêtes sur les dépenses en immobilisations mentionnées plus haut et d'où on tire aussi des renseignements sur la main-d'oeuvre et les matériaux engagés dans les travaux de ceux qui construisent à leur propre compte. Pour ce qui est des entrepreneurs en bâtiment, le contenu en main-d'oeuvre et en matériaux est donné par une enquête par sondage menée chaque année par la Section de la construction auprès des sociétés de construction.

Au cours de 1967, la Section de la construction a entrepris une étude de la possibilité de procéder au recensement de l'industrie de la construction en vue d'obtenir des données sur son organisation et ses caractéristiques d'exploitation et de fournir des statistiques industrielles détaillées qui permettraient de mesurer de façon plus précise le rendement réel de l'industrie et sa productivité. A la suite de cette étude, la décision fut prise d'exécuter un tel recensement sous forme de séries progressives visant chacune un ou plusieurs sous-groupes de l'industrie du bâtiment. L'industrie des entrepreneurs en travaux de mécanique a été choisie comme premier groupe à être recensé et, après de nombreuses discussions et négociations avec les associations industrielles et les représentants des sociétés partout au Canada, les questionnaires de recensement ont été postés en août 1968. Pour ce qui est d'établir la possibilité de compléter un réseau de données statistiques sur le bâtiment, le recensement de l'industrie des entrepreneurs en travaux de mécanique est considéré comme un succès. On s'attend à ce que les résultats du recensement soient rendus publics en juillet 1969.

La Section de l'habitation et des permis de construire publie un rapport mensuel sur les permis de construire qui donne le nombre et la valeur des logements suivant le genre et la valeur des bâtiments industriels, commerciaux, institutionnels et gouvernementaux dans plus de 1,400 municipalités du Canada. La Section publie également un rapport mensuel intitulé *Construction domiciliaire neuve* où figurent les résultats d'une enquête nationale menée par la Société centrale d'hypothèques et de logement et où on trouve des données sur les logements mis en chantier, en voie de construction et terminés. Ces évaluations physiques du logement sont calculées en dollars pour les fins des estimations trimestrielle et annuelle de la formation de capital dans le domaine du logement.

En plus de produire les statistiques courantes sur le logement et les permis de

construire, la Section a complété au cours de 1968 les travaux de préparation d'une série révisée de données statistiques sur les placements dans le logement pour la période allant de 1951 à 1967. Dans cette révision, on a adopté une nouvelle méthode fondée sur l'utilisation systématique des registres administratifs de la Société centrale d'hypothèques et de logement plutôt qu'une méthode globale avec ses faiblesses et son imprécision. La Section a également entrepris une étude des frais de construction pour améliorer le facteur coût, nécessaire au calcul des prévisions des investissements futurs. En plus de faciliter l'estimation des investissements, l'étude doit fournir des renseignements sur les écarts de coût entre divers types de logement et diverses régions.

La Section des enquêtes sur les activités scientifiques mène deux enquêtes régulières sur la recherche et le développement scientifiques, l'une portant sur l'activité du gouvernement fédéral et l'autre sur celle de l'industrie canadienne. En février, la Section a publié l'analyse et la présentation statistique des résultats de l'enquête sur l'activité du gouvernement fédéral dans le document intitulé *Federal Government Expenditures on Scientific Activities, Fiscal Year 1966-1967*. L'enquête pour 1967-1968 a été menée au cours de l'année et des données préliminaires seront disponibles au début de l'année financière 1969-1970. Au cours de l'année, l'enquête sur la recherche et le développement industriels a également été menée et vers la fin de l'année le travail de groupement des données était commencé. Les premières données seront publiées au début de 1969-1970.

Comme par les années passées, la Section a collaboré grandement avec les autres organismes intéressés à la statistique scientifique. En plus de maintenir son étroite collaboration avec des groupes tels que le Secrétariat des sciences et le ministère de l'Industrie, la Section a travaillé activement à la préparation de documents pour le Comité spécial du Sénat sur la politique scientifique.

Depuis 1963, la Division collabore aux travaux de la Direction des affaires scientifiques de l'Organisation de coopération et de développement économiques dans ses efforts pour uniformiser la terminologie et la technique de la recherche et du développement en vue de faciliter les comparaisons internationales et de mettre au point des moyens plus précis pour évaluer la recherche, le développement et leurs conséquences. En décembre 1968, le chef de la Section s'est rendu à la conférence tenue à Frascati (Italie) pour discuter du projet de révision du manuel de l'OCDE portant sur la ligne de conduite normalisée pour les enquêtes sur la recherche et le développement. De nombreuses propositions valables ont été étudiées et les travaux se poursuivent en 1969-1970 pour fixer les normes en ce domaine.

La Section de la richesse nationale et des stocks de capital a continué à établir des estimations des stocks et des flux de capital fixe. Au cours de l'année, des estimations provisoires ont été délivrées sur le secteur de la fabrication pour la période 1961-1967 de façon à compléter celles de la période 1926-1960 publiées en 1967. Des prévisions pour les autres secteurs de l'économie (sauf celui du logement) ont également été complétées au cours de l'année et le personnel de la Section poursuit ses efforts en vue d'améliorer ces données provisoires et de préparer du matériel de référence où seraient décrits les sources et les moyens utilisés.

La Section a fourni une quantité considérable de renseignements au Conseil économique du Canada au cours de l'année, particulièrement pour ses recherches concernant les projections de placements pour 1975.

Pour la transmission des renseignements au Conseil économique et à d'autres chercheurs, les efforts, au cours de l'année, ont été dirigés vers la constitution de dossiers de renseignements sous forme de cartes perforées et de rubans magnétiques pour compléter les documents établis directement par l'ordinateur et les tableaux courants. On envisage d'améliorer encore les dossiers de données pour qu'ils puissent être lus directement par les machines.

Service d'application de la Loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers

La Loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers a été adoptée par le Parlement en avril 1962 et l'application en a été confiée au Statisticien fédéral sous l'autorité du ministère de l'Industrie et du Commerce. L'objet de la Loi est de recueillir des données financières et autres sur les corporations et les syndicats ouvriers qui exercent leur activité au Canada. De tels renseignements sont essentiels pour évaluer la portée et les répercussions de la propriété et du contrôle par des sociétés étrangères de corporations établies au Canada de même que la portée et les conséquences de l'association des syndicats canadiens avec les syndicats internationaux.

Les renseignements exigés des corporations se divisent en renseignements confidentiels et en renseignements non confidentiels. La partie non confidentielle du rapport renseigne sur la constitution même de la société, sur ses directeurs et administrateurs, ainsi que sur les détenteurs des actions émises par l'entreprise. La section confidentielle du

rapport comprend les états financiers de même qu'une liste des paiements faits à des non-résidents à titre de dividendes, d'intérêt et de certains services commerciaux.

Les syndicats ouvriers touchés par la Loi sont tenus de fournir des renseignements semblables dans un rapport également divisé en deux parties. Dans la partie non confidentielle, le syndicat présente le texte de sa constitution, donne le nom de ses représentants, le nombre des membres et certains renseignements au sujet des syndicats locaux, des ententes de fiducie et des conventions collectives. La partie confidentielle du rapport comprend les états financiers du syndicat et des renseignements quant aux cotisations et aux contributions reçues par des syndicats internationaux qui ont des membres au Canada.

L'adoption de la Loi en 1962 obligeait un grand nombre de corporations canadiennes à présenter des rapports financiers et bon nombre des tableaux de données financières qui sont déjà exigées par le ministère du Revenu national. Pour éliminer ce double emploi, le Parlement a adopté une loi qui enlevait la nécessité de présenter un des états financiers et permettait des opérations statistiques communes dans ce secteur.

La modification apportée en 1965 à la Loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers a atteint ces objectifs en ce sens qu'elle a relevé la corporation de l'obligation de présenter un rapport financier si la même corporation avait déjà présenté un rapport financier aux termes de la Loi de l'impôt sur le revenu. Par la même occasion, l'accès aux déclarations d'impôt des sociétés a été accordé au Statisticien fédéral. On a mis au point un programme conjoint de statistiques financières des corporations qui fournit au ministère du Revenu national des renseignements statistiques sur l'imposition du revenu des sociétés et, du même coup, fournit des données pour les fins de la Loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers ainsi que pour d'autres fins statistiques.

La publication *Corporation Financial Statistics*, lancée en octobre 1968, est la première qui soit fondée sur ce programme statistique conjoint mis au point après la modification de la Loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers. La publication est préparée à partir des renseignements contenus dans les dossiers comptables de la corporation et renseigne sur les opérations des sociétés, comprenant le revenu, les dépenses et les bénéfices, ainsi que sur l'état financier de l'entreprise, avec détails quant à l'actif, au passif et au titre de propriété, de même qu'avec un état des gains qui indique l'utilisation faite des gains courants. Une seconde publication, intitulée *Corporation Taxation Statistics*, porte sur l'imposition du revenu des sociétés, y compris l'industrie qui touche le revenu visé par l'impôt, la province dans laquelle le revenu a été acquis et la taille des entreprises imposées. De plus, une concordance détaillée des bénéfices portés aux livres de la société et du revenu imposable indique l'importance des principales dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu ainsi que celle des principaux items de revenus et de dépenses qui sont traités différemment dans la Loi de l'impôt sur le revenu et dans les livres de la société.

La Loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers exige que le Statisticien fédéral prépare un rapport annuel pour résumer les renseignements confidentiels et non confidentiels fournis par les corporations et les syndicats ouvriers. Le premier rapport, publié en juillet 1965, portait sur les exercices financiers des corporations et des syndicats ouvriers qui se terminaient en 1962. Les rapports annuels établis par la suite aux termes de la Loi sont publiés en deux parties: la partie 1 porte sur les corporations et la partie 2 porte sur les syndicats ouvriers.

La modification apportée en 1965 à la Loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers a affecté la statistique présentée dans le rapport annuel sur les sociétés sous deux aspects importants. L'accès aux états financiers de toutes les sociétés et le programme statistique intégré qui a été entrepris ont permis de compiler la statistique pour les sociétés exemptes des dispositions de la Loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers mais soumises quand même à celles de la Loi de l'impôt sur le revenu. Ces renseignements supplémentaires ont fourni des mesures plus complètes de l'importance du chiffre d'affaires des entreprises au Canada et permis une meilleure évaluation de l'importance des sociétés d'obédience étrangère dans les industries où elles exercent leur activité. Un certain nombre de catégories de sociétés sont exemptées de l'obligation de présenter des déclarations aux termes de la Loi et il était partant plus difficile d'évaluer l'échelle de leurs opérations. Il est maintenant possible d'évaluer leur importance et les renseignements sont inclus dans les publications. Ces chiffres permettent une évaluation plus juste de l'importance relative des sociétés à capitaux étrangers au Canada. L'autre secteur important d'entreprises commerciales non visées dans les publications est celui des entreprises des gouvernements provinciaux et municipaux.

Le second aspect important de la modification de 1965 réside dans le fait que les renseignements supplémentaires disponibles à même les rapports d'impôt sur le revenu des

sociétés a aidé bien des sociétés canadiennes à déterminer dans quelle mesure elles étaient tenues de présenter des déclarations aux termes de la Loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers. Cette étude de l'obligation qu'ont les corporations de présenter des déclarations a révélé que les prescriptions de la Loi avaient été mal comprises tout particulièrement parmi les petites et moyennes entreprises. Aux premières étapes de l'application de la Loi, 25,000 sociétés ont présenté des déclarations complètes alors que 100,000 autres établissaient qu'elles n'étaient pas tenues de le faire en vertu de la Loi. Étant donné l'absence d'une liste complète des sociétés au Canada, il n'a pas été possible d'identifier et de rejoindre chacune des sociétés avant l'entrée en vigueur de l'amendement de 1965.

Le programme élargi lancé en 1966 pour informer les corporations sur leurs obligations en vertu de la Loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers pour l'année 1965 s'est traduit par la présentation de 11,017 déclarations supplémentaires. Il s'agissait dans certains cas de corporations nouvelles car le nombre des sociétés constituées au Canada augmente chaque année. De plus, un certain nombre d'anciennes corporations avaient atteint au cours de l'année le niveau qui entraînait pour elles l'obligation de présenter des déclarations du fait de leur actif ou de leurs ventes. Enfin, le dernier groupe de corporations, et qui est le plus important, est celui des anciennes corporations qui ont réalisé pour la première fois au cours de 1965 l'obligation de présenter des déclarations suivant les dispositions de la Loi.

Les renseignements non confidentiels que les sociétés sont tenues de donner en vertu de la Loi renseignent sur les liens entre sociétés sous forme de copropriété du capital-actions. Chaque société fait état des catégories d'actions, autorisées et en circulation, des droits de vote qui sont attachés à chacune des catégories d'actions ainsi que du nombre d'actions émises et en circulation auprès des actionnaires qui ont une adresse au Canada, à l'extérieur du Canada ou qui n'ont pas indiqué d'adresse. De plus, les sociétés doivent indiquer le nom et l'adresse de tout autre société qui détient 10 p. 100 ou plus des actions émises, peut importe la catégorie. Dans la publication intitulée *Inter-Corporate Ownership*, parue en janvier 1969, les sociétés qui détenaient conjointement des titres de propriété ou qui étaient reliées entre elles au plan du titre de propriété ont été regroupées pour constituer des ensembles de copropriétés. Ces ensembles ont été constitués lorsqu'il existait copropriété des droits de vote dans une proportion de 10 p. 100 ou plus. L'ensemble de copropriétés a comme point de départ une société de gestion dans laquelle aucune société tenue de présenter des déclarations ne détient plus de 10 p. 100 des actions auxquelles est attaché le droit de vote. Ce groupe de sociétés comporte un certain nombre de sociétés constituées à l'étranger qui ne sont pas tenues de présenter des déclarations mais qui sont quand même des sociétés qui détiennent plus de 10 p. 100 des actions d'une société tenue de présenter des déclarations et auxquelles est attaché un droit de vote. La publication met entre les mains du public les renseignements non confidentiels exigés aux termes de la Loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers et indique dans une certaine mesure l'importance des relations de copropriétés au Canada.

Service central de renseignements sur le personnel

Le Service central de renseignements sur le personnel de la Fonction publique du Canada a été créé le 12 avril 1966 par l'arrêté 654427 du Conseil du Trésor. Voici quelles sont les principales fonctions du Service: fournir au Conseil du Trésor et à la Commission sur les relations de travail dans la Fonction publique les renseignements dont ils ont besoin pour la négociation collective; donner au Trésor les renseignements voulus pour mettre au point et évaluer les lignes de conduite et les normes en matière de gestion du personnel dans la Fonction publique; établir des données à l'intention du Conseil du Trésor pour la détermination des besoins en main-d'oeuvre et à l'intention de la Commission de la Fonction publique pour la planification des programmes de recrutement; appuyer les services administratifs des ministères et organismes de la Fonction publique en fournissant les données qui leur permettent d'établir et d'évaluer leurs politiques et normes de gestion de personnel; fournir au B.F.S. des données nécessaires à ses programmes et rapports statistiques; établir et contrôler le système de codage utilisé dans les systèmes automatisés de dossiers du personnel dans la Fonction publique, par l'intermédiaire du Comité de coordination et de codage des dossiers du personnel.

Au cours de l'année, le Service central de renseignements sur le personnel a étendu son dossier automatisé du personnel à environ 90 p. 100 de l'effectif de la Fonction publique fédérale. Les données sur le reste continuent à être obtenues par l'usage de questionnaires statistiques. L'étude des dossiers du personnel a progressé plus lentement qu'on ne l'avait espéré mais elle devrait quand même être terminée au cours de la prochaine année financière. Le Service a terminé une enquête sur l'usage fait des bénéfices marginaux dans la catégorie des employés d'opérations et d'autres enquêtes ont été intreprises dans les catégories scientifiques et professionnelles,

de l'administration et du service extérieur, du personnel technique et du soutien administratif. Un système a été prévu et devrait être terminé prochainement afin de fournir au Conseil du Trésor et au Bureau de recherches sur les traitements, les renseignements voulus pour les négociations collectives. Un nombre considérable de tableaux et de listes de données utiles aux administrateurs de personnel dans les ministères ont été programmés.

L'action du Service central de renseignements sur le personnel a été ralentie au cours de l'année 1968-1969 par la quantité de travail apportée par le Programme de révision de la classification, les conventions collectives et les réorganisations dans les divers ministères. On note cependant des progrès remarquables dans l'amélioration de certaines portions du dossier automatisé.

Le Conseil du Trésor, responsable du contrôle des politiques et de l'orientation générale du Service central de renseignements sur le personnel, a décidé de détacher ce Service du Bureau fédéral de la statistique pour le rattacher au ministère des Approvisionnements et Services à compter du 1er avril 1969. Ce changement amène une relation structurale plus étroite entre le Service central de renseignements sur le personnel et les autres services principaux de planification et de production reliés aux systèmes généraux d'information sur les traitements, le personnel et les bénéfices marginaux.

Division des gouvernements

Au cours de l'exercice financier 1968-1969, la Division des gouvernements est entrée dans une période de regroupement des programmes qui, on l'espère, se poursuivra au cours de 1970-1971. Aucun nouveau projet n'a été lancé au cours de l'année. Cependant, des ressources considérables ont été mobilisées pour les projets déjà commencés mais qui ne sont pas encore parfaitement au point.

La Division a continué à jouer son rôle important au Comité interministériel du codage. La recommandation du Comité sur la classification des dépenses fédérales codées selon l'objet économique a été mise en oeuvre à compter du 1er avril 1968 et les premiers documents produits directement par l'ordinateur sont devenus disponibles au mois d'août. Comme pour la plupart des projets de cette nature, le travail de présentation est considérable et la Division en assume la responsabilité. On espère qu'au milieu de 1969 le codage fonctionnera à un niveau acceptable, c.-à-d. que les documents produits par ordinateur constitueront une base sûre pour l'analyse économique des dépenses du gouvernement fédéral. Parallèlement, la Division a collaboré grandement à la mise au point d'un système de classification et de codage des revenus non fiscaux du gouvernement fédéral. On s'attend que cette étape du programme global soit prête pour la mise en application le 1er avril 1970. L'étape définitive de ce programme, à savoir le système de classification et de codage des revenus fiscaux du gouvernement fédéral, de l'actif et du passif, doit être entreprise dès que les propositions relatives au revenu non fiscal auront été appliquées. Trois réunions ont eu lieu avec des représentants du gouvernement de l'Ontario pour les aider à mettre au point un système de codage et de classification semblable à celui que le gouvernement fédéral est à mettre au point.

Au cours de l'année, on a consacré beaucoup de temps à la revue chronologique des Comptes nationaux pour la période 1947-1967 inclusivement. La révision s'imposait du fait de l'amélioration des données, de la modification des concepts et tout particulièrement afin d'amener les compilations antérieures à une plus grande conformité avec les normes établies pour la comptabilité nationale par la Commission statistique du Conseil économique et social des Nations Unies.

Des progrès considérables ont été accomplis au cours de l'année dans la mise au point des séries statistiques sur les flux financiers. Dans les domaines des gouvernements fédéral et provinciaux, les flux financiers ont été calculés sur une base annuelle pour les années 1962 à 1966 et sur une base trimestrielle depuis le 1er avril 1962. Les flux financiers des entreprises des gouvernements provinciaux ont été calculés sur une base trimestrielle pour les années 1966 à 1968 inclusivement et maintenus sur une base courante pour les entreprises du gouvernement fédéral. Tous ces flux vont continuer à être établis sur une base trimestrielle et seront publiés par la Division de la balance des paiements et des flux financiers à compter de l'été 1969. Au niveau des gouvernements locaux, les séries portant sur les flux financiers sont encore à l'étape de la mise au point.

La huitième conférence fédérale-provinciale sur la statistique des finances municipales, convoquée en avril 1967 sur une base permanente, a tenu quatre réunions, dont trois au cours de l'année 1968-1969. Les délibérations sur les recommandations de la Division pour un nouveau classement des revenus et dépenses sont pratiquement terminées et l'étude des propositions sur l'actif, le passif et l'avoir propre est en cours. Il faudra trois ou quatre autres sessions pour compléter le programme. Le système de classification et de codage qu'on est à mettre au point assurera à toutes les municipalités un cadre commun pour leur rapport sur les transactions financières;

la conformité avec les systèmes utilisés par les gouvernements fédéral et provinciaux facilitera les comparaisons.

Au cours de l'année, la Division a mis sur pied un Comité consultatif auprès du B.F.S. des usagers de données statistiques sur les finances municipales. Ce Comité, constitué de représentants de tous les niveaux de gouvernement et de certains de leurs organismes et associations, de représentants de certains organismes de recherches, de certaines universités ainsi que d'autres groupements, a tenu sa première réunion en octobre 1968. D'autres réunions se tiendront en temps voulu. Ce Comité devrait examiner la gamme complète des exigences des usagers dans le domaine des finances municipales et conseiller le B.F.S. ainsi que les autres organismes canadiens qui s'occupent de la statistique sur les façons et les moyens les plus appropriés de satisfaire aux demandes par la coordination des efforts.

En vue d'améliorer ses rapports sur la dette provinciale, la Division a préparé des formules compréhensives pour la présentation des statistiques sur le sujet. Les formules ont été soumises aux provinces pour commentaires. On espère que, avec le concours des provinces, on pourra mettre au point dans un avenir prochain une formule de présentation grandement améliorée et généralement acceptable.

DIRECTION DE LA STATISTIQUE ÉCONOMIQUE

Comme l'indique le nom de la Direction, la majeure partie de son travail consiste à établir la statistique se rapportant à l'économie du pays et destinée à servir à l'élaboration de politiques et de programmes qui influencent son comportement et sa croissance. La Direction dirige les opérations de six divisions ainsi qu'une équipe de recherches et de développement en intrant-extrant. Elle s'occupe principalement de la collecte, du traitement, de l'analyse et de la publication de données statistiques concernant les établissements commerciaux. Ce sont en général des "unités" de production, de vente et de service, par opposition à l'univers de la Direction de la statistique financière qui, du moins pour le secteur privé, traite avec les sociétés.

Pour la plupart, les renseignements sont recueillis par les centaines d'enquêtes mensuelles, trimestrielles et annuelles du genre "postale" et dont l'ampleur varie, bien que certaines enquêtes du genre "énumération" se fassent également. La Direction s'intéresse surtout à la production ou à la vente de marchandises ou de services, aux matières utilisées, à l'emploi, aux prix et aux importations et exportations de marchandises.

Depuis deux ans, le nombre total d'années-homme consacrées à cette activité diminue tandis que les augmentations dans les demandes financières ont servi généralement à couvrir les dépenses incontrôlables, comme les révisions de traitements. Malgré ces restrictions, la Division a pu poursuivre les objectifs majeurs de son programme, à savoir l'utilisation maximale des ressources, l'optimalisation de toutes les séries statistiques et l'élaboration et la réalisation d'un programme statistique conforme aux besoins des utilisateurs.

Le personnel nécessaire pour faire face à l'augmentation de la charge de travail dans certains secteurs a été trouvé par l'adoption de nouvelles méthodes et par la réduction ou l'abandon temporaire de programmes moins urgents. Des progrès ont également été accomplis dans les domaines de l'optimalisation et de l'automatisation, ainsi que dans l'élaboration du programme statistique de la Direction, une attention particulière étant accordée aux secteurs des prix et des industries de services.

Division du commerce extérieur

La Division du commerce extérieur est chargée d'établir la teneur de la statistique canadienne du commerce des denrées, de leur production, de leur analyse et de leur publication. Des publications mensuelles, trimestrielles et annuelles et des compilations spéciales fournissent des données sur le commerce par produit, par pays, par province de dédouanement, pour les exportations et importations, ainsi que par mode de transport, par région de chargement pour les exportations et par numéro tarifaire par pays, pour les importations.

Une réorganisation complète des méthodes et des responsabilités professionnelles, techniques et administratives de la Division est presque complétée. Du fait de l'addition de plusieurs spécialistes en marchandises et d'autres membres du personnel technique, il a été possible d'apporter un grand nombre d'améliorations au classement. Les services de révision continuelle et régulière des classements de marchandises pour répondre aux besoins grandissants et changeants du commerce international des marchandises ont été perfectionnés. En outre, un index rétrospectif des dates d'application de toute classe d'importation fut mis au point et publié.

Le recrutement des cadres qualifiés s'est traduit par une amélioration de la capacité de la Division du commerce extérieur à donner des commentaires plus interprétatifs et analytiques sur les statistiques qu'elle produit tels les articles préparés pour l'*Annuaire du Canada*, et *Canada*, ainsi que pour la revue *Commerce extérieur* publiée tous les quinze jours par le ministère de l'Industrie et du Commerce. Un reportage trimestriel sur les développements les plus marquants du commerce canadien (Revue trimestrielle des tendances du commerce international) paraîtra régulièrement en appendice au *Bulletin quotidien du B.F.S.* pendant 1969, à partir d'un certain nombre de séries désaisonnalisées de statistiques des denrées.

En vue d'accroître l'actualité et l'exactitude de la revue mensuelle *Commerce du Canada - Importations* tout en réduisant les frais, une méthode d'échantillonnage pour traiter les importations de faible valeur en provenance des États-Unis a été adoptée en janvier 1969. L'optimalisation des rapports mensuels a continué ses progrès, la statistique sur les exportations mensuelles ayant marqué un gain d'un mois entier sur l'an passé et la publication des données sur les importations, un gain de deux semaines par rapport à l'année dernière. Depuis le début de janvier 1969 la désaisonnalisation des exportations et importations canadiennes, par principal secteur commercial, est réalisée par la Division du commerce extérieur pour publication et incorporation aux intrants dans la balance des paiements et les comptes nationaux.

Des efforts soutenus sont faits pour éliminer l'arriéré de publications annuelles de base, et des progrès considérables ont été réalisés dans ce domaine. Pendant l'année financière le *Commerce du Canada, Volume I (Sommaire)* édition 1960-1964, *Volume II (Exportations)* édition 1965-1966, et *Volume III (Importations)* édition 1962-1964, ont été préparés et publiés, et d'autres éditions sont actuellement en préparation et paraîtront pendant 1969. La *Review of Foreign Trade* pour 1960-1963 et pour 1964-1966 devraient également paraître en 1969.

Les étapes préliminaires à l'élaboration d'une nouvelle compilation trimestrielle des exportations consignées dans les subdivisions du recensement des États-Unis ont été franchies et le premier calcul trimestriel est prévu pour la seconde moitié de 1969.

La Division consacre beaucoup d'effort à la recherche et l'étude des problèmes d'évaluation, principalement sur le commerce canado-américain de l'automobile, dans le cadre d'un vaste programme d'amélioration de la qualité et de concordance globale des statistiques commerciales des deux pays.

La Division continue d'améliorer l'actualité et la qualité de son programme de publications, ainsi que des compilations et calculs spéciaux pour le gouvernement et l'industrie; ces recueils sont de plus en plus en demande pour le contrôle des contingentements et les enquêtes antidumping.

Recherche et développement en intrant-extrant

Pendant l'année, la Division a terminé le classement des données provisoires du tableau des intrants-extrants pour 1961. Ces données fournissent des renseignements sur la production et l'écoulement de biens et services dans 187 industries et divers secteurs de demandes finales. Vu le caractère confidentiel de certaines informations contenues dans les tableaux les plus détaillés, il ne sera pas possible de mettre ces données à la disposition du grand public. Cependant, les renseignements serviront aux calculs et analyses d'ordre statistique au B.F.S. Pour répondre à la demande du public et aux besoins de différents utilisateurs, les calculs détaillés ont été rassemblés dans quatre catégories de tableaux des intrants-extrants. Trois de ces agrégats seront publiés sous peu. Le plus détaillé s'étendra à 110 industries et à 197 denrées.

Ces tableaux et diverses données associées ont été utilisés dans l'élaboration de modèles analytiques qui peuvent, selon certaines hypothèses, servir à l'analyse des relations interindustrielles. Les effets des changements dans la demande pour certaines denrées de la part des usagers ultimes peuvent être évalués en fonction de leur impact sur les diverses industries et sur les revenus qu'ils engendrent. Un projet a été lancé pour étudier la possibilité d'établir des modèles plus complexes de l'économie canadienne afin d'évaluer leur utilité comme outils principaux d'analyse économique.

Le personnel de la Division a poursuivi ses travaux visant à fournir des renseignements détaillés sur les biens et services achetés par chaque palier de gouvernement. Pendant l'année, le personnel a obtenu des résultats provisoires sur les dépenses des gouvernements fédéral et municipaux et terminé un travail important du côté de l'analyse des dépenses des gouvernements provinciaux. Le personnel a aussi collaboré à l'élaboration d'un questionnaire destiné à obtenir des données sur les expéditions interprovinciales par les fabricants.

Des conseils, de l'aide et des données d'ordre technique ont été fournis à un certain nombre de ministères et d'agences aux niveaux fédéral et provincial. Les ministères des Finances, de l'Industrie et des Forêts ainsi

que l'Office d'expansion économique de la région atlantique ont participé aux discussions sur les usages des tableaux et analyses connexes en intrants-extrants. La Division a poursuivi son travail de mise à jour de quatre tableaux en intrants-extrants pour les provinces de l'Atlantique en vertu d'un contrat avec l'Office d'expansion économique de la région atlantique. Le travail à cet égard, qui a trait à des données de 1965, était presque achevé à la fin de l'année financière mais des analyses considérables devront attendre le prochain exercice.

Division du travail

La Division du travail voit à l'élaboration d'un vaste programme d'enquêtes sur les établissements et de statistiques administratives. Les matières visées comprennent les statistiques sur les intrants de main-d'oeuvre et le coût de la main-d'oeuvre, sur les emplois vacants par profession, sur les régimes de pensions et les données sur l'activité de la Commission d'assurance-chômage ainsi que de la Division de la main-d'oeuvre du ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration.

L'année financière 1968-1969 a été marquée, pour la Section de l'emploi, par l'optimalisation de la publication des données statistiques, par l'automatisation totale de l'Enquête sur les petits établissements et par la planification avancée de l'automatisation complète de l'Enquête sur des grands établissements. Pour faciliter l'introduction du calcul électronique et préparer la voie aux développements futurs dans ce domaine, le personnel d'écritures de la Section a suivi un cours d'initiation en informatique. On a effectué des changements majeurs dans l'aménagement des lieux pour refléter l'introduction de la nouvelle organisation fonctionnelle de la Section.

Pendant l'année, on a publié les résultats provisoires de la première enquête compréhensive sur certains coûts de la main-d'oeuvre pour l'employeur. Le but de cette enquête est de déterminer quantitativement les divers éléments du salaire global et d'établir le rapport entre la paie supplémentaire et la rémunération totale dans les différentes industries manufacturières.

Les données provisoires sur l'emploi, la durée du travail et les gains dans les grands établissements ont été publiées en mai 1968, un mois plus tôt que le rapport préliminaire précédent, du fait d'une programmation plus juste, des nombreux rappels suivis et des méthodes de traitement plus avancées. En outre, dans les données de janvier 1969, l'on a ajouté 32 régions urbaines à la portée géographique du programme visant les grands établissements, portant ainsi à 88 le nombre de centres pour lesquels les données sont publiées.

En plus d'en assurer l'optimalisation, l'automatisation complète de l'Enquête sur les petits établissements a rendu possible la publication de plus de détails industriels et géographiques dans *Estimates of Employees by Province and Industry*. Depuis janvier 1969, la portée de cette dernière publication s'étend à l'éventail complet des industries, et les données ont été publiées pour les quatre agglomérations urbaines les plus importantes au Canada.

En mai 1968, une publication intitulée *Seasonally-Adjusted Employment Indexes* était lancée pour remplacer un document jusqu'alors réservé. Dans cette publication ont paru les données désaisonnalisées, les facteurs provisoires de désaisonnalisation, les facteurs définitifs de désaisonnalisation, ainsi que les séries désaisonnalisées définitives pour toutes les séries d'indices de l'emploi.

Pour mieux utiliser les ressources et alléger le fardeau chez les répondants, l'enquête annuelle sur les gains et la durée du travail dans l'industrie manufacturière a été ramené sur une base de sondage, et on y a ajouté un échantillon des petits établissements manufacturiers. On espère que cette expérience permettra d'établir, pour la première fois, des données adéquates sur les gains et la durée du travail dans les petits établissements manufacturiers.

La Section de l'assurance-chômage et de la main-d'oeuvre établit et publie la statistique relative à l'activité de la Commission d'assurance-chômage et à celle de la Division de la main-d'oeuvre au ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration. De concert avec la Commission d'assurance-chômage et le Département des Assurances, une enquête spéciale concernant les réclamants a été menée afin d'établir et d'analyser les formes que prennent les cotisations et les demandes de prestations. Les résultats de l'enquête serviront de base aux recommandations que le Département des Assurances fera à la Commission d'assurance-chômage.

Le chef de la Division a fait partie d'un comité conjoint du B.F.S. et de la C.A.C. pour réviser et évaluer les renseignements fournis à la Commission par le Bureau à la lumière du rôle changeant de la Commission. On a dressé les premiers plans en vue d'établir les données statistiques sur les prestations directement à partir des rubans magnétiques produits par la mécanisation du versement des prestations qui doit s'étendre graduellement à tous les bureaux de la Commission à travers le pays.

La mécanisation de certaines opérations manuelles a permis la réalisation des économies importantes en matière de personnel. Des modifications apportées à l'échantillonnage introduites en coopération avec le personnel du Bureau

de recherches en sondages et enquêtes du B.F.S. ont contribué également à ces économies.

La Section des pensions a entrepris des négociations avec les régies provinciales de pensions en vue d'établir un programme coopératif uniforme de statistiques utilisant les dossiers administratifs comme source première de données. Un tel arrangement supprimera les multiples demandes aux requérants pour des renseignements identiques et permettra la réalisation des économies par la division des responsabilités en ce qui concerne la collecte et la production de données statistiques, entre les régies provinciales de pensions d'une part, et le B.F.S. de l'autre.

Pendant l'année, une enquête-pilote de portée limitée a été lancée pour évaluer les possibilités d'une enquête trimestrielle sur les régimes de pensions en fiducie pour obtenir des données sur les flux financiers courants. A la suite de ce projet-pilote, une enquête par sondage des régimes de pensions plus importants est en voie de préparation afin de recueillir des données publiables.

Le personnel spécialisé de la Section des pensions à pris part, au cours de l'année, à un symposium sur l'habitation organisé par la Société centrale d'hypothèques et de logement. A l'occasion de cette conférence, le représentant du B.F.S. a présenté un rapport sur les régimes de pensions comme sources de fonds pour prêts hypothécaires dans le domaine du logement.

A la Section de l'enquête sur les emplois vacants, l'un des faits saillants de l'année a été l'achèvement du travail de structuration des sociétés à établissements multiples en séries d'unités pour la déclaration des données sur les emplois vacants. Il a fallu mener un programme d'expérimentation intensive, d'essai, d'analyse et d'évaluation des concepts, des définitions, des procédés et des questionnaires. Ce programme comportait des enquêtes expérimentales de faible envergure, des journées d'étude sur place et des conférences au siège social. A la suite de ces travaux, la forme et le contenu définitifs des questionnaires expédiés par la poste ou établis au cours d'entrevues ont été déterminés et appliqués en septembre 1968. Pendant la même période, un vaste programme automatisé comprenant plusieurs caractéristiques uniques était complété. Le programme comportait les éléments principaux suivant: un système qui maintient un fichier central de toutes les unités de déclaration, permet la sélection d'échantillons, imprime les étiquettes pour expéditions postales et les rappels automatiques; constitue un régime de base d'enregistrement des données pour les opérations sur place, et un système souple de production des données incorporant des estimations de la fiabilité des données produites.

Fin 1968, des estimations mensuelles des emplois vacants par profession dans les grandes entreprises de l'industrie manufacturière étaient produites régulièrement pour fins d'évaluation interne. Le programme est donc en bonne voie de fournir au ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration les données dont il aura besoin en 1969.

A la Section de l'analyse et du développement, une enquête sur le double emploi dans la collecte de données sur le travail par divers ministères du gouvernement fédéral a été entreprise en 1968 à la demande du Conseil du Trésor. L'enquête comprenait un examen de l'activité dans ce domaine de huit ministères fédéraux qui mènent environ 90 enquêtes ayant trait principalement aux données sur le travail, ou qui recueillent ces données en établissant d'autres statistiques. La Section a établi un rapport qui renfermait des recommandations destinées à alléger le fardeau de ceux qui sont interrogés et à éliminer le double emploi.

Division des industries manufacturières et primaires

Les responsabilités et l'organisation de la Division sont demeurées fondamentalement les mêmes depuis l'année dernière. Le principal changement est le transfert de la responsabilité pour la statistique minière à la nouvelle Section de l'énergie et des minéraux. On a continué de mettre l'accent sur l'optimalisation et la qualité des données et de nouvelles mesures ont été adoptées pour réévaluer l'utilité des projets, pour éliminer les doubles enquêtes et pour adopter des systèmes plus appropriés de traitement des données.

La réévaluation des projets a donné lieu à un certain nombre de changements dans les rapports annuels de l'industrie, y compris la suppression de certains tableaux d'utilité marginale. En outre, un examen des services spéciaux aux utilisateurs a amené l'annulation de 24 états spéciaux que l'on ne pouvait plus justifier face aux autres priorités plus urgentes de la Division. Il est également intéressant de remarquer que la Division a connu du succès dans l'application d'un programme déterminé d'amélioration du travail dans le secteur de l'exploitation ainsi que dans l'organisation d'un système des dossiers dans la Division.

D'autres résultats de la réévaluation des priorités et des opérations perfectionnées paraissent dans le fait que la Division a pu étendre ses activités sans augmentation de son

effectif, comme en témoignent les exemples suivants:

1) La série sur les expéditions courantes, les stocks et les commandes comprend maintenant des données mensuelles pour les 20 principaux groupes d'industries et, dans le cas de sept grand groupes d'utilisations économiques, les données sont présentées avec et sans désaisonnalisation; en outre, la série a été redressée en fonction du repère le plus récent.
2) Des tableaux spéciaux sur les containers sont maintenant publiés annuellement.
3) La portée de l'enquête sur les ventes d'essence dans les régions métropolitaines a été étendue pour englober plus de données d'ordre géographique.
4) Une nouvelle enquête sur la production et l'écoulement des produits du tabac a été lancée.
5) Une nouvelle enquête concernant les produits des brasseries a été entreprise.
6) On a achevé le travail préliminaire relatif à l'enquête sur les expéditions interprovinciales et étrangères de marchandises choisies. Bien que le rapport de l'année passée indiquât que l'enquête débuterait pendant la présente année financière, des problèmes aux niveaux fédéral et provincial ont nécessité qu'elle soit différée jusqu'en 1969.
7) Un projet annuel permanent comportant la compilation de données choisies sur les finances et les marchandises est en cours de réalisation pour le compte de l'Organisation des mesures d'urgence.
8) Des calculs d'envergure ont été entrepris pour le compte de: la Direction des enquêtes relatives aux coalitions, pour permettre l'étude de la concentration dans l'industrie canadienne; les provinces de la Colombie-Britannique et de la Saskatchewan, pour l'établissement d'atlas économiques; l'Agence de développement régional du ministère de l'Industrie, dans le cadre d'une étude de la croissance économique dans la région de la baie Georgienne.
9) Une augmentation du nombre des demandes spéciales qui dépasse maintenant les 15,000.

La Division a également été en mesure d'accroître davantage l'optimalisation par l'usage de bulletins anticipés sur les industries et par des modifications aux techniques de rédaction. Ainsi, les données provisoires de 68 industries (Recensement de 1967 de l'industrie manufacturière) ont été publiées comparativement à 37 industries (selon le recensement de 1966) pour l'année financière précédente. On a amélioré la situation à l'égard de la disponibilité des données fournies par les enquêtes mensuelles sur les expéditions, les stocks et les commandes d'environ deux semaines, et celle des données provenant des enquêtes mensuelles sur les marchandises qui servent à l'établissement de l'indice de production, d'environ un ou deux jours.

La Division continue malheureusement d'éprouver des difficultés dans l'optimalisation des rapports généraux de l'industrie manufacturière au Canada. Même s'il se produit une certaine amélioration du fait de la publication des bulletins anticipés, des améliorations sensibles ne pourront être obtenues que lorsque des ressources professionnelles accrues seront disponibles et que la programmation aura été mise à jour et transformée pour utilisation dans le nouvel ordinateur. L'on espère que de telles améliorations commenceront à se faire sentir dans cette série vers la fin de 1969.

Pour améliorer la qualité des données et alléger le fardeau en matière de réponse, la Division a participé activement aux travaux des groupes interdivisionnels qui s'occupent de: a) l'utilisation de registres administratifs pour remplacer ou compléter les enquêtes dans l'industrie; b) l'étude de la statistique sur l'emploi pour scruter et, là où la chose est possible, supprimer le double emploi; c) l'étude des coopératives pour préparer, mettre au point et appliquer une méthode coordonnée de déclaration; et d) l'étude des systèmes de comptabilité des sociétés pour mettre au point un système coordonné de déclaration des statistiques par établissement pour les sociétés à multiples unités répondantes.

Cette année encore, la Division a été dans l'impossibilité d'implanter la Classification des marchandises industrielles. Il est prévu maintenant qu'elle sera adoptée pour le Recensement des manufactures en 1970.

Bien qu'il ne soit pas possible de le mesurer en termes de qualité et d'optimalisation, le vaste programme de formation mené par la Division est important de ce point de vue tout autant que du point de vue de l'avancement des cadres. Environ 1,300 jours-homme ont été consacrés à la formation pendant l'année dont environ 20 p. 100 à l'enseignement des langues. Les cours de formation à la gestion, de gestion des dossiers, de communications, de théorie et pratique de l'organisation, de traitement des données, d'économie, de comptabilité, de statistique, de méthodes et procédés, de formation de secrétaires et d'amélioration du travail ont occupé le reste. La Division a également collaboré à la formation d'un étudiant de l'étranger y attaché pendant une période de sept mois.

Finalement, même si le projet n'en est qu'à ses débuts, la Division s'occupe actuellement d'élaborer un système complètement automatique de traitement des données pour le recensement annuel des manufactures, des mines et de l'exploitation forestière. Il s'agit ici

d'un projet conjoint auquel participe le personnel d'autres divisions ainsi que du personnel intéressé des bureaux provinciaux de statistique. A cause de sa complexité et de sa portée, on ne s'attend pas que le système soit lancé avant 1973-1974.

Division du commerce et des services

La Division du commerce et des services a pour fonction de recueillir et de publier des données sur les secteurs du commerce de détail, du commerce de gros et des services, et de faire de nombreuses études et enquêtes spéciales dans des domaines se rattachant au mouvement des marchandises entre le fabricant et le consommateur ultime.

La Division comprend huit sections: administration, détail, gros, services, projets spéciaux, recensement quinquennal, recherche et développement, et opérations. Un changement majeur apporté à la composition de la Division pendant l'année dernière a été la création d'un groupe de calcul automatique au sein de la Section des opérations. Cette unité aura pour fonction d'aider à l'élaboration d'un programme systématique d'adapter plusieurs des opérations manuelles de la Division aux systèmes d'informatique, ainsi que de coordonner les activités de la Division et du personnel de recherches en sondages et enquêtes dans l'élaboration d'une nouvelle méthodologie d'échantillonnage.

Toute la révision et tout le codage des rapports reçus du Recensement des commerces de détail et des services de 1966 (qui comprend approximativement 250,000 commerces de détail et établissements de services) ont été terminés pendant l'année financière. Deux bulletins anticipés sur le commerce de détail et le premier rapport anticipé sur les établissements de services ont été publiés. Dès septembre 1969, tous les rapports projetés sur le recensement de 1966 des commerces de détail et des services pour 1966 devraient être à la disposition du public. Avant la publication effective de ces données, la Division avait consacré une partie importante de son temps à répondre aux nombreuses demandes de calculs spéciaux sur le commerce de détail provenant des bureaux d'études du marché, de commissions de planification et de maisons d'affaires.

Des graves difficultés d'ordre conceptuel ont continué de nuire aux travaux relatifs au recensement de 1966 du commerce de gros pendant l'année dernière. Des progrès marquants ont cependant été accomplis dans le règlement d'un grand nombre de ces questions et on s'attend que les données soient complètement révisées avant juillet 1969, à moins que de nouvelles difficultés imprévues ne se présentent. En outre, vu la réaffectation d'une partie du personnel, il a fallu annuler l'Enquête de 1967 sur le commerce de gros.

L'Enquête de 1968 sur le commerce de gros comprend une innovation importante. Face aux difficultés imposées par les restrictions sur les cadres, on a décidé de remplacer le recensement complet des marchands de gros en 1968, par un échantillon représentant environ le quart du nombre total des 20,000 marchands de gros aux fins de l'Enquête. Toutefois, les grossistes dans d'autres catégories, tels les agents et courtiers, les succursales de vente des manufacturiers, les monteurs de produits primaires et les coopératives font l'objet d'enquêtes complètes. Afin de renforcer la fiabilité des données recueillies, trois questionnaires différents ont été conçus pour tenir compte des exigences distinctes de chaque type d'exploitant, pour remplacer l'ancien questionnaire uniforme. Les formulaires furent expédiés par la poste vers la fin de l'année financière.

Pour remplacer l'échantillon mensuel périmé des marchands de gros, qui se fondait sur 1951, un nouvel échantillon a été établi et adopté. Il permet une distinction plus exacte des ventes par genre d'entreprise. Afin de maintenir l'aspect chronologique, les séries mensuelle et annuelle du commerce de gros pendant les années 1952-1968 ont été ramenées à la base des résultats du recensement du commerce de gros pour 1961, et on prévoit qu'elles seront bientôt disponibles.

Une nouvelle enquête sur la machinerie et l'équipement de construction portant sur 1967 a été terminée au début de 1969. Les résultats dressent le tableau du marché canadien pour plus de 70 marchandises importantes exprimées en unités et valeur monétaire des ventes.

Pendant l'année, les plans ont été formulés pour une enquête par sondage de quelque 30,000 commerces de détail dans le but de mesurer les ventes de certaines catégories de marchandises pendant 1968. Cette étude faisait déjà partie du recensement décennal, mais elle en a été séparée afin d'accélérer le parachèvement du nouveau programme quinquennal de recensement lancé en 1966. Dorénavant, les enquêtes sur les marchandises de détail seront également menées sur une base quinquennale plutôt que décennale, deux ans après le recensement. Les résultats de l'enquête de 1968 sur les marchandises doivent être disponibles en mars ou avril 1970.

Au cours de l'année écoulée, une bonne partie de l'activité dans le domaine du commerce de détail s'est concentrée sur le développement d'un nouvel échantillon du commerce de détail. Le modèle de ce nouvel échantillon est fondé sur une mécanisation quasi totale du système servant à la collecte des données

brutes chaque mois, y compris l'expédition par la poste, la rédaction, l'imputation, les rappels et la présentation en tableaux des données sous une forme directement "imprimable". L'échantillon beaucoup plus grand prévu rendra possible la publication de données pour les principales régions métropolitaines et pour environ 30 genres de commerces, au regard des 18 genres indiqués à l'heure actuelle. Il doit également hausser substantiellement la qualité des données par un dénombrement perfectionné des "lancements" et des "fermetures" de commerces de détail.

Le nouvel échantillon doit être introduit en janvier 1970 en même temps qu'une estimation provisoire du commerce de détail, qui doit paraître de 10 à 14 jours plus tôt que le rapport régulier sur le commerce de détail. La mécanisation de l'enquête existante sur le commerce de détail a été entreprise au milieu de 1968, afin d'améliorer l'optimalisation de la série en attendant l'implantation du nouveau modèle.

D'autres tentatives d'optimalisation ont été faites également. Le programme de toutes les publications mensuelles a été étudié, des améliorations possibles ont été apportées et des dates limites ont été fixées. Cette étude s'est révélée très satisfaisante et a eu pour résultat la publication de rapports à des dates prédéterminées sans diminution appréciable de la qualité. Au moment de la rédaction du présent rapport, une étude semblable est en cours pour les publications annuelles. Vu l'étendue de la planification et du contrôle nécessaires à ces enquêtes plus détaillées, on se propose d'utiliser la méthode de "cheminement critique". L'application de cette technique d'analyse devrait réduire le temps qu'exigent les enquêtes annuelles dont celle du commerce de détail.

D'autres événements se sont également produits dans le domaine du commerce de détail. L'un d'eux fut la planification et le modèle d'une nouvelle enquête annuelle des grands magasins laquelle ajoutée à l'extension de l'enquête annuelle des magasins à succursales multiples des commerces de marchandises diverses permettra la publication d'une série annuelle révisée sur les grands magasins. En outre, cette étude permettra au B.F.S. d'évaluer les répercussions des "lancements" et "fermetures" sur l'univers des grands magasins.

Un certain nombre d'enquêtes annuelles, interrompues par le recensement des commerces et des services de 1966, furent reprises pendant 1968 pour l'année civile 1967. Celles-ci comprenaient les enquêtes sur les centres commerciaux, les magasins à succursales multiples et les magasins volontairement groupés. Pour la première fois, l'enquête sur les centres commerciaux portait sur les commerces de services, dans le but de mesurer l'influence des services sur l'essor des ventes dans les centres commerciaux depuis dix ans.

L'édition 1969 du *Manuel statistique pour études de marché* fut achevée pendant l'année. Ce rapport renferme des données démographiques, économiques, manufacturières, de mise sur le marché et de commercialisation puisées dans des douzaines de publications diverses du B.F.S. Ce nouveau *Manuel*, qui doit paraître en mai 1969, est beaucoup plus compréhensif que les éditions précédentes.

A l'heure actuelle, le personnel de la Section de recherche et de développement s'occupe de la mise au point des bornes d'une étude des effets économiques des centres commerciaux des banlieues sur les établissements commerciaux des centres-villes. On prévoit que certains résultats provisoires de cette étude seront disponibles dès l'automne de 1969.

Les rapports des enquêtes de 1965 sur les opérations des commerces indépendants suivants: pharmacies, concessionnaires de véhicules automobiles, détaillants de combustibles, bijouteries, librairies-papeteries, appareils photographiques, et articles de sport, ont été publiés au cours de l'année financière 1968-1969. Également, au cours de cette même année, on a préparé les textes provisoires et publié les rapports des enquêtes de 1966 sur les opérations des magasins des aliments indépendants ou à succursales multiples.

Le texte du rapport annuel pour 1967 intitulé *Ventes d'instruments et d'outillage agricoles* a été préparé et la publication doit paraître sous peu. Entre temps, tous les rapports mensuels de cette série ont été publiés aux dates prévues.

L'enquête de 1967 sur la destination des expéditions par les manufacturiers s'est déroulée comme prévue pendant l'année et les résultats devraient être disponibles au deuxième semestre de 1969. Cette enquête déterminera, selon la valeur totale et par industrie, le mouvement des marchandises depuis les fabriques jusqu'à chaque province et région du Canada ainsi qu'à l'extérieur du Canada.

L'expédition par la poste des questionnaires pour l'enquête de 1968 sur les entreprises des directeurs de funérailles a commencé en février 1969. Cette enquête ressemble beaucoup à celle menée en 1965 et portant sur l'année 1964.

Les données provisoires recueillies par l'enquête annuelle sur la vente directe, qui englobait deux années, soit 1966 et 1967, ont été publiées en décembre 1968. La portée des enquêtes annuelles futures sera élargie pour englober les ventes directes des grossistes et des établissements de services.

Dans le domaine de la statistique sur le crédit, un effort considérable a été fait pour optimiser la publication mensuelle. Le délai de parution des données du bulletin mensuel *La Statistique du Crédit* a été réduit d'environ 10 ou 12 semaines après le mois de l'enquête, à environ 6 semaines, dans le but de se conformer aux dates d'échéance devancées. Une initiative importante qui aura des répercussions sur la série de la statistique du crédit à la consommation sera l'adoption d'un nouveau point de repère et d'un nouvel échantillon pour améliorer la série traitant du crédit de détail dans les grands magasins, les magasins de meubles et d'appareils ménagers, les concessionnaires de véhicules automobiles et autres détaillants. La statistique courante, qui se fonde sur les données modifiées du Recensement de 1951, doit être révisée en fonction du Recensement de 1966 publié récemment d'une part et du choix du nouvel échantillon proposé pour le commerce de détail d'autre part. Dans les domaines de la qualité et de l'optimalisation, on peut s'attendre à réaliser des avances importantes au moyen du système complètement automatisé d'informatique qui sera adopté non seulement pour la série du crédit au détail mais également pour les autres participants à ces séries, dont les sociétés de financement des ventes et de prêts aux consommateurs. Une fois les présentes révisions intercensales apportées à la série du crédit à la consommation, un rapport spécial sera publié traitant en profondeur la théorie et le développement. Cette publication présentera une refonte de la statistique chronologique.

L'application du nouvel échantillon du commerce de détail doit en même temps rendre accessibles des statistiques sur les stocks aux intervalles réguliers. Ces données seront publiées dans une nouvelle série trimestrielle pour les grands magasins, les magasins à succursales multiples et les magasins indépendants, selon le genre de commerce à l'échelle du pays. Pourvu qu'il existe un besoin suffisant, on s'efforcera de publier également des données analogues à l'échelle de la province.

Un groupe d'étude attaché à la Division du commerce et des services fut formé en 1969 dans le but de réviser le programme statistique existant sur les commerces de détail, de gros et des services dans le cadre du travail des préparatifs du recensement de 1971, et en particulier d'élaborer un programme à longue échéance visant l'expansion de la collecte et de la publication des données dans le domaine des services.

Division des prix

La Division des prix a pour fonction de recueillir, d'établir et de publier des données sur les prix et sur les dépenses de consommation. Donc, son travail englobe trois grands champs d'activité: prix de détail et coût de la vie, prix industriels et recherche centrale. Le premier service vise la mesure des mouvements des prix de détail et les écarts de prix qui découlent des variations et des différences du coût de la vie et des revenus réels des groupes de population au Canada et entre le Canada et l'étranger. Il s'y mène également des enquêtes et des études sur le budget familial qui fournissent des données sur les dépenses des diverses catégories de familles. Par contre, la Section des prix industriels s'intéresse aux mesures des mouvements et des écarts de prix dans la production et la distribution de biens et services; il vise surtout les prix des extrants et des intrants d'industries particulières de la Classification type des industries. La Section centrale de recherche s'occupe de coordonner et d'intégrer la recherche et l'analyse des prix dans des domaines communs, y compris le traitement des variations de qualité, les techniques d'analyse et la méthodologie de l'indice des prix.

Les éditions régulières de la publication mensuelle *Prices and Price Indexes* qui comprend toutes les statistiques sur les prix que publie la Division et le bulletin mensuel qui la précède, *Price Movements* qui renferme certains indices significatifs choisis pour publication hâtive, ont continué de paraître pendant l'année.

Le travail accompli pendant l'année visait avant tout à jeter les fondements du programme élargi de statistiques à la Division des prix. Ces préparatifs comprennent une campagne intensive de recrutement et le maintien de la valeur des statistiques existantes par des révisions d'envergure.

Dans le domaine des prix de détail et du coût de la vie, l'indice des prix à la consommation a été mis au point pour les analyses courantes par sa conversion et sa publication, au début de 1969, sur une base de référence de 1961 au lieu de celle de 1949. L'indice se compare donc plus facilement aux indicateurs économiques associés, tels les indices des salaires et de l'emploi qui sont également publiés sur la base de 1961. Une étude des concepts, de la portée et du contenu des indices nationaux et régionaux de prix à la consommation urbaine a été lancée à la fin de la période dans le but de mettre plus à jour le "panier" des biens et des services de consommation à la lumière des dépenses courantes des familles, et de réviser les caractéristiques des groupes démographiques visés par ces indices. Les résultats de ce programme de révision, qui comprend également une augmentation du nombre de villes distinctes pour lesquelles des indices de prix à la consommation sont préparés, doivent être mis en application en 1970.

La Section des coûts comparatifs de la vie, mise sur pied récemment, a publié une étude des variations interurbaines des prix de détail portant sur environ les trois quarts du budget d'un consommateur dans sept grandes villes choisies du Canada pendant 1968. On prévoit étendre la portée de ces comparaisons des prix de détail entre une ville à une autre afin d'englober les écarts du prix de logement ainsi que de l'élargir du point de vue géographique. La Section a également mené des études préliminaires visant à calculer les écarts du coût de la vie dans des collectivités relativement isolées du Nord canadien. A cette fin, des fonctionnaires de la Division ont visité l'Est de l'Arctique ainsi que la région du Mackenzie des Territoires du Nord-Ouest pour réunir des données sur les prix et le coût de la vie.

La Section des dépenses des familles a publié les résultats complets de l'enquête de 1964 qui portait sur les dépenses détaillées dans 11 villes et selon certaines caractéristiques de la famille dont la ville, le revenu familial, le genre de famille et l'âge de son chef. Le dépouillement des résultats d'une enquête de rappel analogue, portant sur les dossiers tenus par 2,000 familles urbaines, menée au début de 1968 relativement à l'année financière 1967, a constitué également une tâche importante de la Section pendant cette période. L'analyse et la publication des résultats de cette enquête sont prévues pour la fin de 1969. Une enquête détaillée des dépenses sur les aliments faites par environ un millier de ménages ruraux et urbains chaque mois, à partir des listes des dépenses durant deux semaines, a été lancée en janvier 1969 et se prolongera pendant toute l'année. En plus de fournir des renseignements sur les habitudes d'achats des aliments, l'étude fournira également des données sur les dépenses pour un éventail d'articles non comestibles achetés couramment dans les supermarchés. On a également entrepris la préparation d'une enquête d'envergure de toutes les dépenses des familles, urbaines et rurales, qui doit débuter en 1970, et comprendre les dépenses effectuées en 1969 sur une base de rappel. On prévoit que cette enquête fournira environ 15,000 listes familiales utilisables et que les calculs détaillés permettront de classer les habitudes de dépenses selon un nombre important de caractéristiques de la famille.

Dans le but d'assurer l'appui statistique nécessaire au programme du gouvernement canadien d'indemnités aux effectifs civil et militaire en poste à l'extérieur du Canada, la Section des prix internationaux a analysé des enquêtes complètes de budget portant sur les prix de vente au détail et le coût de la vie comparables dans 47 endroits à l'étranger. En outre, pendant l'année une révision continuelle de la valeur des indices existants a été maintenue dans le contexte des fluctuations de prix au pays et à l'étranger et de la variation du taux du change; à cette fin on a eu recours à un vaste éventail d'indicateurs statistiques et économiques sur le plan mondial. En rapport avec ce travail, des fonctionnaires de la Section ont visité des postes dans l'Ouest et le Nord de l'Afrique et un certain nombre d'endroits aux États-Unis où des membres des Forces armées canadiennes sont actuellement cantonnés.

Dans le domaine des prix industriels, l'élaboration des indices des prix se rapportant aux investissements s'est poursuivie durant toute l'année. Cela comprenait l'établissement du prix de nouveaux logis unifamiliaux construits par des entrepreneurs importants et des normes des machines et matériel de production importants achetés par l'industrie, ainsi que la collecte des prix dans certains cas. La recherche de nouvelles méthodes et sources de données pour la production d'indices de prix globaux pour les constructions non domiciliaires a amené l'élaboration d'une enquête-pilote pour une nouvelle formule particulièrement prometteuse. L'évaluation expérimentale des prix de marchandises dont il n'existe aucune production semblable sur une base pour fins de comparaison régulière (marchandises uniques) s'est poursuivie dans les domaines du matériel de production d'électricité, la fabrication d'acier de charpente et en tôles et la fabrication de béton précoulé. L'élaboration d'un indice des prix de la construction routière au Québec est presque terminée et fournira des estimations des fluctuations des prix depuis 1963 environ. Des données semblables sont déjà disponibles pour la plupart des autres provinces à partir de 1956.

On a étudié les priorités dans le domaine de l'établissement des prix dans les industries de services. Ce travail a été fait dans le cadre de la préparation d'une communication destinée à une conférence internationale, tenue en 1969, et traitant des modèles et systèmes de classement pour établir les prix dans les industries de services. Les travaux préliminaires ont été entrepris du côté de l'élaboration des indices pour une partie de l'industrie du transport.

Une révision d'ensemble de l'indice du prix de vente dans l'industrie, relatif à l'industrie manufacturière au Canada, a été terminée pendant l'année, pour la période 1956-1967. La révision constitue la première mise à jour importante des marchandises et industries représentées dans l'indice, notamment au regard des points suivants: i) l'adoption de l'année 1961 comme base chronologique et pondérée de l'indice; ii) l'adoption de la Classification type des industries de 1960 à la place de celle de 1948; et iii) l'introduction d'un nombre plus considérable d'indices de marchandises dans le réseau. L'ensemble révisé d'indices

comprendra également certains indices à pondération totale au niveau des principaux groupes de fabrication, tel les aliments et boissons. Un document de référence comprenant les données révisées et un aperçu général des méthodes utilisées dans l'établissement de l'indice sera disponible au milieu de 1969.

Division des transports et des services d'utilité publique

La Division est chargée d'élaborer un programme statistique détaillé couvrant les transports par rail, par route, par eau et par air, les télécommunications, les utilités publiques et les industries et services connexes. En outre, la Division doit recueillir les données et fournir des services statistiques compréhensifs aux nombreux organismes réglementaires fédéraux et provinciaux, y compris le Comité des transports par chemin de fer, le Comité du transport routier, le Comité des transports par eau et le Comité des transports aériens, de la Commission canadienne des transports, le ministère des Transports et le Conseil de la Radio-Télévision canadienne. En outre, la Division a conclu un certain nombre d'ententes coopératives, visant la collecte de données, avec des régies provinciales de transport routier et des commissions provinciales des services d'utilité publique.

Le 1er avril 1968, le groupe de la statistique du Comité des transports aériens, composé de dix personnes, a été muté au Centre des statistiques de l'aviation du B.F.S. Le groupe sera graduellement intégré aux éléments appropriés du Centre des statistiques de l'aviation et son travail fait l'objet d'une analyse détaillée dans le but d'appliquer l'informatique à son programme en cours aussi bien qu'à ses calculs spécialisés prévisibles.

L'enquête sur l'origine et la destination des passagers aériens a été transformée et automatisée en tout point. Cette enquête sera en pleine vigueur à temps pour formuler les analyses des données sur lesquelles se fonderont les négociations bilatérales de 1969 avec les États-Unis concernant l'attribution de voies aériennes internationales pour services réguliers. Le Centre s'est chargé de la comparaison des données échangées avec le *Civil Aeronautics Board* des États-Unis, étant donné que le système canadien permet une telle analyse alors que celui des États-Unis ne le permet pas. La transformation des autres enquêtes du Centre se poursuit et sera accélérée dès que la fin du travail sur l'enquête sur l'origine et la destination aura libéré des effectifs pour d'autres tâches.

Un bulletin de service a été lancé à la fin d'octobre afin de répondre à un besoin manifeste pour des renseignements statistiques sur l'aviation. Il a été bien reçu par l'industrie du transport aérien et les services associés.

Les efforts déployés par le Centre pour réduire les délais dans toutes ses enquêtes ont déjà apporté de bons résultats. Les rapports concernant les aéroports de niveau I sont maintenant distribués dans les 45 jours qui suivent la fin du mois, et les totaux provisoires paraissent dans le bulletin de service vers le 20 du mois. La publication d'un nouveau rapport sur l'activité aux aéroports, renfermant des données pour la période 1963 à 1968 inclusivement, est en voie de préparation et doit être publié en juillet 1969. Le retard dans la publication du rapport mensuel de l'aviation civile a également été réduit sensiblement. Des pourparlers se poursuivent pour rapprocher davantage la date de retour des déclarations par les transporteurs aériens.

Une révision majeure des formules de déclaration pour la publication *Civil Aviation* a été partiellement complétée. Certains des formulaires ont été repensés et simplifiés en collaboration avec l'industrie et les organismes réglementaires pour faciliter le travail des répondants, et les efforts se poursuivent dans ce domaine.

Dans la Section des transports, les plans sont bien avancés pour une nouvelle enquête sur les camions, en remplacement de l'enquête sur le camionnage. La nouvelle formule comprend une enquête en deux parties, l'une sur le parc et l'utilisation des camions et l'autre sur les flottilles de camions. La première fournira les renseignements sur le camionnage en général: nombre total de camions groupés par catégorie, domaine d'exploitation, parcours annuel et consommation de carburants. L'enquête sur la flottille s'occupera d'obtenir les renseignements sur l'origine des marchandises et leur destination par échantillonnage de feuilles de route.

Des révisions majeures des rapports *Passenger Bus Statistics* et *Warehousing* furent entreprises de concert avec des comités consultatifs dans les deux industries. Pendant l'année, la possibilité d'instaurer un indice des taux de fret ferroviaire a été étudiée en collaboration avec la Division des prix.

Un élargissement important de la portée de l'enquête menée par la Division sur les transports maritimes sera réalisé au cours de l'année. Il s'agit de l'enquête concernant les navires exploités par des sociétés canadiennes. Cette enquête du type "inventaire", qui vise à obtenir des détails quant aux dimensions physiques, à la contenance et à la puissance, ainsi qu'aux équipages, est en voie de préparation avec la collaboration du ministère des

Transports et de la Commission canadienne des transports. La source principale des données sur le trafic maritime est un rapport au B.F.S. complété par le capitaine du navire à l'arrivée dans un port canadien. Ces déclarations fournissent des données sur le flux du trafic et sur l'activité portuaire. Le dépouillement se fait maintenant par ordinateur, ce qui permet non seulement une plus grande efficacité mais aussi un élargissement du champ d'analyse des données.

On a entrepris au cours de l'année une révision majeure de la statistique exprimée en milles-passagers et en milles-tonnes et publiée par le B.F.S. Cette série sert généralement aux comparaisons entre les divers moyens de transport. Jusqu'ici les travaux ont produit des améliorations significatives dans la qualité des estimations en milles-tonnes du transport par eau aussi bien que du transport routier.

Les recherches se poursuivent également sur l'étude des transports comme partie des dépenses globales canadiennes en biens et services. L'étude portera sur les dépenses privées et commerciales pour le transport des passagers et du fret.

Le 1er avril 1968, à la suite de l'adoption de la nouvelle Loi sur la radiodiffusion, la Section des services d'utilité publique a entrepris une révision majeure des formulaires conjoints pour les stations de radio et de télévision en collaboration avec le Conseil de la Radio-Télévision canadienne (autrefois le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion). La révision des formules vise à les rendre conformes à la classification uniforme de comptes établie et distribuée par l'Association canadienne des radiodiffuseurs et approuvée par le Conseil. Un système uniforme de déclaration de fin d'année a également été établi. Les questionnaires ont été amplifiés pour faire face aux besoins de l'agence réglementaire qui, en vertu de la nouvelle Loi sur la radiodiffusion, a des attributions beaucoup plus grandes. En outre, un glossaire de termes techniques pour l'industrie de la radiodiffusion a été publié pendant l'année.

Les résultats d'une enquête visant les statistiques des opérations et des finances de l'industrie de la télévision à antenne collective ont été publiés pour la première fois pendant l'année. Comme le Conseil de la Radio-Télévision canadienne s'est chargé de réglementer cette industrie, aussi en 1968, un système coopératif de collecte semblable à celui des stations de diffusion est en voie d'être mis au point, et vu que les besoins statistiques du Conseil sont comparables à ceux qui concernent la radiodiffusion, il a fallu procéder à un élargissement de la portée des formules de déclaration. A cette fin, un Comité consultatif national du B.F.S. sur la statistique de la télévision à antenne collective a été constitué et s'occupe maintenant d'établir un nouveau questionnaire et un classement uniforme des comptes pour faire face aux besoins des deux organismes.

DIRECTION DE LA STATISTIQUE SOCIO-ÉCONOMIQUE

La Direction de la statistique socio-économique est chargée de l'établissement, de l'analyse, de l'évaluation, et de la diffusion d'une vaste tranche des statistiques démographiques, sociologiques et économiques couvrant les ménages, les institutions et les exploitations agricoles du pays. Ses attributions comprennent: le rendement, la production, les finances et les ressources de l'agriculture; le recensement de la population, de l'habitation et de l'agriculture; le revenu, l'actif et le passif du consommateur; le corps enseignant, la clientèle et le financement scolaires, les installations et services à tous les niveaux de l'enseignement régulier, l'éducation permanente et la formation professionnelle de même que la statistique sur les bibliothèques et les musées; les données sur la santé et le bien-être relativement aux naissances, décès, mariages, hôpitaux, institutions pour malades mentaux, maladie, criminalité, police, tribunaux et pénitentiers; l'emploi, le chômage, les répartitions professionnelle et industrielle de la main-d'oeuvre et les autres enquêtes nationales des ménages. La Direction est également chargée des huit bureaux régionaux du B.F.S. et assume la responsabilité des relations avec les provinces et de l'établissement de la statistique relative au tourisme.

Division de l'agriculture

La Division de l'agriculture est chargée de la mise au point, du fonctionnement et de la coordination de systèmes statistiques qui fournissent les estimations intercensales des unités de production: superficies en cultures et stock du bétail, production, utilisation, valeur et prix des produits de la ferme, salaires agricoles, dépenses et recettes de la ferme, capital et dette agricoles, volume physique du rendement, consommation intérieure des aliments, intrants de la ferme et facteurs

physiques de productivité, pratiques agricoles et indices des prix agricoles. Les données sont recueillies directement auprès des agriculteurs et des industries agricoles généralement au moyen de questionnaires envoyés par la poste sur une base de sondage ou d'enquêtes partielles. Des dispositions sont également prises pour obtenir des renseignements de sources au niveau administratif.

Le système de statistiques agricoles est établi en étroite collaboration avec les ministères des gouvernements provinciaux avec lesquels la Division a conclu des ententes pour des enquêtes conjointes et pour le partage des tâches. Il existe également une étroite coopération avec les organismes tels que le ministère de l'Agriculture du Canada, qui fournit les données statistiques d'ordre administratif.

En plus d'assurer la production d'un volume constant de données relatives à l'agriculture, la Division s'occupe activement de trouver de meilleures méthodes de cueillette des données afin de faire face à l'évolution dans les structures de l'agriculture et des industries connexes et de répondre à la demande de données nouvelles, plus à jour et de meilleure qualité. La Division accorde également une grande importance à l'efficacité du traitement des données et à leur conservation. Afin de pouvoir réaliser ces objectifs, la Division fait l'objet d'une réorganisation visant à accorder une place plus importante au traitement électronique des données et à des méthodes de cueillette perfectionnées. Pour le moment, la Division comprend les quatre sections suivantes: Cultures, Bétail et produits d'origine animale, Finances agricoles, Projets spéciaux et recherches.

La Section des cultures mène des enquêtes régulières et des sondages spéciaux; elle publie des statistiques à jour et des renseignements sur le marché des grandes cultures et des cultures horticoles pour le Canada entier et par province. Dans la Section des rapports agricoles, la majorité des données sur les principales cultures de céréales et de graines oléagineuses sont recueillies au moyen d'enquêtes faites auprès d'un groupe choisi de correspondants agricoles bénévoles. Les questionnaires, envoyés par la poste, contiennent des demandes de renseignements sur des sujets tels que les conditions de croissance, la superficie à ensemencer, l'emploi des engrais, la production anticipée, les stocks des céréales à la ferme, le prix reçu et la récolte. Ces séries de statistiques visent à répondre aux demandes de renseignements des agriculteurs, des organismes de commercialisation et des industries connexes. De plus, le programme annuel sur les grandes cultures assure un lien essentiel, d'une année à l'autre, avec les statistiques-repères des recensements de l'agriculture quinquennal et décennal. Même si les rapports publiés ne se rapportent habituellement qu'aux totaux par province, les données sont établies par zones géographiques plus restreintes pour certaines denrées et sont mises à la disposition des provinces.

Les données tirées de ces enquêtes agricoles sont intégrées à un vaste assemblage de statistiques produites accessoirement par la Commission canadienne du blé, la Commission des grains et les organismes commerciaux tels que l'Association nationale des meuniers, de même que de plusieurs ministères gouvernementaux, ce qui permet d'étudier constamment les mouvements des approvisionnements et du commerce des céréales, des grains de provende et des graines oléagineuses au Canada. Un programme de rapports agricoles relatifs au commerce mondial des céréales et des graines oléagineuses est mené, grâce à la collaboration du Service des délégués commerciaux du Canada, ce qui permet de mieux évaluer la situation du Canada sur le marché international de ces denrées ainsi que les changements ou modifications des pratiques relatives à ce commerce. Des dispositions ont été prises récemment pour améliorer et étendre le programme de rapports sur les cultures à l'étranger. L'évaluation basée sur l'analyse des marchés nationaux et étrangers de céréales et de graines oléagineuses est exposée dans deux publications générales: *The Wheat Review* et *Coarse Grains Quarterly*. Les enquêtes mensuelles sur les industries de mouture du grain et de traitement des graines oléagineuses servent d'indicatif de la situation globale des céréales et des graines oléagineuses au pays. L'accroissement des données dans le secteur des graines oléagineuses, des graisses et des huiles s'est poursuivi. Une revue complète de tous les aspects de l'industrie céréalière au Canada est présentée dans la publication annuelle *Grain Trade of Canada*.

En sus d'un programme intensif de publication, de nombreuses recherches ont été effectuées pour répondre aux besoins d'ordre économique et statistique des secteurs public et privé. L'enquête mensuelle des producteurs de semences, lancée en 1967, visait à recueillir des données sur les achats et les stocks de semences. Cette série assure une vérification indispensable du rendement des récoltes de céréales et un tableau de l'écoulement. Dans le but d'obtenir des informations plus complètes au niveau de la ferme, un sondage énumératif a été mené par entretien direct et par échantillon au hasard dans la région de la rivière La Paix pour établir la superficie des diverses cultures ensemencées. La Sous-section des semences a également entrepris une enquête auprès des producteurs de moutarde, tout en poursuivant ses analyses de ventes de semences de maïs.

La Sous-section des cultures spéciales est chargée de l'établissement des systèmes statistiques et des extrants du rendement par

récolte se rapportant aux cultures horticoles, au miel et aux produits de l'érable, à l'échelle nationale et provinciale. Son champ d'intérêt s'étend à tout l'éventail depuis le plus extensif (l'exploitation apicole) jusqu'au plus intensif (l'exploitation des serres). Dans cette sous-section les envois massifs de questionnaires par la poste constituent le principal moyen de recueillir les données. Toutefois, les enquêtes postales ne fournissent pas des données qui permettent une vérification de l'objectivité des déclarations fournies par les correspondants. En conséquence, des méthodes s'imposent pour vérifier la crédibilité des réponses et elles sont présentement à l'étude. Au cours des récentes années, des enquêtes par échantillonnage aléatoire, tenant compte des variables d'ordre statistique et biologique, ont été utilisées pour prédire la récolte des pêches, du raisin et des cerises aigres en Ontario et la récolte des pommes en Colombie-Britannique. Les résultats de ces estimations objectives ont prouvé que, pour la plupart, les techniques appliquées sont très satisfaisantes. Cependant, des modifications sont toujours nécessaires pour atteindre l'efficacité maximale. Des recherches sont présentement en cours en ce qui concerne ces estimations et il se peut que les méthodes soient quelque peu modifiées en 1969.

La Sous-section des recherches sur les enquêtes s'intéresse à la plus grande partie du travail de la Section des cultures sur la mise en oeuvre des méthodes de sondage probabiliste. Au cours de 1968-1969, les programmes déjà existants dans ce domaine ont été amplifiés et quelques-uns sont devenus des instruments de travail de la Division. La Sous-section des recherches sur les enquêtes s'est également appliquée à stimuler les échanges de données statistiques avec les bureaux provinciaux de statistiques agricoles. Au cours de l'été 1968, une semaine d'étude, avec cours magistraux et séminaires, a été organisée pour les fonctionnaires de la Direction des statistiques du ministère de l'Agriculture de l'Ontario.

Le programme régulier d'opérations de la Section du bétail et des produits d'origine animale comprend la publication d'une série de rapports mensuels, trimestriels, semestriels et annuels concernant l'industrie du bétail au Canada. Les rapports mensuels fournissent des données sur les stocks des principales denrées alimentaires entreposées au Canada, le rendement des laiteries et des estimations de la valeur à la ferme des produits laitiers et avicoles. Les rapports trimestriels, limités à l'élevage du porc, présentent des estimations trimestrielles des stocks des animaux, et des mises bas réelles et prévues. Les rapports semestriels fournissent un inventaire des bestiaux, à l'exception des animaux à fourrure, au 1er juin et au 1er décembre. La production, l'utilisation, le commerce et autres données connexes au sujet du bétail et des produits d'origine animale font l'objet des rapports annuels de la Section. Au cours de l'année, on s'est efforcé d'améliorer la qualité et l'opportunité des programmes en cours et à en étendre la portée. Dans le secteur des statistiques des entrepôts frigorifiques, on a amorcé une évaluation du rendement qui se poursuivra pendant toute l'année financière prochaine. Les résultats déjà obtenus ont permis à la Section de suspendre la publication des rapports sur les stocks d'oeufs en coquille et les stocks de toutes les denrées en transit et dans neuf villes. Les économies ainsi réalisées ont permis à la Section d'entreprendre des sondages d'intentions afin de suivre l'évolution des méthodes du commerce des denrées. L'enquête des intentions seront trimestrielles et procureront des données sur les réserves de dindons entiers en entreposage frigorifique pour conditionnement ultérieur. Le premier sondage sera effectué au début de la prochaine année financière.

Des estimations provisoires des stocks en main et de la production de peaux de visons d'élevage ont été rendues publiques six mois avant la publication du rapport final. Ces estimations provisoires ont varié de 1 p. 100 environ par rapport aux estimations définitives. Pendant l'année financière écoulée, Terre-Neuve a été incluse pour la première fois dans l'enquête mensuelle de la production d'oeufs et des estimations mensuelles sont disponibles depuis octobre 1968. On a entrepris des études dans le but de trouver des méthodes permettant d'étendre le champ des sondages à l'industrie du porc et à l'industrie laitière de Terre-Neuve. Des travaux préparatoires en vue de l'application et l'intégration du sondage probabiliste dans les méthodes régulières d'estimation se sont poursuivis pendant l'année. L'enquête sur le bétail en cours d'engraissement en Alberta, entreprise comme projet-pilote en janvier 1968, a été reprise en juillet 1968 et en janvier 1969. La technique utilisée pour produire les estimations a été mise à l'épreuve à la satisfaction de la Division et les projets d'élargissement de l'enquête aux autres grandes zones d'engraissement au Canada, au cours de la prochaine année financière, sont en bonne voie de réalisation. La même technique a été mise à l'essai pour les estimations des stocks dans les fermes d'élevage du porc ainsi que des mises bas en Ontario, et pour déterminer le nombre de poules pondeuses ainsi que le volume de la production des oeufs en Nouvelle-Écosse. Les échantillons pour ces enquêtes ont été choisis au hasard dans les listes de bases de sondage; les données étaient recueillies à titre volontaire par voie postale. La Division se propose d'analyser les répercussions des des abstentions sur ce procédé d'évaluation.

Des recherches faites au cours de l'année dernière indiquent que l'application des méthodes d'informatique permettra d'intégrer cette technique au programme régulier d'estimation. Les projets visant à introduire le traitement électronique des données dans les méthodes régulières en usage dans la Section sont en bonne voie de réalisation et favoriseront l'intégration des nouvelles techniques d'estimation aux techniques classiques.

Au cours de l'année financière 1968-1969, la Section des finances agricoles a poursuivi ses travaux réguliers ayant trait à la mise au point et au fonctionnement d'un nouveau système pour la collecte, le calcul, l'analyse, l'évaluation et la publication de données statistiques provinciales sur le revenu de la ferme, les dépenses, les prix, les investissements, la productivité, la valeur des terres et les salaires agricoles. Ce système a été conçu afin de fournir des estimations régulières et détaillées de l'évolution financière et économique dans le secteur agricole de l'économie, pour servir de critères d'appréciation de l'activité économique totale du pays aux fins de planification gouvernementale et industrielle, de décisions de principe et de recherche économique.

Les activités non courantes de la Section au cours de l'année ont porté sur la révision des estimations des revenus et dépenses de la ferme pour la période intercensale 1961 à 1966. Les résultats seront publiés au printemps de 1969 en annexe aux bulletins réguliers sur les revenus de la ferme et serviront à mettre à jour le catalogue actuel du revenu agricole. La conversion des nombres-indices des prix à la ferme des produits agricoles de la base pondérée et chronologique 1935-1939=100 à la base pondérée 1960-1962=100 et la base chronologique 1961=100 s'est poursuivie pendant l'année et ce travail doit être achevé au milieu de l'année 1969. Une enquête postale spéciale menée en juin dans les provinces des Prairies avait pour objet d'obtenir les données de base nécessaires à l'évaluation du coût des semences de blé, d'avoine, d'orge et de cultures fourragères pour les cultivateurs. Au cours de l'année, la Section des finances agricoles a collaboré avec le personnel du service de la statistique régionale à un projet visant à établir des données sur les revenus et les dépenses de la ferme à l'échelle d'un petit secteur géographique. De nombreux problèmes ont surgi et on prévoit que des résultats significatifs doivent attendre encore quelque peu. Il y a plus d'un an, un sondage spécial a été effectué pour recueillir des chiffres sur la valeur des terres agricoles pour compléter les données obtenues par l'enquête annuelle menée régulièrement en décembre. A l'heure actuelle, les résultats de ce sondage spécial et de l'enquête régulière sont mis en corrélation et analysés à la lumière des renseignements provenant du recensement de l'agriculture en vue de produire des données d'assez bonne qualité pour être publiées.

Un programme expérimental, lancé vers la fin de l'année, devrait fournir des estimations plus à jour sur le revenu de la ferme qui feront parties des estimations des comptes nationaux et de la production industrielle. Par ces expériences on a réussi à produire des résultats dans la moitié du temps normalement requis. D'autres expériences seront faites durant la prochaine année pour réduire encore le temps nécessaire à la préparation de ces estimations.

La Section des travaux spéciaux et des recherches s'est intéressée au développement des bases de sondage perfectionnées pour les enquêtes menées par la Division et elle a pris une part active à des enquêtes-pilotes sur le champ afin de mettre à l'essai de nouvelles méthodes de collecte et à la planification du dépouillement automatique des données recueillies par la Division. En attendant la réorganisation de la Division, le chef de la Section a été chargé d'élaborer des questionnaires et des calculs pour les grandes enquêtes de juin et de décembre sur les superficies en culture et sur le bétail. La Section travaille en étroite collaboration avec la Direction des opérations et du développement des méthodes et elle est le centre des travaux destinés à l'ordinateur émanant de la Division. Au cours de l'année 1968-1969, la Section a modifié les enquêtes sur les porcs et sur la volaille dans plusieurs provinces. Ce travail comportait le choix d'échantillons probabilistes dans la liste globale des noms d'agriculteurs fournie par l'ordinateur. La Section a également participé activement à la mise au point de méthodes d'informatique pour les données des enquêtes sur le bétail. Les travaux d'étude se poursuivent en vue d'insérer dans l'ordinateur les principaux relevés de la Division. Au cours de 1968-1969, des travaux d'investigation pour un projet expérimental de sondage aléatoire pour les données sur les cultures, le bétail et les finances ont été exécutés sous la direction d'un fonctionnaire de la Section.

La Section a entrepris en 1968-1969 une révision importante des formulaires pour les principales enquêtes sur les cultures et le bétail, et il en est résulté la suppression de quelques questions. On a examiné en même temps les méthodes de dépouillement. De nouvelles méthodes simplifiées entreront en vigueur en 1969-1970 et, de concert avec l'automatisation partielle, permettront de réduire les délais et d'améliorer l'efficacité. Cette évolution dans le domaine de normalisation et de simplification des méthodes faciliteront l'automatisation éventuelle des résultats des enquêtes.

Division du recensement

Au cours de l'année, on a souligné davantage la planification et la préparation du recensement décennal de la population, de l'habitation et de l'agriculture qui aura lieu en 1971. Aussi la Division a-t-elle été l'objet d'une importante réorganisation durant l'année afin d'être mieux outillée pour planifier et diriger cette vaste entreprise qui atteindra chaque foyer canadien, et qui, à la période de pointe, mobilisera une armée de quelque 40,000 travailleurs. En résumé, le réajustement des tâches au sein de la Division a été entrepris en vue premièrement d'organiser des sections responsables spécifiquement de chacune des étapes principales du processus statistique et d'en assurer la coordination. Ainsi, par exemple, la création de la Subdivision des systèmes et des opérations permet de libérer les groupes professionnels responsables du contenu de l'enquête des tensions et responsabilités opérationnelles, ce qui leur permet de jouer un rôle accru dans l'analyse et l'interprétation des statistiques du recensement ainsi que dans la recherche et les études essentielles à la mise au point des concepts, du contenu et des calculs. En résumé, la réorganisation vise à préciser et à séparer les responsabilités pour l'administration, les méthodes opérationnelles, le contenu, la coordination des recherches, et assurer un appui plus direct au chef de la Division.

Les travaux de plus grande portée accomplis en vue du recensement de 1971 sont probablement ceux qui concernent l'introduction de nouvelles méthodes et techniques d'enquête sur place, ainsi que les prévisions pour échantillonnages plus vastes du côté de la collecte des données de base des chefs de ménage. Le degré que peut atteindre l'échantillonnage dans un recensement national a influencé directement les mesures pour réduire les coûts et produire des résultats plus à jour. L'adoption de nouvelles méthodes d'enquête sur place vise notamment la production des données de meilleure qualité au moyen des techniques "d'autodénombrement". Bien qu'une perte minime de qualité attribuable à l'échantillonnage soit inhérente aux données concernant les petits secteurs, le recours au questionnaire d'autodénombrement va compenser ce facteur par la réduction du nombre des réponses erronées trouvées dans des recensements antérieurs. Dans l'ensemble, ces méthodes offrent la meilleure solution possible pour atteindre les buts fondamentaux du recensement du point de vue du coût, de la qualité et de l'optimalisation des données.

La série de recensements d'essai menés sur place a débuté par un petit test préliminaire à Ottawa en décembre 1966 suivi d'un recensement complet de la ville de London, en septembre 1967, et enfin d'un dénombrement en milieu rural dans quatre localités représentatives à travers le Canada en octobre 1968. Ces expériences visaient à déterminer les avantages de l'utilisation de nouvelles méthodes et techniques pour le recensement de 1971. Au cours des deux premiers essais, on a eu recours aux nouvelles techniques semblables à celles qui ont déjà été mises au point aux États-Unis, pour connaître les avantages de l'autodénombrement au moyen des questionnaires envoyés par la poste à tous les chefs de ménage qui doivent les remplir et les retourner à un bureau central de traitement. Dans le sondage rural de 1968, on a utilisé une méthode combinant l'entrevue directe et le questionnaire laissé aux foyers par l'énumérateur et recueilli ultérieurement.

En vertu des résultats de ce programme expérimental, la vérification finale des méthodes et des questionnaires, prévue pour l'automne 1969, sera faite dans tous les secteurs au moyen d'un système uniforme d'établissement des listes de ménages et de remise des questionnaires par l'énumérateur, assurant ainsi que les chefs de ménage reçoivent la documentation nécessaire avant la date du recensement. La formule la plus pratique de renvoi des questionnaires pour les chefs de ménage dans les grands centres urbains semble être l'expédition du questionnaire rempli par la poste, suivant un procédé de décentralisation, alors que, dans les régions rurales, les énumérateurs recueilleront eux-mêmes les formules remplies. On fera également usage de cette méthode de remise et de cueillette des formules par les énumérateurs, pour le questionnaire détaillé du recensement agricole dans le but de profiter autant que possible des avantages de l'autodénombrement dans les secteurs agricoles.

L'une des premières décisions à prendre dans la planification d'un recensement se rattache au contenu (enquêtes, concepts et définitions) qui en déterminera la portée. Des sous-comités et groupes de travail préposés à certaines matières se sont préoccupés de cette facette des plans de 1971 depuis le début des premiers essais sur place. En outre, une épreuve spéciale du contenu du recensement a été faite à Toronto en mai 1968 alors qu'un choix d'ébauches des questions proposées pour le recensement (notamment sur la main-d'oeuvre) a été mis à l'essai dans deux petits secteurs (comprenant environ 3,000 ménages chacun). Le programme d'essai ainsi que les enquêtes des groupes de travail sur divers sujets ont été conçus en vue d'obtenir des renseignements, non seulement sur l'utilité des divers sujets proposés, mais aussi sur le coût relatif, la somme de travail imposée aux répondants et leur aptitude à fournir des réponses valables à des questionnaires compliqués.

Au cours de la préparation des recommandations définitives sur le contenu des questionnaires relatifs à la population et à l'habitation pour "l'avant-première" de 1969, les groupes de travail du recensement ont collaboré étroitement, en 1968, avec les représentants des autres ministères et organismes gouvernementaux. On a sollicité (et reçu) l'opinion des organismes provinciaux de statistique. Des mémoires et des suggestions sont venus d'un certain nombre d'organismes et groupes privés (non gouvernementaux), des secteurs du commerce et de l'industrie, des universités et des commissions d'urbanisme. Pour le recensement de l'agriculture, l'élaboration du contenu a commencé en 1967 avec la formation d'un comité fédéral interministériel. Au début de 1968, des conférences ont été tenues avec les fonctionnaires dans chacune des provinces et avec quelques universitaires intéressés. D'autres réunions ont eu lieu avec le ministère fédéral de l'Agriculture et le Comité des statistiques de l'Institut du matériel de ferme. Toutes les suggestions ont été révisées par le comité interministériel, et un questionnaire fut rédigé pour le programme d'essai dans quatre secteurs ruraux à travers le Canada en octobre 1968. On s'attend que ce questionnaire soit substantiellement celui auquel on aura recours pour l'essai "avant-première" en 1969.

Les modifications du contenu projetées pour le recensement de 1971, par rapport au recensement décennal de 1961, tiennent principalement aux demandes accrues de renseignements plus détaillés dans le cadre des sujets qui font déjà l'objet d'enquête plutôt qu'à de nouveaux champs d'étude. Ainsi, en ce qui a trait à la population, les questions sur l'éducation ont été augmentées pour inclure les cours d'enseignement général et de formation professionnelle; une question sur le revenu net des agriculteurs exploitant des fermes a été ajoutée afin de compléter les revenus provenant de sources autres que l'agriculture; une question sur la langue d'usage, faisant suite à une recommandation de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, a été ajoutée aux autres déjà posées au sujet de la langue maternelle et la langue officielle; les organismes de transport et les urbanistes ont fait ressortir l'importance d'une question sur l'adresse des lieux d'affaires afin qu'il soit possible de faire le lien entre l'endroit où les gens travaillent et leur lieu de domicile. Dans le questionnaire sur l'habitation, les modifications incluent des questions plus détaillées au sujet des loyers, spécialement sur la portée des subventions aux loyers; le genre de combustible servant à la cuisine et au chauffe-eau en plus du chauffage central, et le nombre de chalets ou de secondes maisons.

Pour le recensement agricole, on se propose de présenter un questionnaire général en 1971, plutôt que quatre comme en 1964 (à savoir un questionnaire général, un questionnaire sur le drainage, un questionnaire sur les produits forestiers des terres boisées de ferme et un autre pour le recensement de l'agriculture sur les exploitations non agricoles. Les questions sur l'irrigation seront insérées dans le questionnaire général de 1971, de même pour les produits forestiers, mais sur une échelle réduite. Le questionnaire sur les exploitations non agricoles sera abandonné vu que leur importance est maintenant négligeable. De nouveaux articles fourniront des renseignements de base relatifs à l'usage des engrais et des liquides de pulvérisation tandis que d'autres postes seront ajoutés à l'énumération des instruments aratoires. Dans le projet d'essai figurent des questions qui cherchent à classer le travail à temps partiel des exploitants agricoles suivant le genre de travail, et de classer la rémunération de la main-d'oeuvre agricole selon le mode de paiement, c.-à-d. par jour, par heure ou par pièce.

A la fin de 1968, la planification des travaux de 1971 touchant la vaste gamme de calculs et de recoupements que nécessite un recensement national ne faisait que débuter. A cette fin, le programme de calcul du recensement antérieur est tout d'abord évalué à la lumière de sa justesse compte tenu des facteurs tels que les lacunes signalées par les demandes insatisfaites des utilisateurs relatives à leurs besoins de données particulières et les suggestions reçues durant la période intercensale pour amplifier ou élargir les divers aspects du programme de calculs. Pour le recensement de 1971, on mettra encore l'accent sur les données relatives aux petits secteurs afin de faire face aux demandes croissantes dans ce domaine, tout en tenant compte des exigences croissantes de la recherche en ce qui concerne les calculs de plus en plus complexes de la part des planificateurs socio-économiques.

La Section de la géographie a poursuivi ses préparations de la cartographie du recensement de 1971 par la mise en oeuvre du programme de la carte officielle du recensement rural (CORR), au sujet duquel les données doivent être complètes au milieu de 1970. La Section a procédé à la vérification des limites municipales sur les cartes topographiques et elle a entretenu une correspondance volumineuse avec les autorités municipales et provinciales dans le but d'éclairer des problèmes particuliers. En collaboration avec les administrations provinciales de la Colombie-Britannique et de Terre-Neuve, elle poursuit également la révision des limites des divisions du recensement. La Section de la géographie et le sous-comité des zones métropolitaines de recensement sont à réviser le concept de la zone métropolitaine de recensement pour la rapprocher à celle du marché du travail. Le recensement de 1971 comportera une question sur le lieu de travail et on a créé un sous-comité pour étudier les recensements des autres pays afin de se renseigner sur les méthodes de ceux-ci pour poser la question.

A ce propos, il faudrait mentionner les expériences menées au cours de 1968 dans le domaine des systèmes de référence géographique ou géocodage. Le géocodage signifie l'attribution de codes de localisation géographique aux données enregistrées sur rubans d'ordinateur de telle sorte que chaque code soit essentiellement une coordonnée qui identifie un emplacement spatial bien déterminé. Grâce au géocodage, le programme de l'ordinateur peut être rédigé de manière à permettre la récupération des données pour n'importe quel agencement de ces emplacements. On peut ainsi relever automatiquement des données relatives à diverses unités d'aires spécifiques qui ne conviennent pas à des besoins particuliers. On espère que cette technique, actuellement au stade expérimental, sera mise en application dans certaines villes clé lors du recensement de 1971 par l'attribution de codes aux adresses particulières et par l'adoption d'une méthode de référence géographique basée en grande partie sur l'attribution d'un code d'identification par coordonnées géographiques aux secteurs de recensement dans tous les secteurs non visés par le programme de conversion des adresses.

Une autre entreprise importante, dont l'étude a progressé en 1968, vise à la possibilité de lier les questionnaires démographiques et agricoles du recensement de 1971. Suivant la coutume, le recensement agricole fournit des données agricoles sur les fermes de recensement, mais seulement des données restreintes sur l'exploitant et sa famille. Au cours des dernières années, la politique agricole a été orientée beaucoup plus vers le secteur commercial de l'agriculture, et on est devenu de plus en plus conscient que cette politique n'a guère aidé le petit exploitant non commercial. Il en est résulté que la Division du recensement n'a pas seulement reçu une demande persistante de données touchant les fermes commerciales, mais encore des demandes accrues de données démographiques relatives aux fermes non commerciales. Par exemple, des renseignements sur l'âge, le degré d'instruction, la source de revenus des exploitants de petites terres ont été demandés avec insistance afin de planifier et d'administrer les nombreux programmes de lutte contre la pauvreté en milieu rural, présentement en cours ou projetés. Avec l'avènement de l'informatique, il est maintenant possible de faire la liaison entre les fichiers des deux recensements et, malgré certains problèmes d'ordre opérationnel, une tentative sera faite pour fournir un plus grand nombre de données utiles sur la population agricole, que celles qui ont été fournies dans le passé. Il sera également possible d'utiliser les renseignements importants touchant les caractéristiques économiques des exploitants agricoles dont fera état le questionnaire démographique, c'est-à-dire, le revenu provenant du travail hors-exploitation et les emplois des exploitants à temps partiel.

Outre la planification détaillée du recensement de 1971 exposée dans les alinéas précédents, la Division du recensement a poursuivi ses travaux réguliers dans plusieurs secteurs. Les demandes de confirmation de l'âge déclaré au cours des recensements antérieurs et sur les fiches d'inscription nationale se sont élevées à 52,000. La Division a entretenu une volumineuse correspondance avec les gouvernements, les universités, les entreprises commerciales et les particuliers dans tout le Canada en réponse à des demandes de données du recensement. Des statistiques sur la citoyenneté, l'immigration et l'assurance-hospitalisation ont été établies et mises à jour afin de répondre aux demandes de la Section des estimations et des projections de la population. Les projections démographiques révisées ont été mises à la disposition de plusieurs ministères et des services de consultation dans le domaine des projections ont été fournis aux différents ministères fédéraux et provinciaux. La Division a préparé la publication des séries trimestrielles et annuelles d'estimations de la population et de statistiques sur la citoyenneté canadienne. La Division a réalisé des progrès marquants dans son programme de nouvelles projections démographiques. Les projections nationales et provinciales ont été révisées à la lumière du recensement de 1966 et les nouvelles projections démographiques du B.F.S. pour 1969 ont été entreprises.

La préparation et la publication des rapports du recensement de 1966 se sont poursuivies avec la mise en circulation de quatre rapports sur les caractéristiques de la population, six sur les ménages et les familles, cinq sur les caractéristiques géographiques et 28 dans la série des secteurs du recensement. Des monographies basées sur le recensement de 1961 ont été publiées traitant des sujets suivants: les différences provinciales du taux d'activité (de la main-d'oeuvre), le chômage au Canada, la travailleuse au Canada, *Tendances et facteurs de la fécondité au Canada* et les revenus des Canadiens. De plus, la Division a publié neuf mémorandums techniques du recensement.

Le personnel de la Classification centrale (recherche et développement) du B.F.S. et de la Division des recherches sur les professions au ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration ont reçu des remarques et suggestions au sujet du texte de la publication intitulée *Classification et dictionnaire canadiens des professions* (CDCP). Cet ouvrage fera état des changements les plus récents dans la structure des professions et permettra d'établir des comparaisons entre les ministères au sujet des données relatives aux professions. La Division du recensement se servira du CDCP pour classer les réponses au recensement de 1971 sur les professions.

Divers membres du personnel de la catégorie professionnelle ont représenté la Division et le Bureau à diverses réunions tenues au cours de l'année par des associations internationales et nationales, dont la *Population Association of America*, l'Association économique canadienne, la Conférence canadienne sur le logement. De nombreuses réunions ont été tenues avec divers "groupes d'utilisateurs" représentant les administrations fédérales, provinciales et municipales, des associations professionnelles et scolaires et des bureaux de planification pour discuter des projets du recensement de 1971, en particulier des questions qui exigent une attention immédiate comme la teneur du questionnaire et le calcul des données.

Recherches sur les finances des consommateurs

Au cours de l'année financière 1968-1969, l'Imprimeur de la Reine a publié la monographie sur le recensement intitulé: *Incomes of Canadians*, en anglais seulement. Une version française de cette monographie a été établie, mais elle n'a pas encore été soumise à l'Imprimeur de la Reine.

Le rapport des résultats du recensement de 1966 sur les finances des consommateurs a été publié. Les familles agricoles et les revenus agricoles ont été intégrés pour la première fois à la publication des enquêtes, afin que les rapports fassent état de la répartition du revenu pour toutes les familles et tous les particuliers et ne se limitent pas à la population non agricole comme au cours des relevés antérieurs. Cependant, le rapport présente également des statistiques sur les revenus non agricoles pour permettre aux utilisateurs d'établir des comparaisons avec les données des enquêtes antérieures sur la même base de calcul.

L'enquête de 1968 sur les finances des consommateurs a été effectuée en avril 1968. Des statistiques sur le revenu et d'autres particularités économiques et démographiques, telles que l'âge, situation envers la main-d'oeuvre, l'emploi, l'industrie, l'instruction et l'expérience au travail ont été recueillies dans les cinq sixièmes de l'échantillon de l'enquête sur la main-d'oeuvre d'avril, soit d'environ 30,000 ménages. Il s'agissait là de la plus vaste enquête intercensale menée par le B.F.S. On prévoit que les rapports provisoires de l'enquête seront publiés au milieu de l'été 1969, et le rapport définitif, dans la dernière partie de l'année financière 1969-1970.

Vu que les quatre cinquièmes de l'échantillon du revenu faisaient également partie de l'enquête sur les installations et équipement domestiques, les résultats des deux enquêtes sont en voie d'être reliés et un rapport spécial sera probablement publié sur les caractéristiques de l'habitation d'après le revenu du ménage et autres caractéristiques du ménage.

On a élaboré un questionnaire pour l'enquête d'avril 1970 sur les finances des consommateurs et l'enquête elle-même subira un essai préliminaire en mai 1969. Cette enquête sera l'une des deux importantes enquêtes sur les ménages prévues pour 1970; l'autre sera entreprise en mars 1970 et portera sur les dépenses familiales. Les deux enquêtes seront menées à l'échelle du pays et toucheront les ménages agricoles tout comme les ménages non agricoles. L'enquête sur les finances des consommateurs comprendra des interviews auprès de 12,000 ménages. Bien que le sondage ne vise pas les mêmes ménages, le formulaire des deux enquêtes comprendra des questions communes, soit sur les revenus en 1968 et leurs sources, ainsi que des renseignements d'ordre démographique et autres sur la famille. L'enquête sur les dépenses familiales sera centrée sur le revenu et les dépenses, tandis que l'enquête sur les finances des consommateurs recueillera des statistiques sur le revenu, les bilans et la valeur nette. Des consultations sont en cours avec les utilisateurs fédéraux, provinciaux et autres, les universités par exemple, pour solliciter leurs remarques et commentaires sur le contenu et l'analyse des données. Les questionnaires auront leur forme définitive au milieu de l'année.

On a terminé un rapport chronologique sur les statistiques des revenus des familles et des particuliers pour certaines années de 1951 à 1965. Ce rapport est sous presse, et doit paraître d'ici deux ou trois mois. En plus des statistiques sur la répartition des revenus, sur les caractéristiques de la famille et des particuliers telles que l'âge, l'emploi en fonction de sa valeur en dollars courants, le rapport renfermera des séries présentées en fonction du dollar constant exprimé en dollars de 1961, ainsi que des statistiques sur la composition quintile. Ce rapport sera intitulé: *Incomes of Non-Farm Families and Individuals in Canada, Selected Years, 1951-1965*. Une fois traduit, le rapport mettra à la disposition des intéressés une version française des statistiques sur la répartition du revenu.

Au cours de l'année, la Division a accompli un certain nombre de travaux de recherche. Un article de G. Oja intitulé: *Problems of Defining Low Economic Status for Poverty Studies* a paru dans *La Revue statistique canadienne*, numéro de septembre 1968. La préparation d'un document comparatif sur la distribution des revenus au Canada et aux États-Unis est pratiquement terminée et il sera présenté lors de la Conférence internationale sur le revenu et la santé qui sera tenue en Israël, au

mois d'août 1969. La Division a poursuivi son travail d'évaluation des statistiques provenant du recensement et des enquêtes et les résultats seront publiés au cours de l'année prochaine.

Le travail sur les estimations du revenu dans les comtés et les divisions du recensement est en progrès constant. La pénurie des effectifs a ralenti ce travail, mais on espère qu'il sera possible d'obtenir au cours de l'année prochaine les résultats de plusieurs années à compter de 1961.

Le personnel a pris une part très active à la planification du recensement général au Canada en 1971, et il a collaboré aux divers travaux d'expérimentation du questionnaire du recensement et aux études d'évaluation. Le personnel a fait partie des groupes de travail du B.F.S. à des études telles que celles du comité chargé d'examiner la révision chronologique des estimations du revenu de la main-d'oeuvre, et certains membres ont assisté à des conférences fédérales-provinciales. La Division a fourni des données spécialisées et des services de consultation à d'autres ministères gouvernementaux, comme le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. Le coordinateur du service a secondé le personnel du Conseil économique du Canada dans la préparation de son Cinquième Exposé Annuel et a également représenté le gouvernement du Canada lors d'une réunion d'experts techniques tenue sous les auspices de l'Organisation de coopération et de développement économiques, à Paris, en avril 1968, et convoquée dans le but d'étudier les techniques de mesurer les changements dans les niveaux de vie des nations.

Division de l'éducation

La Division de l'éducation est chargée de recueillir, d'interpréter et d'analyser les statistiques sur l'éducation, à tous les niveaux, tant dans le secteur privé que dans le secteur public. Elle recueille et publie des données et des renseignements sur les jardins d'enfants pré-scolaires, les écoles élémentaires et secondaires, les universités, les établissements postsecondaires et sur l'éducation permanente. De plus, la Division s'occupe du coût de l'éducation et des sources de revenu.

L'éducation étant du ressort des provinces, la Division s'adresse aux ministères provinciaux de l'Éducation pour recueillir des données sur l'enseignement dans les écoles publiques, élémentaires et secondaires, et dans les instituts et les écoles de métiers qui relèvent des provinces. De façon générale, la Division recueille directement des écoles privées de toutes catégories, ainsi que des universités et collèges, les données qui les concernent.

De plus, la Division joue le rôle d'un bureau de service pour certaines des provinces les moins populeuses et leur fournit des tableaux sur les écoles, les enseignants et les élèves qu'elles exigent aux fins d'administration et de publication des rapports.

Depuis la guerre, les inscriptions scolaires ont augmenté plus rapidement au Canada que dans tout autre pays industrialisé du monde. Depuis 1951-1952, dans les écoles élémentaires et secondaires elles ont plus que doublé; dans les universités plus que quadruplé, et les maisons d'enseignement postsecondaire et non universitaire se sont multipliées au point d'accueillir environ 75,000 étudiants réguliers.

Le quart de la population du pays est engagée dans l'éducation soit à titre d'étudiants, d'enseignants ou de personnel associé. La clientèle scolaire globale de quelque six millions est presque égale à l'effectif total de la main-d'oeuvre et les dépenses totales du secteur (5.9 milliards de dollars) constituent 9 p. 100 du revenu national brut. Les dépenses ont plus que doublé depuis 1962.

Lors d'une réunion en septembre 1964, le Comité permanent des ministres de l'éducation (aujourd'hui le Conseil des ministres de l'éducation) a consenti à désigner un comité ministériel spécial d'informatique composé d'un représentant nommé par chaque ministre et d'un délégué du Bureau fédéral de la statistique. L'objectif du comité était l'élaboration d'un réseau national d'information sur l'éducation, soit un réseau de données sur l'éducation utilisant les systèmes les plus récents d'informatique afin de répondre aux besoins des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux.

Au début le Comité s'est limité à l'enseignement dans les écoles élémentaires et secondaires et il a visé à la création de banques de données sur le personnel administratif, les écoles, les enseignants, les élèves et les finances. Des sous-comités ont été établis pour déterminer et proposer les listes des éléments destinés à constituer les rapports de chacun des secteurs. Des délégués de la Division de l'éducation ont pris une part active aux travaux du Comité spécial et des sous-comités. Cette étape du projet a été franchie dès l'été de 1968.

En septembre 1968, le Conseil des ministres a prié le Bureau fédéral de la statistique de prendre dorénavant le projet sous sa tutelle et de le développer en collaboration avec les provinces. Le Bureau a accepté la tâche et on s'attend que le travail d'expansion future soit lancé au cours de la prochaine année.

Au cours de cette année dernière, l'Association des présidents d'universités de l'Ontario a nommé un comité de responsables des inscriptions aux universités pour étudier et faire état des possibilités d'établir une banque de données sur les universitaires. Les universités du Québec, sous la direction du ministère provincial de l'Éducation, sont engagées dans la même voie. La Division de l'étudation demeure en contact direct avec les dirigeants de ce mouvement dans les deux provinces.

Les données recueillies jusqu'à présent par le Bureau fédéral de la statistique sur le personnel enseignant des écoles publiques des huit provinces collaboratrices ont été, dans la majorité des cas, exclusivement celles que le Bureau réclamait. Au cours de la dernière année, un fichier détaillé sur le personnel enseignant a été mis au point pour trois provinces afin de satisfaire aux besoins des ministères de l'éducation, des associations de professeurs et de commissaires d'écoles et du Bureau fédéral de la statistique. Dans deux des provinces, soit le Nouveau-Brunswick et la Colombie-Britannique, le traitement des données sera effectué par le Bureau, mais les documents produits par l'ordinateur, sous forme de doubles de rubans, d'impressions directes et de répartitions de fréquences, seront distribués aux ministères de l'Éducation et aux associations visées. Quant à la troisième province, celle de l'Alberta, les fiches du personnel enseignant seront conservées et traitées au ministère de l'Éducation et un double des registres de l'ordinateur sera transmis au Bureau fédéral de la statistique.

Au cours de l'année précédente, un régime de déclaration particulière des élèves abandonnant l'école a été appliqué dans quatre systèmes scolaires, soit ceux de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, des écoles indiennes et des écoles des Territoires du Nord-Ouest. L'an dernier, ce système s'est étendu à l'Île du Prince-Édouard. Dans tous ces cas, la Division de l'éducation effectue le dépouillement des réponses.

La nomination d'un nouveau chef de la Section de l'enseignement supérieur a entraîné une réorganisation du personnel et du travail de la Section ainsi qu'une certaine augmentation de l'effectif. Comme première priorité, aucun effort n'a été épargné pour mettre à jour les publications. On a réussi au point que les enquêtes de 1967-1968 sont déjà publiées ou sous presse et la préparation de toutes les enquêtes de 1968-1969 va bon train.

Un relevé des professeurs d'université a été entrepris à la demande du Secrétariat des sciences du Conseil privé et comporte des renseignements sur: l'université, la province, le sexe, la matière enseignée, le classement et le plus haut diplôme détenu. Les renseignements portent sur une série d'années. L'enquête a été menée à terme et les renseignements ont été transmis au Secrétariat.

La formation professionnelle au niveau postsecondaire connaît un essor prodigieux. Des collèges communautaires s'établissent dans toutes les provinces sous diverses appellations. A titre d'exemple, les 11 Collèges d'enseignement général et professionnel (CEGEP) au Québec en 1967 sont passés à 23 en 1968, et sept autres sont déjà prévus. Les collèges communautaires offrent non seulement l'enseignement technique mais plusieurs d'entre eux donnent des cours académiques préparatoires aux études universitaires. Les inscriptions augmentent rapidement. On est à adopter un régime trimestriel ou des programmes trimestriels modifiés. Les collèges assument la responsabilité de la formation, autrefois donnée ailleurs, telle la formation des enseignants et des infirmières. De plus, des ententes sont à l'étude pour partager des programmes avec d'autres institutions.

Au cours de l'année, un accord a été conclu avec toutes les provinces, sauf le Québec, pour que le Bureau fédéral de la statistique recueille les statistiques directement des institutions et en fasse parvenir un double des résultats aux autorités provinciales. Au Québec, le ministère de l'Éducation recueille les statistiques directement et en fait parvenir des résumés au B.F.S. On a également commencé à tenir des réunions avec la Commission canadienne des collèges communautaires pour mettre au point un programme élargi de statistiques que doivent fournir les instituts. On a préparé, au cours de l'année, une brochure énumérant les institutions et les cours offerts par chacune. Cette brochure a fait l'objet d'une forte demande de la part des préposés à l'orientation scolaire et des étudiants éventuels.

En collaboration avec l'Association des infirmières canadiennes, la Section de la formation professionnelle a mené une enquête sur les compétences et les salaires du personnel enseignant dans les établissements d'enseignement infirmier et elle a été priée de faire un relevé des caractéristiques des infirmières diplômées d'universités.

En collaboration avec la Division du recensement, on a préparé un code pour les cours de formation professionnelle, en vue du recensement de 1971, afin qu'ils puissent être reliés de façon significative à des classes de professions.

De nouvelles dispositions ont été prises avec les directeurs provinciaux de l'apprentissage pour la transmission des données annuelles sur les apprentis. Au cours de la réunion annuelle de l'Association canadienne de la formation professionnelle, un comité, où siège un

représentant du B.F.S., a été formé afin d'établir une classification des métiers d'apprentissage désignés, pour usage interprovincial.

Étant donné l'absence de certains titulaires de poste durant une période prolongée, les renseignements sur l'éducation permanente pour les années 1965-1966, 1966-1967 et 1967-1968 sont incomplets. On prévoit la publication d'un seul rapport d'ensemble des statistiques pour ces trois années. Depuis trois trimestres, on procède à une réévaluation du travail de la Section à la lumière d'un besoin évident d'en étendre la portée à des secteurs de l'éducation permanente qui ont pris beaucoup d'ampleur au cours des dernières années.

Des consultations ont eu lieu avec des administrateurs de collèges communautaires, et des préposés à l'enseignement extra-universitaire, de l'éducation permanente professionnelle, de l'éducation fondamentale des adultes, de l'enseignement agricole et de l'hygiène, ainsi que des associations locales et bénévoles.

Les statistiques sur les bibliothèques ont été tenues à date, malgré l'absence d'un titulaire. A la fin de l'année, des consultations avaient lieu avec le Comité des statistiques de l'Association canadienne des bibliothèques, dans le but de faire une révision des statistiques recueillies sur les bibliothèques publiques.

Un relevé des cours par correspondance a été entrepris en prévision de la Conférence internationale quadriennale sur l'éducation par correspondance qui aura lieu à Paris en mai 1969. Un communiqué provisoire est en préparation pour la conférence de Paris et un rapport définitif doit suivre.

La formation des enseignants aux niveaux primaire et secondaire constitue un secteur très important du système d'éducation. Cette formation est assurée par les départements de pédagogie dans toutes les provinces, dans des écoles normales dans trois provinces et dans les Collèges d'enseignement général et professionnel au Québec. Une enquête sur les caractéristiques du personnel enseignant de ces institutions a été menée au cours de l'année. Entre autres, ces caractéristiques comprennent l'âge, le sexe, l'état matrimonial, le pays de naissance, le grade académique, la période d'activité, les titres académiques et professionnels, le pays de formation, le brevet d'enseignant et l'expérience au travail. Tous ces renseignements ont été recueillis et toutes les impressions directes des calculs d'ordinateur ont été reçues mais la préparation du rapport a été différée en raison de la tenue d'une enquête plus importante.

En 1967-1968, les prêts aux étudiants universitaires et autres postsecondaires ont atteint $57,300,000 et ont augmenté d'une moyenne de plus de 10 millions de dollars par année au cours des trois dernières années. Il est évident que des dépenses de ce genre et d'une telle envergure devraient être conditionnées par une connaissance préalable des revenus et des dépenses de tous les étudiants au niveau postsecondaire. Aucune étude du genre n'avait été faite depuis 1965 et elle était limitée alors aux étudiants d'universités seulement.

A l'automne 1968, le ministère des Finances et les fonctionnaires des gouvernements provinciaux responsables des prêts aux étudiants ont demandé au Bureau de faire une enquête sur le revenu, les dépenses et les autres renseignements relatifs aux étudiants postsecondaires. Les données connexes comprenaient: le programme d'études, la citoyenneté, l'âge, le sexe, l'état matrimonial, la langue maternelle, le lieu de résidence, le transport, certains renseignements sur les parents et, le cas échéant, sur le conjoint. Un échantillon de 31,500 étudiants a été choisi, soit un dixième de toute la population étudiante. Les questionnaires ont été expédiés en février. On prévoit que les imprimés des premiers dépouillements de données seront disponibles à l'automne 1969.

L'expansion et le perfectionnement de l'éducation sont essentiels au progrès de la nation. Par conséquent, il faut prévoir l'avenir à la lumière des tendances du passé, compte tenu des effets probables des politiques actuelles et des projets d'avenir. A la demande du Conseil économique du Canada, la Section des estimations et des analyses de la Division a consacré les derniers six mois de l'année à recueillir des statistiques chronologiques sur les inscriptions à tous les niveaux scolaires, à analyser ces données, à faire la projection des inscriptions diverses jusqu'à 1975 et 1980 et à exposer les changements qui doivent se produire dans les rapports entre les inscriptions et les groupes d'âge relatifs de la population. Cette étude se poursuivra pour quelque temps encore dans la prochaine année financière. La Section des estimations et des analyses a également préparé, pour le compte du ministère des Finances, des projections sur le coût de l'enseignement postsecondaire jusqu'en 1972, par genre d'institution et par province.

Afin de fournir des statistiques aussi récentes que possible, des estimations du nombre d'écoles, d'enseignants et d'inscriptions pour tous les genres d'établissements d'enseignement et pour tous les niveaux ont été préparées pour l'année scolaire 1968-1969 et publiées la première semaine de septembre. La demande a été si forte qu'elle a nécessité une réimpression.

Des rapports spéciaux sur le financement de l'enseignement ont été rédigés pour l'UNESCO et l'OCDE. Ce dernier organisme demandait les données chronologiques sur une période de 15 ans.

Pour la première fois, la formule du rapport financier des écoles privées a été séparée de la section des données non financières parce que chaque section est remplie par une personne différente. Il en est résulté que les rapports sur le personnel enseignant et sur les inscriptions sont parvenus régulièrement, tandis que les réponses sur les données financières ont été moins que satisfaisantes.

Les statistiques sur les finances des universités et des collèges sont fondées sur les rapports des institutions représentées par la *Canadian Association of University Business Officers* (CAUBO). En novembre 1968, le Bureau fédéral de la statistique assistait à une réunion d'un comité de CAUBO qui a apporté des changements importants dans les rapports financiers des universités, ainsi que dans les définitions et les directives. De plus, des pourparlers ont été amorcés sur la possibilité de recueillir des budgets afin d'améliorer de façon marquante l'optimalisation des statistiques sur les finances des universités.

On consacre beaucoup de temps et d'efforts à l'élaboration d'un système de déclaration des statistiques financières pour les institutions postsecondaires non universitaires. Plusieurs de ces institutions relèvent directement de l'administration provinciale. Une entente de principe a déjà été élaborée avec les fonctionnaires responsables de l'Ontario et du Québec afin d'obtenir des données groupées sur les *Colleges of Applied Arts and Technology* de l'Ontario et sur les collèges d'enseignement général et professionnel du Québec.

Les enquêtes spéciales pour des statistiques financières exigeant des calculs spéciaux ont augmenté d'environ 30 p. 100 sur celles de l'année financière précédente.

Division de la santé et du bien-être

Cette Division est chargée de la production des statistiques sur la santé des Canadiens, sur l'application de la loi et sur l'administration de la justice au Canada. Quatre sections se partagent la responsabilité des statistiques sur la santé. La Section de la statistique de l'état civil s'intéresse aux naissances, aux décès, aux mariages et aux divorces. Elle effectue en particulier des études sur la natalité, la mortalité, la fécondité et l'espérance de vie. La Section des institutions s'intéresse pour sa part aux services, aux installations, au personnel et aux finances des hôpitaux généraux et spéciaux et des établissements pour malades mentaux et pour tuberculeux. La Section de l'hygiène publique établit des statistiques sur les conditions particulières et sur les caractéristiques personnelles des malades hospitalisés dans les hôpitaux généraux et spéciaux et dans les établissements pour tuberculeux. Elle détermine en outre l'incidence d'un bon nombre de maladies contagieuses. La Section de l'hygiène mentale, créée l'année dernière, détermine les caractéristiques des malades et le mouvement des malades en ce qu'ils se rattachent à des troubles mentaux et aux installations psychiatriques. La cinquième Section, celle de la statistique judiciaire, produit des statistiques concernant la criminalité et l'appareil judiciaire d'après les renseignements qui lui sont fournis par les corps policiers, les tribunaux, les maisons de correction, le Service pénitentiaire et la Commission nationale des libérations conditionnelles. La Division dirige également des enquêtes spéciales non répétées, par exemple, sur les soins médicaux. Elle projette également d'étendre économiquement le relevé des domaines qui lui incombent. Au cours de l'année, des fonctionnaires de la Division, seuls ou avec un représentant de l'Institut national du cancer, ont visité les principaux centres de dépistage du cancer afin de jeter les bases d'un modeste programme (qui se prête à l'expansion) de recueillir les détails de chaque nouveau cas de cancer, à compter du 1er janvier 1969.

La Division a rempli ses obligations statutaires dans le domaine de la statistique de l'état civil, en publiant la série régulière des rapports et en fournissant aux provinces des calculs de base sur les naissances, la mortinatalité, les mariages et les décès, selon les dispositions des ententes fédérales-provinciales. Au cours de l'année, les demandes de renseignements ont afflué au même haut niveau qu'au cours des dernières années. Ces demandes provenaient d'agents de l'hygiène publique, d'autorités scolaires, de spécialistes en recherche médicale, de sociétés de fabrication et de distribution, d'organismes en recherche sur les marchés, d'autres ministères du gouvernement, et du grand public. Certaines sont des demandes d'analyses détaillées de documents courants et des archives. Cette année, les demandes d'études approfondies sur les régimes de nuptialité et de fécondité ont été plus nombreuses que jamais. Cet afflux a été provoqué par des changements brusques survenus ces dernières années dans les taux de naissances et de mariages. L'évolution récente des soins médicaux et hospitaliers a donné lieu à un accroissement de la demande déjà forte de renseignements sur la mortalité par cause particulière. La plupart de ces demandes ont exigé des calculs spéciaux, étant donné que les renseignements n'avaient jamais été publiés.

Pour répondre à ces demandes et à d'autres à la fois, et pour satisfaire en même temps certains groupes intéressés à un domaine particulier, la Division a déjà publié plusieurs études analytiques et en a préparé d'autres. Ces études portent sur le cancer, les accidents, les maladies du coeur, la mortalité foetale et infantile, la nuptialité, la fécondité et l'espérance de vie. Les études traitent des tendances les plus récentes dans ces domaines tout en cherchant à expliquer les facteurs déterminants de l'orientation et de l'ampleur des tendances. Outre un projet d'étude sur l'espérance de vie, on met sur pied une série de tables de survie par année qui servira de référence générale à ceux qui s'intéressent à la survie, aux gouvernements, et aux autres organismes chargés de projections et de planifications à long terme. Ces rapports et études ont été complétés par une série de rapports techniques portant sur les techniques méthodologiques d'établissement des tables de survie, sur les mesures statistiques des tendances et sur les techniques de projection des naissances, des mariages et des décès. En outre on a amorcé le calcul des projections sur 15 ans des naissances, des mariages et des décès qui serviront de base aux projections démographiques et à la planification économique. La Division a aussi collaboré à des études méthodologiques sur les estimations intercensales de la population.

Afin de répondre aux besoins des spécialistes et des chercheurs en épidémiologie, et pour accélérer la publication des données courantes, la Division a projeté la publication de trois rapports annuels distincts sur les naissances, les mariages et les décès pour remplacer le bulletin actuel qui réunit toutes ces statistiques.

Depuis 1945, la Division prépare des registres alphabétiques des naissances, des mariages, et des décès pour le compte des provinces et de l'Administration des allocations familiales. Vu que le travail ne relève pas directement du domaine statistique, on étudie les possibilités d'en confier le travail à un autre organisme, ou encore de réviser les besoins et les méthodes pour une autre solution convenable de vérification.

Le traitement de la statistique de l'état civil au Bureau est un travail coûteux et laborieux. Le Bureau a déjà réalisé des économies en négociant des ententes avec les cinq plus grandes provinces afin de partager avec elles les frais d'établissement des statistiques de base, ce qui a nécessité la normalisation de certains procédés statistiques. L'usage d'un régime d'informatique a permis d'autres économies, et une coopération encore plus étroite avec les provinces. La série complexe et détaillée des calculs annuels sur les décès est entièrement préparée par l'ordinateur afin d'avancer leur date de publication, d'assurer un service plus rapide aux gouvernements provinciaux et de répondre aux demandes pressantes de nouvelles statistiques. En attendant de disposer d'autres installations d'informatique, et la préparation de nouveaux programmes, un programme général sert à la préparation de certaines séries statistiques, notamment celles des naissances et des mariages.

On a réalisé des progrès dans les négociations et les pourparlers avec les administrations provinciales sur la classification type des régions géographiques locales pour permettre de grouper les statistiques des zones locales en vue d'établir des projections sur la population et de procéder à la planification à long et à court terme dans d'autres domaines tels que l'éducation, l'économie, la recherche sociale et celle des marchés.

Des dispositions ont été prises avec le ministère de la Justice pour recueillir et calculer les statistiques sur le divorce en vertu de la nouvelle Loi fédérale sur le divorce, en vigueur depuis le 2 juillet 1968. En plus de nouveaux renseignements sur les motifs des demandes de divorces, le système fournira de plus amples renseignements qu'auparavant sur les caractéristiques des couples en cause, le nombre des personnes à charge, et autres.

Une nouvelle révision décennale de la classification internationale des maladies, commanditée et publiée par l'Organisation mondiale de la santé, a été appliquée, au Canada, à la classification et à la publication des statistiques sur les causes de décès à compter du 1er janvier 1969. L'adoption de cette nouvelle classification a nécessité un entraînement intensif pour le personnel affecté au codage médical dans les provinces, ainsi que des changements dans l'exploitation mécanographique et dans les autres procédés.

De volumineux dossiers de cartes perforées, portant sur les naissances, les mariages et les décès, enregistrées depuis 1925 sont transférées au fur et à mesure sur ruban d'ordinateur aux fins d'en faciliter le stockage, la sécurité, la préparation des listes de vérification, au besoin, pour les administrations provinciales ou des allocations familiales, et de préparer des calculs spéciaux et servir aux fins de rapprochement des dossiers.

Chaque année, la Division assure les services de secrétariat au Conseil de la statistique de l'état civil pour le Canada. En plus du travail direct relatif au réunions du Conseil ou de ses comités, les fonctions du secrétariat comportent ordinairement l'étude de certains problèmes signalés par le Conseil. Certains de ces problèmes ont trait aux aspects juridiques et administratifs de la statistique de l'état

civil, tandis que d'autres touchent le domaine général de la statistique sociale. A titre d'exemple, le secrétariat a pris des dispositions, au nom du Conseil, pour une étude poussée et une refonte des formules d'inscription en usage dans les provinces recueillant et résumant les opinions et transmettant les résultats à tous les membres du Conseil. Cette étude visait notamment la normalisation du contenu, du format et de la forme des documents en usage dans toutes les provinces, sous réserve des exigences juridiques locales, qui varient inévitablement. Comme ces documents servent à des fins à la fois juridiques et statistiques, il faut qu'ils soient conformes à ces deux exigences. Les avantages prévus sont tant administratifs que statistiques: économies monétaires, plus grande facilité de traitement et d'échange de documents, économie dans le stockage des formules, et autres avantages pour les administrateurs provinciaux. En même temps, l'utilité statistique des questionnaires aura fait l'objet d'une révision poussée.

La Section des institutions est chargée de la production d'une série de statistiques nationales sur les hôpitaux portant sur des sujets tels que les installations disponibles, les services fournis, le personnel de service et les finances. Elle englobe tous les hôpitaux généraux et spéciaux divers (y compris les établissements pour malades mentaux et les sanatoriums antituberculeux), qu'ils soient publics (aucune restriction quant à l'admission des patients), privés (à but lucratif) ou fédéraux (propriété du gouvernement fédéral et administrés par le ministère de la Défense nationale, le ministère des Anciens combattants, ou le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social).

Au cours de la période à l'étude, les cadres de la Section ont terminé la révision de la déclaration annuelle des hôpitaux pour tenir compte des changements dans le domaine hospitalier canadien. Les hôpitaux feront leur rapport de 1969 sur le formulaire révisé. En même temps que s'est effectuée la révision de la Section financière de la déclaration annuelle, l'Association canadienne des hôpitaux a aussi révisé le Manuel de comptabilité des hôpitaux du Canada (désigné communément sous le sigle anglais CHAM) avec l'aide d'une maison de conseillers en gestion. Des fonctionnaires de la Section ont longuement délibéré avec cette maison afin d'assurer l'uniformité statistique de toute révision, et a assisté par la suite à des conférences d'information provinciales et régionales afin de faire connaître les révisions aux hôpitaux en collaboration avec les administrateurs chargés de la direction des programmes provinciaux d'assurance-hospitalisation.

Des fonctionnaires de la Section se sont souvent entretenus avec les administrateurs provinciaux de l'assurance-hospitalisation et des représentants de l'Association canadienne des pathologistes, à propos de la révision du formulaire des valeurs unitaires pour les procédés de laboratoire cliniques. La mesure statistique dans ce secteur de l'activité hospitalière demandait d'être repensée par suite des progrès de l'automatisation et de la semi-automatisation, des nouveaux procédés et des nouvelles méthodes de travail dans les laboratoires hospitaliers. Les hôpitaux auront à consigner leurs activités de laboratoire en 1969 d'après le formulaire révisé dans leur déclaration annuelle.

En collaboration étroite avec l'Association canadienne des hôpitaux, la Section a dressé un nouveau programme d'ordinateur sous la rubrique *Quarterly Hospital Information System*. Au moment de rédaction, la programmation est sur le point d'être terminée. Le genre de statistiques est semblable à celles qui sont recueillies sur une base annuelle, mais de toute nécessité elles sont plus restrictives et plus sélectives. On prévoit qu'à l'avenir la déclaration du dernier trimestre sera suffisante pour le rapport provisoire des statistiques sur les hôpitaux. Cela permettra de réduire le délai de publication de cet important imprimé de neuf à quatre mois. Pour la Section, cette tâche a nécessité beaucoup de temps et a été accomplie en réponse à un besoin réel d'instruments administratifs pour la gestion des hôpitaux, et d'une estimation plus à jour de l'élément activité hospitalière au sein du système national d'indicateurs économiques.

Les résultats de la deuxième enquête annuelle sur la rémunération des infirmières des hôpitaux pour 1968 ont été reçus vers la fin de cette période. L'enquête classait les infirmières diplômées selon leur genre d'emploi, leur formation scolaire, et le genre d'hôpital public où elles travaillaient. On a aussi recueilli des données sur des auxiliaires diplômées. Des projets de publication sont en voie de réalisation pour présenter les résultats de ces enquêtes accompagnés des données comparables tirées de la première enquête menée en 1967.

En outre de ces réalisations, la Section, dans le cadre de ses activités régulières, a publié les 11 rapports annuels sur le secteur hospitalier au Canada. Au cours de cette période, la Section a dû faire face à des demandes accrues de données supplémentaires, de sorte qu'il a fallu puiser à plusieurs sources de renseignements. Ces demandes doivent persister avec la création du groupe d'étude sur les dépenses pour la santé au Canada, qui sera un utilisateur important des statistiques sur les hôpitaux.

La Section de l'hygiène publique de la Division a recueilli et traité les statistiques annuelles sur la morbidité dans les hôpitaux généraux et spéciaux, y compris les sanatoriums

antituberculeux, les renseignements mensuels sur l'incidence des tuberculeux hospitalisés, et des renseignements hebdomadaires sur les nouveaux cas de certaines maladies à déclaration obligatoire. Ces dernières maladies sont soit contagieuses, soit d'une catégorie qui intéresse particulièrement et directement l'hygiène publique. On a répondu à un grand nombre de demandes spéciales, particulièrement dans le domaine de la morbidité dans les hôpitaux notamment à l'égard de certains groupes d'âge et certaines conditions particulières. Une étude a fait le lien entre les dossiers de l'hôpital et les registres des naissances et des décès.

La Division comptait un représentant au sein d'un comité constitué lors de la troisième Conférence nationale sur la tuberculose en 1966, et, travaillant sous les auspices de l'Association canadienne contre la tuberculose et les maladies respiratoires, elle a établi la *Classification and Reporting of Tuberculosis in Canada*, manuel destiné aux cliniques de dépistage, aux hôpitaux, aux sanatoriums et aux ministères de la santé.

On a procédé à une nouvelle énumération des maladies à déclaration obligatoire au B.F.S. selon les normes de la nouvelle Classification internationale des maladies (adaptée) et deux maladies, à savoir la rougeole et la rubéole, ont été ajoutées à la liste. Le contrôle de la portée de cette liste a été confié à la Division d'épidémiologie du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, en collaboration avec des membres de la Division et des représentants du Comité consultatif de l'épidémiologie.

La Division a préparé et publié une version française de la Classification internationale des maladies (adaptée), a préparé et distribué une version provisoire, en français, de la Classification des interventions chirurgicales, ainsi que des indexes provisoires de la CIMA, en français et en anglais. Un colloque sur l'usage de la nouvelle classification pour le codage de la morbidité a eu lieu en octobre 1968 et plus de 90 personnes intéressées en provenance des dix provinces et des États-Unis y ont participé.

La Section de l'hygiène mentale produit des statistiques nationales sur les malades mentaux hospitalisés dans les installations psychiatriques, par caractéristique du malade et par mouvement du malade en ce qui concerne les troubles mentaux. Les calculs présentés par genre d'établissement psychiatrique ont été publiés dans le *Volume I Institutional Admissions and Separations*, et le *Volume II - Patients in Institutions*. Un nouveau *Manual for the Classification of Psychiatric Diagnoses, Based on the International Classification of Diseases, Adapted (ICDA-8)* a été préparé à l'usage de toutes les installations psychiatriques faisant rapport au B.F.S.

Un rapport analytique spécial intitulé *The Expectation of Admission to a Canadian Psychiatric Institution* fournit des données sur la probabilité d'admission en fonction des taux de première admission et de mortalité au cours de 1965. Ces mesures groupées de probabilité sont exposées par province, par sexe et par année d'âge. Ainsi, les données reflètent la probabilité qu'a une personne de tel âge et de tel sexe d'être hospitalisée dans une institution psychatrique canadienne. Cette enquête, fondée sur la méthodologie des tables de survie, exprime ces probabilités pour tous les diagnostics psychiatriques réunis, et séparément pour l'arriération mentale.

Les directeurs de programmes des fondations provinciales de lutte contre l'alcoolisme ont reçu la visite des représentants de la Division en vue d'amener ces institutions à adhérer au système de déclaration des maladies mentales. On a aussi visité les directeurs provinciaux des services d'hygiène mentale afin d'étudier les programmes et les besoins provinciaux en vue d'améliorer le système des déclarations statistiques. On a continué la planification nécessaire à l'expansion du système de déclarations afin d'englober tous les malades des hôpitaux généraux et connexes dont le nombre est évalué à plus de 65,000 (soit près de 50 p. 100 des radiations) et qui ne sont pas visés par le régime actuel. Des pourparlers préliminaires se continuent dans le but d'inclure les cliniques externes dans le système national de déclarations. Des calculs spéciaux, nombreux et variés, ont été réclamés par des spécialistes en recherche, par des ministères et des organismes gouvernementaux, et par d'autres associations dans le domaine de la santé mentale.

La Section de la statistique judiciaire est chargée de la statistique nationale sur l'application de la loi, l'administration de la justice et les mesures correctionnelles, y compris la criminalité, la délinquance, l'application des règlements de la circulation, l'administration des sûretés, les tribunaux pour adultes (de première instance et d'appel), les tribunaux pour mineurs, les pénitenciers, les prisons et établissements de correction, les écoles de protection de la jeunesse, les libérations conditionnelles, ainsi que d'autres études permanentes comme la statistique de l'homicide. Tous les rapports annuels de 1967 ont été publiés, à l'exception de la Statistique des actes criminels et autres délits (1966).

Le rapport provisoire des statistiques de l'administration policière, la criminalité et l'application des règlements de la circulation a été publié le 19 avril 1968. Jamais les statistiques provisoires policières n'ont-elles été publiées aussi tôt. Pour la première fois également deux des rapports annuels de la Section, à savoir *Statistique de l'administration policière* et *Statistique de la criminalité*

(Police) ont paru avant même que des données semblables soient disponibles aux États-Unis.

La Section a continué de travailler à l'élaboration de séries statistiques qui permettent l'intégration des renseignements provenant de chacun des organismes intéressés dans l'administration de la justice: la police, les tribunaux, les services de correction et d'assistance post-pénale.

Dans une province, un système élaboré conjointement par les fonctionnaires provinciaux et ceux du Bureau est en vigueur depuis le 1er janvier 1968, et relie la police, les tribunaux et les établissements de correction. Ce système a été conçu pour répondre aux exigences administratives de la province et permettre des études sur l'efficacité de chaque organisme et de l'appareil judiciaire, tout en fournissant des statistiques au Bureau. Les données de la première année ont été reçues et codées et le projet de traitement par ordinateur est presque réalisé.

Dans une deuxième province, on a mis au point un autre programme pour les tribunaux qui simplifiera l'administration de la justice, et fournira des statistiques plus complètes et plus précises. Le programme a été mis à l'essai sur place à la fin de 1968 et fonctionne depuis le 1er janvier 1969.

Ces programmes intégrés de statistiques sur la criminalité ont été expliqués par des fonctionnaires des provinces et par des fonctionnaires de la Section de la statistique judiciaire dans cinq communications soumises à *l'American Congress of Correction*. Une autre province a entamé des pourparlers avec le personnel du Bureau sur un système intégré analogue.

Un nouveau système de déclarations sur les jeunes délinquants a été établi conjointement et mis à l'essai dans une troisième province. Une quatrième province s'est montrée très intéressée à un système semblable.

Des dispositions spéciales pour les déclarations, rendues nécessaires par des modifications apportées aux lois dans plusieurs provinces, ont été mises au point et appliquées dans le programme des déclarations uniformes sur la criminalité. Dans une province, cela comprend la radiation des délits et la désinculpation des jeunes qui ne seront plus accusés formellement par les sûretés d'infraction aux lois provinciales ou aux règlements municipaux. Dans cette même province, certaines infractions au Code de la route dont les contrevenants étaient couramment inculpés sont maintenant classées comme des infractions à un règlement qui ne comporte aucune inculpation. Dans cette province et dans une autre, la sûreté ne peut plus porter des accusations d'ivresse dans un endroit public, accusations qui étaient déjà portées en vertu de la loi provinciale sur la régie des alcools. Ces modifications auront des répercussions très importantes sur les données relatives aux lois provinciales, tant pour le Canada que pour les provinces, dans les statistiques annuelles sur la criminalité et l'application des règlements de la circulation, à partir de 1968.

On a décidé de supprimer la publication des statistiques sur les accidents de la circulation comportant $100 ou moins de dommages matériels, dans le rapport annuel Statistique de l'application des règlements de la circulation. Cette décision a été prise quand il devint évident que les données relatives à ce genre d'accidents n'étaient plus réalistes, soit parce que les personnes impliquées n'étaient pas obligées de les signaler, soit à cause de différences des méthodes et des procédés policiers qui préconisent d'accepter les rapports, ou de faire enquête dans ce genre d'accident.

A la demande de l'Association des chefs de police, et en collaboration avec celle-ci, la Division a entrepris une étude spéciale de deux ans sur les vols, par genre d'établissement. C'est la première étude du genre au Canada, et les renseignements qui sont présentement en voie de publication en annexe à *Statistique sur la criminalité, 1968*, seront très utiles aux sûretés pour l'analyse et la planification afférentes à ce genre d'acte criminel.

Aux termes d'un contrat passé avec le ministère du Solliciteur général, la Division a entrepris une étude sur les normes d'instruction et de formation du corps policier au Canada. Cette enquête fait partie des études préliminaires en vue de la création d'un Collège canadien de policiers. Des tableaux statistiques ont été élaborés et présentés pour servir de guide à l'analyse et à la planification au sein de ce ministère. Des statistiques générales provenant de cette étude seront publiées dans le rapport de 1968 intitulé *Statistique de l'administration policière*.

La révision complète du programme statistique de la Commission nationale des libérations conditionnelles est terminée et adaptée à l'informatique. La Section a obtenu le personnel de bureau nécessaire pour une étude permanente sur les récidivistes qui visera toutes les personnes libérées des pénitenciers. Le Manuel sur les déclarations des écoles de protection de la jeunesse a été revu et distribué aux répondants.

La Section a effectué 132 visites aux services de police de six provinces dans le cadre du programme de visites aux répondants inauguré en 1966. Ce programme veut que les services soient visités d'année en année selon

une échelle de priorité et de rotation par province et son but principal vise à améliorer la qualité des statistiques policières. Une conférence sur les méthodes de déclaration a également eu lieu pour le personnel des services policiers dans une province de l'Ouest canadien.

De plus, des fonctionnaires de la Section judiciaire ont assisté à des conférences annuelles tenues par les Associations des chefs de police à l'échelle nationale, régionale ou provinciale. Lors de ces assises, ils ont présenté des communications ou adressé la parole; ils ont également siégé au sein de comités consultatifs sur la déclaration uniforme de la criminalité. L'installation d'un service Télex au Bureau a permis des communications plus étroites avec plusieurs répondants des sûretés, ce qui a contribué à améliorer l'optimalisation des rapports.

De nombreuses demandes pour tout un éventail de renseignements statistiques ont été reçues de la part de répondants, de députés, d'organismes gouvernementaux et de ministères, d'universités, des media d'information et d'autres groupes, ainsi que de particuliers ayant des intérêts variés à l'égard de la statistique portant sur la police, les tribunaux, et les établissements de correction. Un nombre croissant de ces demandes visaient des données sur l'homicide, les infractions à la Loi sur les narcotiques et les médicaments contrôlés, et les crimes contre les personnes. Plusieurs demandes concernant le rôle des armes à feu dans les crimes tels que le meurtre parvenaient d'organismes du gouvernement des États-Unis. Les membres du Sénat et du Congrès des États-Unis étaient aussi intéressés à obtenir des données statistiques des autres pays occidentaux, relativement à la nouvelle Loi sur le contrôle des armes à feu, déposée devant le Sénat et le Congrès à la suite de l'assassinat d'un leader des droits de l'homme et d'un sénateur américain en 1968.

Service de liaison et de consultation avec les provinces

Les attributions du personnel consistent surtout à affermir les dispositions de liaison et de communication du Bureau avec les provinces et à fournir ou à prendre les mesures pour assurer des services de consultation aux provinces et à d'autres. De nouvelles responsabilités de coordination sont venues s'ajouter en septembre 1968 dans le domaine des statistiques sur les voyages, le tourisme et les loisirs, et un nouveau Coordonnateur du service a alors été nommé.

Des services de consultation ont été rendus aux ministères fédéraux, aux gouvernements et organismes provinciaux, aux organismes privés, aux associations et aux universités. Une étude sur le logement dans la région métropolitaine de Whitehorse a été faite pour le compte du gouvernement territorial du Yukon. Plusieurs nouveaux contacts ont été établis et des rencontres ont été organisées entre les fonctionnaires du B.F.S. et les ministères et organismes provinciaux. Le Coordonnateur a visité toutes les provinces.

Au cours de l'année, le rapport de la sixième conférence fédérale-provinciale sur la statistique économique, tenue en mai 1967, a été publié sous forme bilingue. Des membres du personnel ont siégé au sein de comités et des sous-comités internes, interministériels, ou fédéral-provinciaux. Les comités de la Conférence fédérale-provinciale sur la statistique économique énumérés ci-après ont tenu des réunions au cours de l'année financière 1968-1969:

1° Comité du travail sur la législation statistique
2° Comité consultatif de la Conférence fédérale-provinciale sur la statistique économique
3° Comité du recensement de 1971
4° Comité sur les prix au détail
5° Comité sur la statistique du travail.

Les activités dans le domaine de la statistique du tourisme ont impliqué la participation directe du Coordonnateur à plusieurs réunions de comités nationaux, à la convention annuelle de l'Association canadienne du tourisme, et à la Conférence fédérale-provinciale sur le tourisme. Il a participé également aux préparatifs d'une enquête importante sur les voyages canadiens, que le B.F.S. doit mener en 1970-1971.

Division des enquêtes spéciales

La Division des enquêtes spéciales s'occupe de toutes les enquêtes sur place du B.F.S. Elle dirige les huit bureaux régionaux, situés à St-Jean (T.-N.), à Halifax, à Montréal, à Ottawa, à Toronto, à Winnipeg, à Edmonton et à Vancouver. Ces bureaux se chargent de toute une gamme de fonctions, notamment l'Enquête mensuelle sur la main-d'oeuvre, les enquêtes mensuelles sur les prix à la consommation, l'enquête permanente sur les emplois vacants, et de nombreuses enquêtes spéciales. Ils desservent les autres divisions du B.F.S. en recueillant une variété de rapports auprès des maisons d'affaires locales. Ils disposent des moyens de répandre l'usage des statistiques du B.F.S. en maintenant des bibliothèques de référence locales, et en fournissant toute l'aide voulue aux utilisateurs pour combler leurs besoins en matière de statistique.

L'Enquête mensuelle sur la main-d'oeuvre nécessite l'emploi d'environ 750 enquêteurs à temps partiel qui obtiennent des renseignements

en interviewant personnellement chaque mois un échantillon scientifiquement choisi de 29,000 foyers répartis dans quelque 400 localités au pays. Des questions sur l'activité de la main-d'oeuvre sont posées chaque mois, et le bulletin mensuel *La main-d'oeuvre* donne des détails sur l'emploi et le chômage au Canada et dans les cinq régions du pays.

A l'occasion de ces enquêtes mensuelles, on ajoute généralement des questions spéciales sur d'autres sujets d'intérêt courant. Durant l'année en cours, ces questions ont porté sur le loyer versé, le degré d'instruction, l'expérience au travail, l'aménagement et les installations du ménage, les soins médicaux, les habitudes du fumeur, et le schéma de l'emploi. Ces enquêtes complémentaires sont généralement instituées à la demande des autres divisions du Bureau fédéral de la statistique et d'autres ministères du gouvernement fédéral.

Une autre activité importante des bureaux régionaux consiste à recueillir des données mensuelles sur les prix au détail des biens et services servant au calcul de l'indice des prix à la consommation. Cet indice est fondé, en grande partie, sur les prix de quelque 300 denrées recueillies chaque mois par le personnel des bureaux régionaux dans des magasins de détail représentatifs dans 30 des grandes villes canadiennes. En janvier 1969, on a entrepris une enquête sur les dépenses pour la nourriture qui nécessitera l'interview d'environ 1,200 ménages chaque mois durant toute l'année civile 1969. On invitera les participants à garder un registre de toutes leurs dépenses en nourriture sur une période de deux semaines afin de pouvoir fournir au Bureau fédéral de la statistique des renseignements détaillés sur la quantité et la valeur des articles achetés.

Des progrès considérables ont été réalisés dans l'élaboration de l'enquête permanente sur les emplois vacants lancée au cours de l'année financière précédente. Des "profils par entrevues" ont été esquissés pour la plupart des secteurs de l'économie. Ces entrevues ont pour objet d'identifier les dirigeants d'une entreprise donnée qui sont étroitement liés à des fonctions de recrutement du personnel, et de préciser les groupes ou unités particuliers de professions au sein de l'entreprise pour lesquels chacun peut faire une déclaration. On peut ainsi définir les "unités déclarantes" dans chaque entreprise. La méthodologie de l'enquête, presque entièrement élaborée, implique l'envoi périodique de questionnaires par la poste à toutes ces unités et l'interview d'un échantillon d'unités pour déceler les erreurs de déclaration. Les résultats de ces entrevues permettront l'application de facteurs de correction afin d'améliorer la précision des estimations subséquente d'emplois vacants. Cette enquête est menée surtout pour le compte du ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, aux fins d'élaboration des lignes de conduite et d'établissement de programmes.

Les bureaux régionaux remplissent d'autres fonctions, comme celles de réunir les rapports commerciaux pour presque toutes les divisions particulières du Bureau. Plusieurs bureaux régionaux ont participé à divers tests de recensement effectués dans différentes localités au cours de l'année. Ces essais jouent un rôle important dans l'établissement de méthodes précises pour les recensements de la population et de l'agriculture en 1971.

DIRECTION DES OPÉRATIONS ET DU DÉVELOPPEMENT DES MÉTHODES

La Direction des opérations et du développement des méthodes existe pour répondre aux besoins des divisions statistiques et administratives du B.F.S. dans les questions d'équipement et de connaissances professionnelles et techniques qui ne peuvent être économiquement décentralisées. Les services de traitement mécanique et électronique des données sont fournis par la Division des services de calcul, les connaissances et conseils professionnels nécessaires à l'utilisation des ordinateurs sont fournis par la Division centrale de la programmation, les conseils sur l'organisation et l'utilisation du personnel de bureau sont fournis par la Section des services de gestion, et une liste centrale des établissements visés dans les enquêtes du B.F.S. avec leur code de classification industrielle et géographique est fournie par la Section des répertoires centraux. Cette Division comprend également un service central composé d'un personnel restreint qui s'occupe de l'administration générale, de la coordination et du développement de la Direction.

La plus grande partie du travail qui concerne le personnel du service central de la Direction concerne également des fonctionnaires des diverses divisions et sections. En 1968-1969, le plus important projet de ce genre a

été l'évaluation des soumissions pour l'achat par le B.F.S. d'un nouvel ordinateur. Le travail a été terminé en juillet, l'avis expédié au Conseil du Trésor au début d'août, et en septembre était accordée l'autorisation d'acheter l'ordinateur IBM 360/65.

Pendant le reste de l'année tout le personnel a été grandement occupé à préparer l'utilisation du nouvel ordinateur. La Division des services de calcul pour sa part a entrepris la préparation de l'emplacement (ce qui impliquait le déplacement temporaire de l'installation actuelle et des contacts suivis avec le ministère des Travaux publics et l'entrepreneur en construction), la Direction centrale de la programmation s'est occupée de modifier les méthodes de calcul et les programmes pour les adapter au nouvel appareil. Un programme intensif de formation du personnel des deux divisions pour l'utilisation du nouveau matériel a été commencé.

L'organisation de la Direction a été modifiée en fonctions des exigences apparentes du nouvel ordinateur et des modifications plus poussées sont envisagées. Parmi les décisions les plus importantes que l'on a prises, mentionnons celle de constituer un petit groupe de programmeurs de méthodes d'opération dans la Division des services de calcul et de lui confier la responsabilité de l'entretien du fonctionnement de l'ordinateur. Ces changements avaient pour but d'assurer que la responsabilité entière des opérations incombe à la Division des services de calcul et aussi de libérer la Division centrale de la programmation pour lui permettre de se concentrer sur la tâche de développer des systèmes nouveaux et améliorés de calcul pour faire face aux besoins nouveaux de données statistiques. Il a également été décidé de réorganiser cette dernière division sur une base fonctionnelle dès que diminuera la pression due au programme de conversion.

Pendant l'année l'on a procédé à de nouveaux essais du matériel d'analyse optique en relation avec les besoins possibles du recensement de 1971, mais aucune décision n'a été prise. On a également entrepris une importante étude de référence sur le matériel d'analyse optique disponible et de sa valeur possible dans les travaux du B.F.S.

Division des services de calcul

La plus grande partie du matériel qui a servi au traitement des données statistiques du B.F.S. en 1968-1969 servait déjà depuis quelque temps. Le matériel installé au B.F.S. comprenait:

1) l'ordinateur IBM 705-III acheté en 1960-1961;
2) l'ordinateur IBM 1401 acheté en 1961-1962;
3) l'ordinateur IBM 360/30 acheté en 1966-1967 et considérablement amélioré en 1967-1968;
4) plus de 100 machines perforatrices et vérificatrices;
5) une grande variété de machines mécanographiques (à cartes perforées) y compris des trieuses, des interclasseuses, des reproductrices, des traductrices, des machines de traitement des cartes, et un lecteur de graphique;
6) environ 35 comptomètres, calculateurs de table et autres machines semblables;
7) un appareil de sortie qui assure le raccordement avec un système d'ordinateur Univac 1108.

Le nouveau matériel acheté au cours de l'année comprenait quatre appareils Keytape Honeywell. Au lieu de produire des cartes perforées, ces machines inscrivent les données directement sur le ruban.

Au long de l'année, le centre de calcul a été tenu en opérations au moins par trois équipes, 24 heures par jour et 5 jours par semaine. Dès le début de l'année il a fallu ajouter du travail de fins de semaines pour respecter les échéances et les délais fixés. A compter du mois d'octobre, le centre a fonctionné sur une base de 7 jours par semaine, 24 heures par jour. Un nombre croissant de données ont dû être traitées à l'extérieur.

L'organisation de la Division a été modifiée pendant l'année pour l'arrivée en juin 1969 du nouvel ordinateur 360/65. Les opérations se rattachant à l'ordinateur (y compris la perforation des cartes et la constitution des dossiers des unités) ont été groupées sous la responsabilité du directeur adjoint principal et les travaux de liaison et d'horaires ont été confiés à un directeur sous-adjoint. Ces changements devraient faciliter les opérations tout en améliorant les possibilités pour la Division de contrôler l'exécution des travaux et de maintenir des rapports étroits avec ses clients.

Division centrale de la programmation

Il y a eu un important roulement de personnel pendant l'année, ce qui a commandé une active campagne de recrutement pour maintenir le nombre des employés et aussi remplir les postes nouveaux. Il y eut 20 départs de la Division sans compter les mutations au sein de la Direction des ODM. Parmi les 20 personnes qui ont quitté leur emploi, 15 d'entre elles sont passées à l'industrie privée et à des sociétés d'experts-conseils. On a recruté 32 nouveaux employés. La Division a maintenant l'entière responsabilité de recruter les programmeurs et les analystes en informatique dont la Direction des ODM a besoin.

Un nombre total de 3,160 jours de formation a été donné et ce nombre supérieur à celui des années précédentes est dû à l'introduction éventuelle d'un nouvel ordinateur de troisième génération.

La Division a fourni les ressources voulues pour l'établissement des prescriptions, des programmes de données-repères, des critères d'évaluation, des démonstrations des fabricants, de l'évaluation et du choix du nouveau matériel à monter vers le milieu de 1969. Des ressources ont été également fournies pour faire l'essai du matériel d'analyse optique approprié pour le recensement de 1971 et autres enquêtes du B.F.S.

La conversion des systèmes permanents des ordinateurs IBM 1401 et 705 à ceux de l'ordinateur 360/65 qui doit se faire en 1969 a été entreprise pendant l'année. L'analyse et, à un degré moindre, la programmation ont été commencées en vue du recensement expérimental de 1969 et de celui de 1971.

La Division a fourni du personnel pour les Comités du répertoire de main-d'oeuvre et pour les Comités de sélection du personnel en Europe, dans l'Ouest du Canada, à Montréal et à Ottawa, suivant la demande de la Commission de la Fonction publique.

Des voyages ont été faits à Montréal, Washington, Minneapolis, New York, Hartford et Los Angeles en rapport avec l'évaluation et le choix du matériel. Des membres du personnel ont assisté à des colloques et à des cours de formation à Ottawa, Kingston, Carleton Place, Tarrytown (N.Y.), New York et Washington.

Un total de 818 programmes furent établis pendant l'année pour les ordinateurs du B.F.S. et pour les installations du Bureau central d'informatique des universités et du centre de service commercial.

Section des services de gestion

Cette Section assure un service de consultation pour aider les dirigeants du Bureau à accroître l'efficacité de leur personnel d'opération. L'augmentation du recours à l'informatique au B.F.S. est la cause qu'une grande partie du travail de la Section portait sur des études de possibilité et sur ces problèmes d'administration et d'organisation qui sont étroitement liés à l'évolution rapide de la technologie.

Le B.F.S. était au nombre des trois ministères fédéraux qui ont participé à un programme expérimental de simplification du travail sur l'invitation de la Direction de la réforme administrative du Conseil du Trésor. La Section des services de gestion a assuré la liaison entre le Bureau et le Conseil du Trésor pendant les étapes de planification du projet. La Section a continué de contrôler le cours du programme de simplification du travail au Bureau pendant l'année.

Des études d'ensemble sur le temps et les méthodes des opérations de vérification du recensement ont été menées à Toronto en juin et dans quatre régions rurales en octobre. Ces études ont apporté des changements majeurs dans l'énumération et les procédures administratives qui permettront des économies substantielles au recensement de 1971. Une base révisée pour la rémunération des recenseurs a également été établie; elle hâtera les paiements et réduira les procédures de vérification au bureau.

Un cours de base en informatique a été préparé à l'intention des employés de bureau dont le travail est affecté par les changements apportés par l'automatisation.

Des études détaillées ont été faites sur les façons de procéder dans un certain nombre de domaines dans le cadre d'un programme général d'extension ou d'amélioration des techniques. Ces domaines comprennent la Division des administrations publiques, celles des transports, du travail, des prix, et des déclarations des corporations et des syndicats ouvriers.

Le travail de planification est commencé sur les utilités et les services nécessaires dans le nouvel édifice prévu pour le Bureau.

On a également commencé une étude interdivisionnaire sur les facteurs qui ont tendance à retarder l'édition et la publication des rapports statistiques du B.F.S.

Section des répertoires centraux

La Section des répertoires centraux administre et met au point le Répertoire central des sociétés et établissements, lequel constitue la base de l'uniformisation du classement des sociétés et leur subdivision en unités déclarantes uniformes pour les enquêtes individuelles du B.F.S. Au cours de l'année, le cadre du Répertoire central a été appliqué à d'autres enquêtes du B.F.S., portant à 30 le total des enquêtes menées selon ce Répertoire. Le ministère de l'Industrie et du Commerce et le ministère du Travail ont adopté le système de classification et d'énumération du Répertoire central pour identifier les entreprises commerciales avec lesquelles ils sont en contact et deux sociétés commerciales importantes ont appliqué ce système à leurs registres internes. Des entreprises individuelles ainsi que des associations d'affaires étudient encore la possibilité d'adopter ce cadre pour établir un système uniforme "code du vendeur".

On a continué à chercher et à corriger les imprécisions du Répertoire central. Au cours de l'année, 516 cas du genre ont été élucidés. En outre, le travail courant de tenue du Répertoire a nécessité 30,500 additions, 15,140 suppressions et 38,000 révisions de dossiers existants à cause de changements de nom, d'adresse, d'activité ou de subdivision des établissements.

A la fin de l'année, la bande magnétique de l'ordinateur pouvait désormais enregistrer le nom complet de la société, son adresse, ses codes de classifications industrielle et géographique types, ainsi que son numéro unique et "permanent" d'identité. Des dispositions ont été prises pour ajouter sur la bande magnétique des renseignements additionnels qui permettront de reconstituer la liste telle qu'elle était à un moment donné dans le temps.

Au cours de l'année, la Section des répertoires centraux a été le point sur lequel s'est concentrée l'attention d'un comité restreint de travail qui groupait des représentants du B.F.S., de la Commission d'assurance-chômage et de la Division de l'impôt du ministère du Revenu national. La tâche du comité était celle d'élaborer la proposition du Comité interministériel sur la statistique socio-économique voulant que le Répertoire central du B.F.S. forme un noyau pour le développement d'un "Code commun des employeurs", applicable à toutes les sociétés commerciales du Canada, pour répondre aux besoins de tous les ministères du gouvernement. Le travail du comité a tracé la voie à une collaboration entre les trois ministères représentés pour l'établissement d'une telle liste.

Parallèlement aux efforts du Comité interministériel de travail, mais en rapport avec les besoins immédiats du B.F.S., des projets étaient déjà tirés, avant la fin de l'année, pour étendre le Répertoire central à toutes les sociétés commerciales au Canada. Cette expansion portera le nombre des inscriptions au registre de 150,000 à 600,000. Le registre complet est nécessaire pour le recensement de la population et de la distribution de 1971 et avec les dispositions permettant de classifier chaque inscription d'après la taille (suivant la valeur de l'actif ou du revenu) le registre donnera un cadre pour le choix des échantillons nécessaires aux enquêtes du B.F.S. Avant l'expansion du registre complet, des projets étaient mis au point pour couvrir toutes les sociétés commerciales dans les régions de St. Catharines (Ontario) et Sherbrooke (Québec), en vue du recensement expérimental dans ces régions en septembre 1969.

L'entente de collaboration avec la Commission d'assurance-chômage a été maintenue et ainsi les bureaux de la Commission s'occupent encore d'obtenir de tous les nouveaux inscrits un rapport sur la nature de leur entreprise. Telle est l'origine principale des renseignements nécessaires pour tenir à jour les listes d'enquêtes du B.F.S. Le résultat en est la publication bi-annuelle d'un rapport intitulé *New Manufacturing Establishments in Canada*. Au cours de l'année, des listes spéciales des nouveaux établissements commerciaux des provinces de l'Atlantique ont été préparées à l'intention de l'Office d'expansion économique de la région Atlantique pour son étude économique. Des listes spéciales sur les ouvertures et les fermetures d'établissements de fabrication au Manitoba ont également été préparées pour répondre aux besoins du ministère de l'Industrie et du Commerce du Manitoba.

SERVICES ADMINISTRATIFS

Sous cette rubrique générale sont visés plusieurs services qui desservent l'ensemble du Bureau fédéral de la statistique, soit l'administration, l'organisation du personnel et les relations avec ce dernier, la classification, la formation et le perfectionnement, l'expansion du bilinguisme, la gestion des dossiers, le contrôle financier, la distribution des publications et les services de bureaux tels les services d'impression, d'adressographe, de sténographie, de dessin, de préparation des formules, de fournitures, de copie, du courrier et de messagers.

Organisation du personnel

Malgré le gel du recrutement décrété par le Conseil du Trésor au début de l'année, le Ministère a tout de même été en mesure de maintenir au niveau autorisé ses ressources en personnel et, après la levée du gel, il a pu augmenter quelque peu son personnel. A la fin de l'année financière terminée le 31 mars 1969, l'effectif constant du Ministère avait connu une hausse nette de 51 personnes. L'effectif constant atteignait à cette date 2,868 personnes. Des changements intervenus au cours de

l'année se sont traduits par une augmentation nette de 30 personnes dans la catégorie dite professionnelle, par suite du recrutement de 74 personnes et de 44 départs. Les catégories de l'administration et de la gestion ont augmenté leur effectif de 75 personnes et les catégories techniques et du soutien administratif ont connu une réduction de 54 personnes.

Les promotions des statisticiens et économistes professionnels et fonctionnaires appartenant à l'administration centrale, telles la gestion des systèmes d'informatique, l'administration du personnel, l'administration financière, l'organisation et les méthodes, ont été accordées principalement par des comités d'appréciation. En outre, il y eut 125 concours internes de promotion pendant l'année financière. Les résultats de ces concours n'ont donné lieu qu'à treize appels, dont deux d'entre eux ont obtenu gains de cause devant le Comité d'appel de la Commission de la Fonction publique. Au cours de l'année, la participation de la main-d'oeuvre occasionnelle s'est élevée à plus de 400 années-homme.

Les problèmes qui se sont posés lors des examens de langues prescrits par la Commission de la Fonction publique ont amené le Bureau à mettre au point et à utiliser ses propres tests, avec l'assentiment de la Commission de la Fonction publique.

Des responsabilités supplémentaires ont été assumées par la Section de la dotation en personnel qui a accepté la délégation de l'autorité voulue pour la dotation en personnel dans les catégories du soutien administratif et de l'exploitation et qui a consenti à collaborer pour ce qui est de l'autorisation à la dotation en personnel dans les catégories des statisticiens et des économistes des niveaux 2 à 5 inclusivement.

Relations de travail

Deux des premiers contrats qui furent l'objet de négociations par le Conseil du Trésor en tant qu'employeur avec les associations d'employés ont été mis en application au Bureau vers la fin de l'année. Ces contrats touchaient un nombre restreint d'employés du groupe des manoeuvres et des métiers et du groupe des services divers de la catégorie de l'exploitation.

Des travaux poussés de préparation et de consultation ont été menés au cours de l'année en vue de la négociation touchant le groupe du soutien des sciences sociales, le groupe économique, sociologique et statistique, et le groupe de l'administration des systèmes d'informatique dont le B.F.S. compte un grand nombre de représentants dans ses cadres.

La Section a continué d'exercer son rôle de conseiller et de surveillance dans le domaine des griefs, des plaintes et de la discipline en général. Des conseils ont aussi été donnés afin d'aider les employés qui étaient aux prises avec des problèmes.

Au cours de l'année, le chef de la Section a continué à s'occuper de l'appréciation des employés pour les classes d'économistes, de statisticiens et de fonctionnaires techniques. Cette tâche est maintenant passée sous le contrôle de la nouvelle Section de planification de l'effectif.

Classification

Au cours de l'année, 329 postes ont fait l'objet du groupement de la documentation voulue et de l'évaluation de la part du personnel de la classification dans les limites de l'autorité déléguée au Bureau en matière de classification. En outre, l'on a réuni la documentation appropriée au sujet de 166 autres cas qui furent soumis au Bureau de révision de la classification pendant la même période. Au moment de l'établissement du rapport, il y avait 230 cas qui étaient en instance de décision.

Le passage de plus de 400 postes au groupe économique, statistique et sociologique et de 280 positions au groupe de soutien des sciences sociales s'est effectué au cours de l'année. Un certain nombre d'anomalies furent décelées, de sorte qu'on a demandé de procéder à une nouvelle définition des tâches et à une réévaluation. Ces travaux supplémentaires ont donné des résultats qui obtinrent l'acceptation entière et l'appui de la haute direction du Bureau pour la conversion de la classification des groupes en question.

Un cours portant sur l'analyse et l'évaluation des tâches, suivi par 25 employés, a été complètement préparé, organisé et dirigé par le personnel de classification à l'intention des fonctionnaires hiérarchiques du Bureau.

Formation et perfectionnement du personnel

Cette Section a continué de s'occuper des programmes de base dans les domaines de la formation à la surveillance et à la gestion, de la formation professionnelle, de la formation à l'informatique et à diverses autres disciplines. Les employés de la Section ont fait fonction d'experts-conseils auprès des cadres organiques pour la mise en oeuvre d'une enquête générale sur les besoins de formation et l'établissement de la structure d'un programme approprié.

Dans le cas de la formation à la surveillance et à la gestion 66 employés choisis

aux niveaux juniors et intermédiaires de gestion ont reçu une formation théorique et pratique sur les principes et les techniques de surveillance et de gestion. Le choix des candidats et leur affectation à des cours spécialisés de la Commission de la Fonction publique, des cours universitaires des services d'extension et des cours offerts par d'autres établissements d'enseignement ont également été coordonnés et gérés par le personnel de formation. Six employés de la catégorie professionnelle ont obtenu des congés d'éducation pour améliorer leur compétence en matière d'éducation afin de mieux remplir leurs tâches actuelles ou futures.

Les programmes de formation en informatique ont pour objet de faire comprendre aux cadres les avantages et les limites des ordinateurs dans leurs domaines respectifs. Des cours sur le traitement des données pour les surveillants ont été dispensés par le Bureau à 128 de ses employés, alors que 195 employés qui ne font pas partie du personnel de surveillance ont pris part à d'autres cours de formation en informatique offerts en premier lieu pour les mettre au courant des opérations des ordinateurs dans le gouvernement, et leur offrir une compréhension fondamentale de la théorie des ordinateurs ainsi que de ses applications pratiques.

La Section a aussi tenu des sessions d'initiation et d'orientation pour les nouveaux employés du B.F.S. Environ 100 employés en sont actuellement à diverses étapes de leur formation dans le cadre du programme d'étude d'une langue seconde. La Section a organisé des cours spéciaux à l'intention de 16 étudiants venus au Canada en vertu du programme d'aide extérieure et envoyés au B.F.S. par l'Agence canadienne de développement international. Des cours en statistiques et mathématiques comptent maintenant 53 employés organiques visés par le programme de formation professionnelle. La formation à la comptabilité pour les employés du Bureau et le personnel technique est en cours afin de pouvoir répondre aux besoins particuliers du Bureau. L'on est également à terminer la traduction d'un guide de l'employé qui sera bientôt à la disposition de tous les employés.

La formation professionnelle a retenu une bonne part de l'attention cette année et l'on est à préparer des projets de programmes plus détaillés et complets pour le bénéfice des employés.

Primes à l'initiative

Des 46 propositions reportées de l'année financière 1966-1967, trente ont été rejetées pendant l'année, 4 retenues et dotées de primes évaluées à $120, 5 seront mises en application et 7 font actuellement l'objet d'une enquête. Pendant l'année financière 1968-1969, 29 nouvelles propositions ont été reçues, 11 d'entre elles ont été rejetées, 1 a reçu l'approbation et s'est méritée une prime de $275 et les 17 autres font l'objet d'une enquête.

Bilinguisme

Le 15 août 1968 était créé le Bureau du conseiller en bilinguisme aux fins de mettre en oeuvre la politique gouvernementale sur le bilinguisme au sein de la Fonction publique. La gestion des cours de langues demeure confiée à la Section de la formation.

Un inventaire des aptitudes linguistiques de tous les employés du Bureau a été dressé et ces renseignements ont été traités à l'ordinateur afin de faciliter la détermination des postes bilingues, en fonction des exigences du service au public et des communications internes.

Au cours de l'année, 65 fonctionnaires du B.F.S. ont suivi des cours d'immersion totale ou partielle de français, 17 ont suivi des cours bi-hebdomadaires et 5 autres fonctionnaires ont suivi des cours d'anglais.

Un programme de rappel de l'enseignement des langues destiné principalement aux élèves de français a été établi. Une partie du programme consiste à se servir d'une salle d'étude munie de matériel audio-visuel où les élèves peuvent pratiquer et améliorer leurs connaissances de la langue entre les sessions de formation et pratiquer la conversation en français avec un groupe choisi de fonctionnaires d'expression française. Un programme de déjeuners unilingues pour les étudiants et leurs tuteurs de langue française a également été organisé. Parmi les 186 étudiants, anciens et actuels, 143 d'entre eux prennent part au programme de rappel d'une façon ou de l'autre.

La publication d'un bulletin à l'intention des élèves de l'école de langues a été lancée dans le but de les tenir au courant des activités et des événements qui se déroulent en langue française dans la région de la Capitale nationale.

L'on a commencé à évaluer la nécessité de désigner des postes pour lesquels le bilinguisme est essentiel ou tout au moins souhaitable. Il a fallu différer ce travail jusqu'à l'adoption de la Loi sur les langues officielles.

Une enquête de toutes les publications qui devront être traduites en français fut faite, et l'objectif fixé de publier dans les deux langues toutes les publications régulières dans un délai raisonable progresse normalement.

Gestion des dossiers

La coordination de la gestion des dossiers est une nouvelle fonction qui a été établie au cours de l'année. Un directeur des dossiers et deux adjoints ont été nommés et des études ont été faites des dossiers et des procédés de gestion des dossiers dans trois importantes divisions. L'inventaire des dossiers retenus a été complété, l'estimation du travail concernant les dossiers a été faite, et des rapports renfermant des recommandations ont été soumis aux chefs de divisions. Des projets ont été soumis pour l'expansion de cette fonction centrale.

Services financiers

Cette Section remplit deux fonctions principales par l'intermédiaire de sa sous-section des comptes et de sa sous-section de la distribution des publications.

La Sous-section des comptes s'occupe de l'ensemble des opérations financières du Bureau, comme la revue des programmes et les prévisions des dépenses. Elle examine et contrôle les dépenses, vérifie les demandes de remboursement de frais de déplacement et les comptes commerciaux, interprète les règlements financiers et assure la surveillance de la gestion financière.

La Sous-section de la distribution des publications s'occupe de la vente et de la distribution des publications du B.F.S. Au cours de l'année financière 1968-1969 on a expédié 1,819,769 plis et reçu 21,942 commandes postales. La liste de distribution des publications comprend à l'heure actuelle 204,743 plaques adressographiées.

Services de bureau

Au 31 mars 1969, les Services de dactylographie et de transcription comprenaient six centraux dactylographiques. La nouvelle méthode de mesure du rendement (fondée sur des normes prédéterminées) qui est entrée en vigueur le 1er avril 1968 dans tous les centraux s'est révélée satisfaisante et apporte des données précieuses pour le calcul du rendement relatif des opérateurs, les besoins globaux en personnel, ainsi que les coûts de composition. Pendant l'année financière l'on a produit 164,960 pages.

La Sous-section des services de liaison avec l'imprimerie assure la liaison avec les services de varitype et d'impression de l'Imprimerie du gouvernement canadien situés au B.F.S.; en outre, elle a pour fonctions d'examiner le manuscrit des publications du B.F.S. avant la composition et de donner des avis sur la disposition, la présentation, les normes, le papier et la reliure des publications. Au cours de l'année, la Sous-section a joué son rôle à l'égard de 12,651 pages de texte à imprimer.

La Sous-section du dessin a projeté, organisé et préparé en tout 2,705 tableaux économiques, cartes, présentations, couvertures de publications et feuillets, pour les divisions du Bureau et d'autres ministères et organismes du gouvernement.

Dans la Sous-section de la conception des formules, la collaboration a été maintenue avec les fonctionnaires du Bureau et le personnel de la Sous-section a fourni des conseils sur les programmes d'impression, les priorités, les prescriptions techniques, les types de nouvelles formules et autres aspects de la gestion des formules. L'an passé, on a fait de plus en plus usage de formules spéciales, on a adopté de nouvelles formules bilingues et un plus grand nombre de questionnaires ont été transformés de façon à pouvoir être traités à l'aide de l'ordinateur.

La Sous-section de l'adressographe, du courrier et des fournitures a adressé pour le compte de différentes divisions du Bureau 16,560,911 formules. En outre, elle a frappé 235,883 nouvelles plaques, en a modifié 110,206 et supprimé 561,908. Le nombre des plis mis sous enveloppe à la main a atteint le chiffre de 9,988 et celui des plis mis sous enveloppe à la machine a atteint le chiffre de 3,576,715. La Sous-section a fait l'acquisition d'un second appareil à thermocopie qui permettra d'imprimer plus d'adresses d'après les listes établies par l'ordinateur. Pendant l'année, 2,784,676 formules ont été soumises à ce procédé.

Durant l'année la Sous-section a expédié 23,403 sacs postaux et en a reçu 9,676, en plus d'expédier 26,539 plis recommandés, 21,570 plis par avion, 1,813 plis exprès, 6,962 colis postaux et 61,934 plis destinés à l'étranger. Les expéditions comprenaient 1,673 sacs expédiés pour le compte du ministère de l'Agriculture.

La Sous-section des fournitures a envoyé au ministère de la Production de défense et à d'autres services 1,925 demandes d'impression et de papier, d'une valeur approximative de $910,705. La valeur des stocks au 31 mars 1969 était de $52,606 de sorte que le taux de roulement annuel des stocks était de 17.3.

PRINCIPAUX FONCTIONNAIRES DU BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE

Statisticien fédéral ..... Walter E. Duffett

Statisticien fédéral adjoint
(Intégration et développement) ..... S. A. Goldberg

Statisticien fédéral adjoint
(Administration, finances et personnel) ..... H. L. Allen

Statisticien fédéral adjoint
(Direction de la statistique
socio-économique) ..... L. E. Rowebottom

Directeur général (Direction des opérations et du
développement des méthodes) L. A. Shackleton

Directeur général (Direction des comptes
économiques) ..... E. B. Carty

Directeur général (Direction de la statistique
financière) ..... G. A. Wagdin

Directeur général (Direction de la statistique
économique) ..... V. R. Berlinguette

STATISTICS CANADA LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE STATISTIQUE CANADA
1010748202